FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1928 — N° 458

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

Suzanne ELOSU

Née aux Aldudes (Basses-Pyrénées), le 24 juillet 1901

LA MALADIE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Président : M. CLAUDE, *professeur*

PARIS

IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

JOUVE & Cie, ÉDITEURS

15, RUE RACINE, 15

1928

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1928 — N° —

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

Suzanne ELOSU

Née aux Aldudes (Basses-Pyrénées), le 24 juillet 1901

LA MALADIE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Président : M. CLAUDE, *professeur*

PARIS

IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

JOUVE & Cie, ÉDITEURS

15, RUE RACINE, 15

1928

LE DOYEN. . . M. ROGER.

I. — PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	ROUVIÈRE.
Anatomie médico-chirurgicale et chirurgie expérimentale	CUNÉO.
Physiologie	ROGER.
Physique médicale	STROHL
Chimie médicale	DESGREZ.
Bactériologie	LEMIERRE.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT.
Pathologie et thérapeutique générales	Marcel LABBÉ.
Pathologie médicale	SICARD.
Pathologie chirurgicale	LECÈNE.
Anatomie pathologique	ROUSSY.
Histologie	CHAMPY.
Pharmacologie et matière médicale	TIFFENEAU.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	Maurice VILLARET.
Thérapeutique	LOEPER.
Hygiène et médecine préventive	TANON.
Médecine légale	BALTHAZARD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	MÉNÉTRIER.
Pathologie expérimentale et comparée	RATHERY.
Clinique médicale	CARNOT. BEZANÇON. ACHARD. WIDAL.
Hygiène et clinique de la première enfance	LEREBOULLET.
Clinique des maladies des enfants	NOBÉCOURT
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	H. CLAUDE.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Clinique des maladies infectieuses	TEISSIER.
Clinique de la tuberculose	Léon BERNARD
Clinique chirurgicale	DELBET. HARTMANN LEJARS. GOSSET.
Clinique ophtalmologique	TERRIEN.
Clinique urologique	LEGUEU.
Clinique d'accouchements	COUVELAIRE. BRINDEAU. JEANNIN.
Clinique gynécologique	J.-L. FAURE.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	OMBRÉDANNE.
Clinique thérapeutique médicale	VAQUEZ.
Clinique oto-rhino-laryngologique	SEBILEAU.
Clinique thérapeutique chirurgicale	Pierre DUVAL.
Clinique propédeutique	SERGENT.
Professeur sans chaire	BRANCA.

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

ABRAMI . . . Pathologie medicale.
ALAJOUANINE. Neurologie et psychiatrie.
AUBERTIN. . Pathologie médicale.
BASSET . . . Pathologie chirurgicale.
BAUDOUIN. . Pathologie médicale
BINET . . . . Physiologie.
BLANCHETIÈRE Chimie biologique.
BROCQ. . . . Pathologie chirurgicale
BRULÉ. . . . Pathologie médicale.
CADENAT . . Pathologie chirurgicale
CHABROL . . Pathologie médicale.
CHIRAY . . . Pathologie médicale.
CLERC. . . . Pathologie médicale.
DEBRÉ . . . . Hygiène.
DOGNON. . . Physique.
DONZELOT . . Pathologie médicale.
DUVOIR . . . Médecine légale.
ÉCALLE . . . Obstétrique.
FIESSINGER . Pathologie médicale.
GARNIER . . Pathologie expérimentl[e]
GATELLIER . Pathologie chirurgicale.
GIROUD . . . Histologie.
HARVIER. . . Pathologie médicale.
HEITZ-BOYER Urologie.
HOVELACQUE . Anatomie.
HUTINEL. . . Pathologie médicale.

MM.

JOYEUX . . . Parasitologie.
LABBÉ (Henri) Chimie biologique.
LARDENNOIS Pathologie chirurgicale.
LEMAITRE. . Oto-rhino-laryngologie.
LEROUX. . . Anatomie pathologique.
LÉVY-SOLAL. Obstétrique.
LHERMITTE . Pathologie mentale.
LIAN. . . . . Pathologie médicale.
MATHIEU. . . Pathologie chirurgicale
MERCIER (F.) Pharmacologie.
METZGER . . Obstétrique.
MONDOR. . . Pathologie chirurgicale.
MOURE. . . . Pathologie chirurgicale.
MULON. . . . Histologie.
OBERLING. . Anatomie pathologique.
OLIVIER..... Anatomie.
PHILIBERT. . Bactériologie.
QUÉNU. . . . Pathologie chirurgicale.
RICHET Fils. . Physiologie.
SÉZARY . . . Dermatologie et syphiligraphie.
VALLERY-RADOT (Pasteur) . . Pathologie médicale.
VAUDESCAL. Obstétrique
VELTER. . . . Ophtalmologie.
VERNE. . . . Histologie.

III.—AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE

POUR LE SERVICE DES EXAMENS

MM.

BUSQUET. . . . . Pharmacologie.
GUÉNIOT. . . . . Obstétrique.
LEQUEUX . . . . . Obstétrique.
NEVEU-LEMAIRE. . Parasitologie.

MM.

RETTERER. . Histologie.

ZIMMERN. . . Physique.
N. . . . . Pathologie médical

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE

A TITRE PERMANENT

MM.	
ALGLAVE	Clinique chirurgicale.
AUVRAY	Clinique chirurgicale.
CHEVASSU	Clinique chirurgicale.
LAIGNEL-LAVASTINE	Clinique médicale.
LE LORIER	Clinique obstétricale.

MM.	
LERI	Clinique médicale.
MOCQUOT	Clinique chirurgicale
PROUST	Clinique chirurgicale.
SCHWARTZ	Clinique chirurgicale.

V. — CHARGÉS DE COURS

MM. MAUCLAIRE, agrégé.	Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pour les accidentés du travail les mutilés de guerre et les infirmes adultes.
FREY	Stomatologie.
CHAILLEY-BERT	Education physique.
LEDOUX-LEBARD	Radiologie clinique.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions, émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

Qui m'a inspiré le sujet de cette thèse et guidée de son expérience clinique.

A MA MÈRE

A MA SŒUR ET A MON BEAU-FRÈRE

A Monsieur Mathias MORHARDT

Dont l'érudition et l'amicale bienveillance m'ont été si précieuses.

MEIS ET AMICIS

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR HENRI CLAUDE

Officier de la Légion d'Honneur

Qui m'a fait le grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse.

A Monsieur le Docteur M. MONTASSUT

Ancien Chef de Clinique
Médecin des Asiles de la Seine

Qui a bien voulu s'intéresser à ce travail et me donner l'appui de ses conseils.

A MES MAITRES DANS LES HOPITAUX DE PARIS

LA MALADIE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

INTRODUCTION

Tout n'a pas été dit, et ne le sera sans doute jamais, sur la maladie de J.-J. Rousseau. Et il semble qu'on n'ait pas suffisamment écouté celui qui en a parlé le plus et le mieux, le malade lui-même. Cette conclusion se dégage de la lecture attentive des œuvres autobiographiques où l'écrivain a mis son être entier, physique et moral, et décrit ses souffrances avec une précision et un sens clinique remarquables. Ce sont les données de cette observation médicale autographe qu'il a paru intéressant de comparer avec les déductions faites par d'autres chercheurs, afin d'essayer de tirer de ce parallèle une solution sinon définitive, du moins plus approchée du problème.

* * *

Historique. — A ce cas pathologique, rendu complexe par l'intrication de symptômes organiques variés et de phénomènes mentaux, se sont intéressés chirurgiens, médecins et psychiâtres.

Suivant leurs tendances personnelles, les uns ont accordé la prépondérance à la névropathie ou à la psychopathie, en la considérant soit comme indépendante des autres troubles morbides, soit comme les déterminant tous. Les

autres, des chirurgiens pour la plupart, ont étudié spécialement la maladie génito-urinaire, en supposant le plus souvent qu'elle avait pu influencer profondément la vie psychique du malade.

Parmi les premiers, le Dr Soemmering (1), auteur d'une étude sur les *Maladies de la vessie et de l'urèthre chez les vieillards*, a vu dans une affection spasmodique de l'urèthre la cause évidente de la rétention d'urine dont souffrit Rousseau. L'intégrité des voies urinaires, constatée à l'autopsie, lui en donnait la preuve confirmée encore à ses yeux par quelques particularités cliniques : par exemple, la maladie s'accentuait sous l'influence de préoccupations morales et elle était soulagée par des efforts musculaires capables d'émousser l'hyperexcitabilité nerveuse.

L'opinion précédente était bientôt rectifiée par le Dr Amussat (2) qui associait le spasme à une inflammation de la membrane muqueuse de l'urèthre.

A M. Espinas (3), professeur à la Sorbonne, la part du mensonge sembla prendre une place prépondérante, semi-pathologique, dans la vie de Rousseau qu'il qualifie de « simulateur hystérique ». D'après lui, à l'hystérie et à la neurasthénie se rattachent les « embrasements de passion » de Jean-Jacques, sa fureur des voyages, ses bourdonnements d'oreille, sa surdité, toutes les misères qui l'accablèrent à partir de 1750, et enfin ses idées de persécution.

Adoptant la thèse du Dr Pierre Janet qui classe Rousseau parmi les psychasténiques, le Dr J. Janet, urologue, a développé ce diagnostic dans une consultation rapportée par Cabanès (4). Ici la psychasténie a évolué dans sa forme sui-

1. Sœmmering, *Maladies de la vessie et de l'urèthre chez les vieillards*. Traduction française, *in* Cabanès ; *Le Cabinet secret de l'histoire*. A. Charles. Paris, 1898, p. 61.

2. Amussat, *Gazette médicale de Paris*, 13 février 1836.

3. Espinas, *Rousseau hystérique simulateur* (*Revue internationale de l'enseignement*, 15 février 1896).

4. Cabanès, *Le Cabinet secret de l'histoire*. A. Charles, Paris, 1898, p. 61

vant l'âge du sujet. Elle fut d'abord purement urinaire : la phobie des envies intempestives d'uriner créait la pollakiurie. Génitale à la puberté, la psychasténie devint plus tard lithophobique, détermina de la rétention d'urine par suggestion, conduisit Rousseau aux idées de persécution « quand sa vessie et les femmes cessèrent de l'intéresser ».

Dans un article sur la folie de J.-J. Rousseau, publié dans la *Revue philosophique de la France et de l'étranger* en juillet 1890, Henri Joly met en doute la réalité de cette folie, parce qu'il n'y trouve aucun trait caractéristique de véritable aliénation. La sensibilité de Rousseau, aiguë et raffinée, ne le met cependant pas hors la loi de son époque si on le compare à plusieurs de ses contemporains (Mlle de Lespinasse, Diderot, Bernardin de Saint-Pierre) ; ni même hors la loi générale : ses impressions n'étaient ni nouvelles, ni extraordinaires. « Ce qu'il y avait d'extraordinaire et de nouveau, c'est qu'un homme d'un pareil génie eut le courage... ou la faiblesse de les raconter. » D'autre part, son intelligence n'a pas vraiment déliré puisqu'il était réellement persécuté. H. Joly conclut à la neurasthénie.

En 1890 aussi, le Dr Châtelain (1) reconnaissait en Rousseau un cas classique de délire systématisé partiel de persécution : la lucidité du malade reste parfaite en tout ce qui ne se rapporte pas à lui-même ; le désordre intellectuel se manifeste sur un thème unique, se développe chez un individu prédisposé par des tares héréditaires, et constitue précisément par lui-même une forme de dégénérescence.

Beaucoup plus récemment, les Drs Sérieux et Capgras (2), individualisant parmi les délires systématisés chroniques, une psychose à base d'interprétations délirantes, le délire d'interprétation, classèrent Rousseau dans la variété résignée des délirants interprétateurs. Ils retrouvent chez lui

1. Châtelain, *La folie de J.-J. Rousseau*. Fischbacher, Paris, 1890.
2. Sérieux et Capgras, *Les folies raisonnantes*. Alcan, Paris, 1909.

tous les caractères de cette psychose ainsi que le terrain psychopathique indispensable à son éclosion.

Depuis 1924, le Dr Montassut (1) dans sa thèse, le Dr Génil-Perrin dans son ouvrage sur *Les Paranoïaques* (2), ont précisé la notion de la constitution mentale nécessaire au développement ultérieur du délire d'interprétation. Ils ont retrouvé aussi dans la vie psychique de Rousseau les éléments cardinaux de cette constitution paranoïaque.

* * *

Dans un deuxième groupe de commentateurs, figurent ceux qui ont étudié plus particulièrement les manifestations génito-urinaires de la maladie de Rousseau.

A cause de sa singularité, on peut citer d'abord l'argumentation assez longue qui a conduit le professeur Lallemand (3), de Montpellier, à faire dépendre toutes les anomalies physiques et morales de Rousseau de pertes séminales provoquées tant par l'onanisme que par une susceptibilité anormale et congénitale des voies génito-urinaires. Cette susceptibilité entraîna de graves rétentions d'urine par contractions spasmodiques de l'urèthre ; aux pollutions diurnes se rattachent l'oppression, la dyspnée d'effort, les palpitations et tous autres signes anormaux accusés par le malade.

Mercier (4), dans son *Explication de la maladie de J.-J. Rousseau* (1859) incrimine la présence, au niveau du col vésical, d'une valvule musculaire qui s'opposait au cours normal de l'urine et entretenait une inflammation chronique de l'urèthre ; les poussées aiguës auraient déterminé parfois

1. Montassut, *La constitution paranoïque.* Thèse Paris, 1924.
2. Génil-Perrin, *Les Paranciaques*, Maloine, Paris, 1927.
3. Lallemand, *Pertes séminales*, t. II (*in* Cabanès, *loc. cit.*).
4. Mercier, *Explication de la maladie de J.-J. Rousseau*, Lenormant-Labé, Paris, 1859.

du spasme venant se surajouter à la cause habituelle de rétention. Cette uréthrite explique aussi l'éréthisme génital précoce et persistant chez Rousseau. Mercier insiste ensuite sur l'influence morale de ces maladies longues, douloureuses, gênantes ; sur les rapports entre les affections des voies urinaires et de certaines psychopathies.

La publication du *Testament de Rousseau*, en 1907, suggéra à MM. Poncet et Leriche une communication à l'Académie de Médecine (1). Analysant en chirurgiens cette remarquable auto-observation, ils conclurent à une sténose congénitale de l'urèthre profond, signalèrent, sans les détailler, les accidents variés d'empoisonnement urinaire et envisagèrent leur rôle certain dans l'état psychique de Rousseau.

En 1908, le Dr Héresco (2), de Bucarest, s'appuyait sur des observations cliniques et opératoires personnelles pour confirmer le diagnostic précédent. Il discutait seulement le siège et la nature de la sténose qu'il attribuait à une valvule du col vésical, se ralliant ainsi à l'opinion émise par Mercier.

Quelques années plus tard, le Dr Jean Martin (3) a contesté la vraisemblance de cette hypothèse ; la survie d'un enfant atteint de rétrécissement congénital de l'urèthre lui paraît impossible sans intervention chirurgicale précoce. Dans le cas de Rousseau, il lui a semblé sage de s'en tenir au diagnostic de pollakiurie douloureuse, par cystite consécutive peut-être à une obstruction congénitale de l'urèthre, mais sans phénomènes de rétention.

1. Poncet et Leriche, *La maladie de J.-J. Rousseau* (*Bull. de l'Académie de médecine*, séance du 3 décembre 1907).

2. Heresco, *Etude sur les rétrécissements congénitaux de l'urèthre, à propos de la maladie de J.-J. Rousseau* (*Annales des maladies des organes génit. urin.*, 1908, n° 1).

3. Martin (Jean), *Les grands psychopathes. Encore quelques mots sur la maladie de J.-J. Rousseau* (*Chronique médicale*, n° 3, 1er mars 1923).

* * *

En 1900, le professeur Régis (1) de Bordeaux et son élève, le Dr Sibiril (2) exposaient une vue d'ensemble des symptômes pathologiques présentés par J.-J. Rousseau, et englobaient à la fois le syndrome mental et le syndrome organique dans une interdépendance étroite, sous l'étiquette de « neurasthénie obsédante liée à de l'artério-sclérose arthritique ». L'artério-sclérose explique les troubles respiratoires cardio-vasculaires et urinaires, la mort par ictus ; la neurasthénie a engendré l'hypocondrie, des obsessions impulsives ou inhibitrices telles que les fugues, la dromomanie, le vol, l'exhibitionnisme, l'inhibition générale émotive. Régis rejette l'opinion générale de délire systématisé de persécution pour voir en Rousseau un mélancolique persécuté et, dans sa psychose, une exarcerbation cérébrale de neuro-arthritisme.

* * *

Méthode d'étude. — Après l'exposé de ces différents travaux, il ne reste qu'une seule manière critique d'étudier le problème : reprendre, la plus complète possible, l'observation médicale de Rousseau. C'est la méthode clinique, la meilleure, la plus rationnelle.

L'observation clinique comprend trois actes essentiels et un accessoire :

1° L'interrogatoire du malade qui a été remplacé dans ces cas par la lecture attentive des *Confessions*, de la *Correspandance*, des *Dialogues* et des *Rêveries*. Les renseignements fournis sont abondants et d'une précision saisissante.

2° L'examen du malade dont il ne peut être question.

1. Régis, *Etude médicale sur J.-J. Rousseau* (*Chronique médicale*, 1900, n° 1, 3, 5, 7, 12, 13).

2. Sibiril, *Histoire médicale de J.-J. Rousseau*. Thèse Bordeaux, janvier 1900.

3° La nécropsie. Elle a été faite sommairement et n'a comporté qu'un examen très superficiel des principaux organes. D'ailleurs, bien qu'incomplet, ce procotole d'autopsie reste précieux quant à sa conclusion générale.

4° Les renseignements directs, apportés par les médecins du malade. Ils manquent ; mais Rousseau les a transmis avec une précision prouvant qu'il les avait parfaitement compris.

Dans la discussion d'un problème qui repose entièrement sur les assertions du sujet en cause, quelle *créance* convient-il de leur accorder ?

Il faut tout d'abord préciser et distinguer : la *véracité*, exposé vrai des faits matériels ; et la *sincérité*, exposé vrai des sentiments et des pensées engendrées par ces faits.

La sincérité de Rousseau, admise par ses amis, est niée par ses ennemis. Le contrôle de sa pensée, impossible durant la vie même de l'auteur, demeure tout aussi impraticable aujourd'hui. Le lecteur ne peut donc apporter que son opinion personnelle basée sur la critique la plus impartiale possible de documents autobiographiques. De ce point de vue il semble que l'on puisse ajouter foi à la parole de Rousseau expliquant sa méthode de rédaction des *Confessions* :

« Je n'ai jamais mieux senti mon aversion pour le mensonge qu'en « écrivant mes *Confessions* ; car c'est là que les tentations auraient « été fréquentes et fortes, pour peu que mon penchant m'eût porté « de ce côté ; mais loin d'avoir rien tu, rien dissimulé qui fut à ma « charge, par un tour d'esprit que j'ai peine à m'expliquer, et qui « vient peut-être d'éloignement pour toute imitation, je me sentais « plutôt porté à mentir dans le sens contraire, en m'accusant avec « trop de sévérité qu'en m'excusant avec trop d'indulgence ; et ma « conscience m'assure qu'un jour je serai jugé moins sévèrement que « je ne me suis jugé moi-même. Oui, je le dis et le sens avec une fière « élévation d'âme, j'ai porté dans cet écrit la bonne foi, la véracité, « la franchise aussi loin, plus loin même (au moins je le crois) que « ne fit jamais aucun autre homme ; sentant que le bien surpassait « le mal, j'avais mon intérêt à tout dire et j'ai tout dit. Je n'ai jamais

« dit moins ; j'ai dit plus quelquefois, non dans les *faits*, mais dans « les *circonstances*, et cette espèce de mensonge fut plutôt l'effet du « délire de l'imagination qu'un acte de volonté ; j'ai tort de l'appeler « mensonge, car aucune de ces additions n'en fut un. J'écrivais mes « *Confessions*, déjà vieux et dégoûté des vains plaisirs de la vie que « j'avais tous effleurés, et dont mon cœur avait bien senti le vide. « Je les écrivais de mémoire ; cette mémoire me manquait souvent « ou ne me fournissait que des souvenirs imparfaits, et j'en remplis- « sais les lacunes par des détails que j'imaginais en supplément de ces « souvenirs, mais qui ne leur était jamais contraires. J'aimais à « m'étendre sur les moments heureux de ma vie, et je les *embellis-* « *sais* quelquefois des ornements que de tendres regrets venaient « me fournir. Je disais les choses que j'avais oubliées comme il me « semblait qu'elles avaient dû être, comme elles avaient été peut- « être en effet ; jamais au contraire de ce que je me rappelais qu'elles « avaient été. Je prêtais quelquefois à la vérité des charmes étran- « gers, mais jamais je n'ai mis le mensonge à la place pour pallier « mes vices ou m'arroger des vertus » (1).

Quel que soit le degré de confiance que l'on veuille avoir en la *sincérité* de Rousseau, on est obligé de reconnaître la *véracité* absolue de son autobiographie. Les recoupements dans les archives et le collationnement des lettres manuscrites démontrent l'exactitude de tous les faits principaux. Dans les détails, les incidents accessoires, il s'est parfois glissé quelques erreurs de mémoire ; mais elles ne changent rien au fond des choses. Dans le cours de son récit et pour son agrément personnel autant que pour celui de ses lecteurs, Rousseau a introduit des épisodes imaginés de toutes pièces, sans rapport direct avec son sujet. Il le dit lui-même, ses écrits autobiographiques sont sa *vie romancée*, une broderie d'art sur la trame solide d'événements réels.

La *véracité des faits médicaux*, elle, est *indubitable* : toute la pénétration intellectuelle de Rousseau eut été impuissante à imaginer un tableau symptomatique si concret,

1. J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, édit. par Ad. Van Bever Crès, Paris, 1913, 3 vol. *Rêveries*, in t. III, p. 247.

d'une précision technique et d'une rigueur d'enchaînement telles, que le diagnostic semble en découler logiquement.

D'ailleurs, si l'on conteste ou rejette une partie des faits, la méthode scientifique exige de les rejeter tous ; et il faut renoncer à étudier la pathologie de Rousseau puisqu'on ne tient que de lui-même ce que l'on sait de ses tares, perversions et infirmités. Et l'auto-observation médicale est trop probante dans son ensemble et ses détails pour pouvoir être valablement récusée.

CHAPITRE PREMIER

ANTÉCÉDENTS HÉRÉDITAIRES

Rousseau fournit peu de renseignements sur ses antécédents héréditaires pathologiques. Mais grâce à ses commentateurs, il est possible de le situer dans sa famille, dans son milieu d'origine, et d'expliquer ainsi certaines de ses particularités psychologiques.

La longévité fit défaut dans son ascendance maternelle. Son arrière grand-père, Samuel Bernard, homme de mérite et négociant érudit, mourut jeune, laissant entre autres enfants un fils de trois ans. Celui-ci, Jacques Bernard, le grand-père de Jean-Jacques, vécut en mauvais sujet, libertin de mœurs dissolues, et mourut à 33 ans. Sa femme lui survécut jusqu'à l'âge de 60 ans.

Une réputation de beauté, d'esprit et de talents reste attachée au nom de leur fille Suzanne Bernard, qui bénéficia d'une culture intellectuelle soignée. Elle succomba à une infection puerpérale neuf jours après la naissance de son second fils, Jean-Jacques.

Du côté paternel, la mort à un âge avancé de tous les aïeux directs prouve une souche robuste. Ils furent tous artisans et se succédèrent dans le métier d'horloger. L'arrière grand-père, Jean Rousseau, éleva dix-neuf enfants et mourut à 78 ans. Le grand-père, David Rousseau, eut à son tour une nombreuse famille, perdit huit enfants en bas âge, mais conserva trois filles et trois fils. Pendant les troubles de 1707, à Genève, on le destitua de ses fonctions de dizenier, c'est-à-dire surveillant de son quartier, pour avoir montré

quelque faiblesse envers les séditieux. Il mourut centenaire au moment où Jean-Jacques s'installait aux Charmettes. Chose curieuse, celui-ci n'a jamais parlé de son grand-père. Ne sachant s'il faut attribuer ce silence à une réserve hostile ou à l'oubli, on en peut du moins déduire que le vieillard n'a pas joué dans la vie de son petit-fils un rôle qui ait mérité mémoire et reconnaissance.

Jean-Jacques nous apprend que son père jouissait d'une excellente santé, malgré une atteinte de sciatique « mal héréditaire dans sa famille ». Il l'a dépeint à Bernardin de Saint Pierre comme un homme « d'un tempérament très vigoureux, grand chasseur, aimant la bonne chère et à se réjouir(1) ». Isaac se montra batailleur, bon mais violent, remuant et cependant passionné de lecture, amateur de voyages et coureur d'aventures. C'est ainsi que son engagement comme maître de danse, à l'âge de 21 ans, stipulait : « Il lui sera permis de faire un voyage quand bon lui semblera ». Il épousa plus tard Suzanne Bernard, âgée comme lui de trente ans et, malgré son amour pour elle, un an après leur mariage, partit à Constantinople en qualité d'horloger de la cour. Son absence se prolongea pendant six ans, et Jean-Jacques, né le 28 juin 1712, fut le « fruit de son retour ». Pour fuir les conséquences d'une rixe au cours de laquelle il blessa à la joue le capitaine Gautier son adversaire, Isaac Rousseau dut quitter précipitamment Genève, renonça à sa tâche d'éducateur fantaisiste et confia d'abord son fils à son beau-frère. En réalité, il l'abandonna à lui-même et contracta un second mariage à Nyon, sa résidence définitive, où il mourut en 1747, âgé de 75 ans. Jean-Jacques lui voua une affection empreinte de la gratitude liée aux souvenirs heureux de son enfance, sans lui tenir rigueur de son délaissement.

L'indifférence aux devoirs paternels, caractéristique selon E. Ritter, de toute la lignée des Rousseau, ne constituait

1. Bernardin de Saint-Pierre, *Essai sur J.-J. Rousseau*. Œuvres posthumes publiées par Aimé Martin, Paris, 1834.

pas un crime aux yeux d'un Génevois, habitué par les coutumes de ses compatriotes au relâchement des liens familiaux. L'insouciance de ces attaches morales constitue une manifestation de l'adaptabilité spéciale des peuples migrateurs, à la fois cause et conséquence des voyages lointains et des séparations prolongées. S'imposant dans une même famille à ceux qui partent et à ceux qui restent, elle se transmet par la force de l'exemple aux générations suivantes.

On sait peu de choses du frère de Jean-Jacques. Dissipé et indocile, il quitta la maison paternelle à 17 ans et ne donna plus jamais signe de vie.

Rien d'extraordinaire ne se remarque dans sa nombreuse parenté collatérale composée de petits bourgeois pour la plupart assez lettrés et amateurs de musique. Le consistoire censura l'oncle et la tante Bernard pour « anticipation scandaleuse au mariage », les tantes Rousseau pour avoir, un dimanche, joué aux cartes en public. Ces infractions aux bonnes mœurs, si sévèrement qu'on puisse les juger, ne sont cependant pas de nature à tarer l'hérédité morale de la descendance. D'autres charges paraissent nécessaires pour qualifier équitablement de « troubles et limoneuses » les origines de Jean-Jacques.

On a déjà beaucoup contesté la vérité d'une anecdote isolée rapportée par Corancez (1) dans le but d'établir l'existence d'une psychose familiale. Un cousin germain de Jean-Jacques, diplomate en Perse, chargé d'une mission, quittant Paris et traversant la forêt de Fontainebleau en chaise de poste, aurait eu une étrange crise de délire : il se crut à tort dévié du bon chemin et hurla contre toute raison que ses postillons l'entraînaient dans un guet-apens pour le faire égorger. Rien ne put, paraît-il, le convaincre de son erreur. Mais tous les renseignements concernant ce cousin concourent à établir qu'il suivit une carrière diplomatique brillante et

1. Corancez, *Journal de Paris*, an VI, nos 251 à 261.

mourut consul général à Bagdad bien longtemps après la date de cet incident.

Le goût impérieux des voyages s'est transmis dans toute la famille de Rousseau ; les frères de ses grands parents, de ses parents,se dispersèrent à Hambourg, Londres, Amsterdam, en Perse et en Amérique. Son propre frère, son cousin Abraham Bernard, compagnon de son enfance, partirent à leur tour et ne donnèrent plus de leurs nouvelles. On ne peut voir là rien de particulier à cette famille : les Génevois obéissaient alors à une sorte d'instinct migrateur si profond qu'il constituait un élément du caractère national. Les Suisses ne sont pas un peuple de « souffle cendres », a-t-on pu dire ; et on les rencontrait mercenaires dans toutes les armées d'Europe, émigrés dans tous les coins du monde.

Enfin, il convient de rappeler que J.-J. Rousseau descendait de réfugiés protestants chassés de France, portant en eux le goût de l'étude et l'esprit de réforme. Il faut évoquer aussi l'atmosphère de Genève, centre intellectuel actif et très occupé de discussions politiques, république fermée, sévère, où la censure officielle et impitoyable des mœurs de chaque citoyen maintenait au premier plan une vertu de principe, entretenait des habitudes de défiance.

CHAPITRE II

LA RÉTENTION D'URINE

Réalité de la rétention. — La première manifestation morbide signalée par Jean-Jacques Rousseau dès le début de ses *Confessions* est une rétention congénitable d'urine.

« J'étais né presque mourant ; on espérait peu de me conserver.
« J'apportai le germe d'une incommodité que les ans ont renforcée,
« et qui maintenant ne me donne quelquefois des relâches que pour
« me laisser souffrir plus cruellement d'une autre façon (1). »

Et plus loin :

« J'ai dit, dans ma première partie, que j'étais né mourant. Un
« vice de conformation dans la vessie me fit éprouver durant mes
« premières années, une rétention d'urine presque continuelle ;
« et ma tante Suzon, qui prit soin de moi, eut des peines incroyables
« à me conserver. Elle en vint pourtant à bout et ma santé s'affermit
« tellement, durant ma jeunesse, qu'excepté la maladie de langueur,
« dont j'ai raconté l'histoire, et de fréquents besoins d'uriner que
« le moindre échauffement me rendit toujours incommodes, je par-
« vins jusqu'à l'âge de trente ans sans presque me sentir de ma pre-
« mière infirmité (2). »

Ainsi, dès sa naissance et durant ses premières années, Rousseau souffrit d'une rétention d'urine presque continuelle. L'affirmation est formelle ; les doutes qu'elle a sug-

1. J.-J Rousseau, *Les Confessions*, t. I, p. 10, édit. Crés, 1913.
2. J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, t. II, p. 223.

gérés paraissent difficiles à justifier. L'auteur des *Confessions* tenait évidemment ces renseignements de sa famille et ne les puisait pas dans ses souvenirs personnels. En les rapportant, il ne pouvait confondre la rétention d'urine ou « impossibilité d'émettre naturellement par l'urèthre partie ou totalité de l'urine contenue dans la vessie (Guyon) » avec l'incontinence d'urine ou « écoulement involontaire par l'urèthre de partie ou totalité de l'urine contenue dans la vessie ». Il savait trop bien la valeur des mots et possédait trop de finesse d'observation pour commettre une telle confusion.

Encore moins la famille pouvait-elle l'induire en erreur. Chez les nouveaux-nés, l'incontinence passe obligatoirement inaperçue, puisqu'ils procèdent par mictions inconscientes et mouillent tous leurs langes de la même façon. Au contraire, la rétention, elle, s'impose à l'attention la moins éveillée, sans erreur possible ; les parents s'alarment vite devant un poupon qui crie, manifeste une agitation désespérée, et dont les langes restent secs.

Jean-Jacques Rousseau se trompait quand il pensait et écrivait que la rétention des premiers jours s'interrompit jusqu'à sa trentième année. En réalité, de complète, totale elle devint incomplète, partielle, comme le prouvent les « fréquents besoins d'uriner » ressentis pendant toute sa jeunesse. Cette pollakiurie constante ne dépendait certainement pas d'une cystite, rare et d'ailleurs temporaire chez les enfants ; ni d'une névrose urinaire, impossible chez les petits ; encore moins d'une incontinence, écoulement continu ou intermittent, mais *involontaire* d'urine. Succédant à une rétention absolue, les envies fréquentes d'uriner résultaient donc de ce fait : aucune miction ne parvenait à vider la vessie, chacune y laissait un résidu si abondant, que la réplétion s'y reproduisait très vite et commandait une évacuation très souvent répétée.

Ces évacuations s'effectuaient par le mécanisme du regor-

gement, aidé par les contractions de la vessie et des muscles de l'abdomen. L'impossibilité presque absolue du cathétérisme démontrait l'existence, à l'entrée de la vessie de Rousseau, d'un obstacle permanent, que, durant les premiers jours après la naissance, la tension normale de l'urine dans le réservoir, cause habituelle de la miction, n'arriva pas à surmonter. L'expulsion eut lieu au moment où l'action combinée de la contraction musculaire et de la pression violente de l'urine sur les parois distendues parvint à vaincre la résistance anormale. La miction forcée donna issue au seul liquide en trop-plein et se renouvela ensuite par l'effet de la même distension. Entre chaque élimination, la vessie restait pleine ou à peu près, toujours sous tension. Plusieurs incidents, non des moindres, de l'enfance et de la jeunesse de Jean-Jacques en apportent le témoignage. Plus tard, l'urination par regorgement céda la place à de nouvelles crises de rétention complète nécessitant l'intervention du sondage. Constamment forcée par la distension, la musculature vésicale perdit sa vigueur originelle. Elle devenait ainsi impuissante devant la résistance accrue sous l'influence du froid, de la sédentarité, des écarts de régime.

De la naissance à la mort, Rousseau ne vida jamais complètement sa vessie, et se trouva sans cesse ballotté entre les malaises de la rétention incomplète et les tourments de la rétention complète.

* * *

Congénitalité de la rétention. — Si exceptionnel qu'il ait paru au patient lui-même et à beaucoup de ses commentateurs, ce cas de rétention congénitale chronique n'est pas unique en son genre. Le Dr Foisy, dans sa thèse sur *le rétrécissement congénital de l'urèthre* (Paris, 1905), en expose un certain nombre, absolument superposables : à une courte période de miction presque impossible, succède un intervalle plus ou moins long d'urination incomplète et

de tolérance relative, après lequel éclatent brusquement des crises de rétention aiguë nécessitant l'intervention chirurgicale. Le répit entre les accidents primitifs et leur reprise ultérieure varie de neuf jours à 57 ans, selon les observations médicales rapportées.

Dans une communication à l'Académie de Médecine (1) « Sur les rétrécissements congénitaux de l'urèthre à propos de la maladie urinaire de J.-J. Rousseau », les professeurs de clinique chirurgicale Poncet et Leriche étudient la question avec leur haute compétence de praticiens, et résument ainsi leur diagnostic raisonné : « Troubles urinaires datant de la jeunesse. Pas de blennorragie, pas de traumatisme. Rétention habituelle incomplète. Incontinence probable ; miction par regorgement. Cathétérisme presque impossible ; rétrécissement serré, certainement congénital, n'admettant qu'une fine bougie. Pas de calcul. Marche progressive des accidents (1). »

Très suggestives sont aussi les observations analysées par le Dr P. Héresco, chirurgien des hôpitaux de Bucarest dans son *Etude sur les rétrécissements congénitaux de l'urèthre à propos de la maladie urinaire de Jean-Jacques Rousseau* (2). Elles concernent trois malades de 6, 12 et 19 ans, dont l'histoire se calque sur celle de Rousseau, tant pour la congénitalité que pour les périodes plus ou moins longues de latence.

Le Dr Jean Martin, professeur agrégé des maladies des voies urinaires à la Faculté de Toulouse, admet bien la malformation congénitale des voies urinaires, mais attribue la pollakiurie douloureuse à une cystite chronique sans rétention (3). Cette opinion surprend au plus haut point : il est de notion classique que la cystite chronique rend la vessie petite et rétractée. Elle a été sans doute émise dans

1. *Bulletin de l'Académie de médecine*, séance du 31 décembre 1907.
2. *Annales des maladies des organes génitaux-urinaires*, vol. 1, n° 9, 1908.
3. *La Chronique Médicale*, 30e année, n° 3, 1er mars 1923.

l'ignorance des conclusions du Frère Côme après l'examen des organes urinaires de son illustre client : « Vessie grande » et par conséquent distendue.

* * *

Suites de la rétention (1re période : *les cathétérismes*). — Il ressort des études précédentes que Rousseau présenta une malformation congénitale des organes urinaires, puis souffrit durant sa jeunesse d'une rétention incomplète et continuelle d'urine. Sur les suites de cette affection urinaire à l'âge adulte, les écrits du malade lui-même fournissent des documents abondants d'une extrême précision.

« Le premier ressentiment que j'en eus fut à mon arrivée à Venise. « La fatigue du voyage et les terribles chaleurs que j'avais souffertes « me donnèrent une ardeur d'urine et des maux de reins que je gar- « dai jusqu'à l'entrée de l'hiver (1741) (1). »

Ardeur d'urine et maux de reins marquent une première poussée congestive aiguë des reins et des uretères.

En 1748, la situation s'aggrave

« ... au milieu des terribles attaques d'un mal dont je n'avais pas « eu jusqu'ici le moindre soupçon. Une violente rétention d'urine a « été suivie d'une indication déclarée de gravelle, et enfin d'une « colique néphrétique, la plus effroyable qu'on ait jamais sentie. « Après quinze jours de souffrances, grâce à Dieu, les douleurs sont « un peu calmées ; mais la difficulté d'uriner continue toujours au « même degré. J'ai pris les bains qui ne m'ont rien fait ; et après avoir « employé tous les secours de l'art qui étaient à la portée de mes « facultés, j'ai trouvé que la patience et la résignation étaient les « seuls remèdes à mon mal ; de manière que je vais recommencer « de sortir et de vacquer à mes affaires, me remettant du reste à la « volonté de Dieu (30 juin 1748) (2). »

1. J.-J. Rousseau, *loc. cit.*, t. II, p. 223.

2. *Correspondance générale de Jean-Jacques Rousseau*, t. I, p. 282, édit. A. Colin, Paris, 1924.

Rousseau avait 36 ans et recommençait ses crises de rétention presque complète mais transitoire, compliquée d'une atteinte plus sérieuse de l'appareil uretéro-rénal.

Deux ans après, l'infirmité devient définitive :

« L'attaque que je venais d'essuyer eut des suites qui ne m'ont « laissé jamais aussi bien portant qu'auparavant et je crois que les « médecins auxquels je me livrai me firent bien autant de mal que « la maladie. Je vis successivement Morand, Daran, Helvétius, Ma- « louin, Thierry, qui, tous très savants, tous mes amis, me traitèrent « chacun à sa mode, ne me soulagèrent point, et m'affaiblirent con- « sidérablement. Plus je m'asservissais à leur direction, plus je deve- « nais jaune, maigre, faible. Mon imagination, qu'ils effarouchaient, « mesurant mon état sur l'effet de leurs drogues, ne me montrait « avant la mort qu'une suite de rétentions, la gravelle, la pierre. « Tout ce qui soulage les autres, les tisanes, les bains, la saignée, « empiraient mes maux. M'étant aperçu que les sondes de Daran, « qui seules me faisaient quelque effet et sans lesquelles je ne croyais « plus pouvoir vivre, ne me donnaient cependant qu'un soulagement « momentané, je me mis à faire à grand frais d'immenses provisions « de sondes pour pouvoir en porter toute ma vie, même au cas que « Daran vint à manquer. Pendant huit ou dix ans que je m'en suis « servi si souvent, il faut, avec tout ce qui m'en reste, que j'en aie « acheté pour cinquante louis. On sent qu'un traitement si coûteux, « si douloureux, si pénible, ne me laissait pas travailler sans distrac- « tion, et qu'un mourant ne met pas une ardeur bien vive à gagner « son pain quotidien (1). »

Maintenant Rousseau se voit condamné à l'usage habituel de la sonde. Comment pouvait-il en obtenir quelque soulagement, puisque, de son propre aveu, le cathétérisme était incomplet, et qu'avant l'intervention du Frère Côme, personne n'avait réussi à introduire une sonde dans sa vessie ?

« Je souffre depuis longtemps les plus cruelles douleurs d'une « rétention d'urine, incurable, causée par une excroissance dans « l'urèthre, qui bouche le canal à tel point que les bougies même de « Daran n'ont jamais pu s'y introduire (1754) (2). »

1. *Confessions*, t. II, p. 229.
2. *Correspondance Générale*, A. Colin, t. II, p. 92.

Où ses nombreux médecins échouaient, Rousseau ne réussissait pas et ne franchissait pas le col de la vessie. Mais il poussait la sonde tout contre l'obstacle, l'y maintenait en contact intime. Grâce à cette étroite contiguité et par un phénomène normal de capillarité, l'urine filtrait entre la sonde et les parois de l'urèthre avec un débit plus ou moins abondant. Les vieux rétrécis d'aujourd'hui usent de la même pratique pour drainer leur canal induré. Le professeur Marion préconise l'emploi des bougies filiformes dans les rétrécissements très serrés : « Loin d'obstruer le canal, la bougie va par son contact en assouplir les parois, le dilater et bientôt l'urine va filtrer tout le long de la bougie. (1) » Cette citation répond à ceux qui, lisant dans les écrits de Rousseau tantôt le mot sonde, tantôt le mot bougie, concluaient à la confusion des termes comme à la confusion d'esprit et pensaient sans doute le convaincre de « cathétérisme imaginaire ». Les rétentionnistes peuvent se servir indifféremment des deux mots et des deux instruments sans être taxés d'ignorance ou de simulation. J.-J. Rousseau employait à volonté sondes ou bougies pourvu qu'elles fussent de petit calibre ; leur ténuité seule lui importait.

Le temps s'écoule et les troubles s'accentuent. Après la première représentation du *Devin de Village*, le Roi voulut connaître l'auteur :

« Ma première idée, après celle de cette présentation se porta sur « un fréquent besoin de sortir, qui m'avait fait beaucoup souffrir le « soir même au spectacle et qui pouvait me tourmenter le lendemain « quand je serais dans la galerie, ou dans les appartements du roi, « parmi tous ces grands, attendant le passage de Sa Majesté. Cette « infirmité était la *principale cause qui me tenait écarté des cercles et « qui m'empêchait d'aller m'enfermer chez des femmes.* L'idée seule de « l'état où ce besoin pouvait me mettre était capable de me le donner « au point de m'en trouver mal, à moins d'un esclandre auquel

1. Marion, *Leçons de chirurgie urinaire*, Masson, 1912.

« j'aurais préféré la mort. Il n'y a que les gens qui connaissent cet « état qui puissent juger de l'effroi d'en courir le risque (1). »

Il ne faudrait pas diagnostiquer ici une simple polyurie émotionnelle. Chez Rousseau, l'hypersécrétion réflexe venait renforcer mais non créer la pollakiurie. Celle-ci, apparue dès les premières années, s'affirmait de plus en plus impérieuse. La distension progressive détruisait la tonicité de la vessie, qui, à chaque miction, évacuait à peine quelques gouttes d'urine, se remplissait de nouveau presque instantanément et déterminait aussitôt un besoin pressant. Le rétentionniste, plus que le timide, fuyait la présentation au roi.

Le désagrément des sorties répétées l'obligeait à s'isoler chaque jour davantage. Déjà, à l'époque où Jean-Jacques jouait la comédie chez M^me^ d'Epinay, il parvenait avec peine à dominer son malaise. « On dit qu'il est d'une mauvaise santé et qu'il a des souffrances qu'il cache avec soin par je ne sais quel principe de vanité ; c'est apparemment ce qui lui donne de temps en temps l'air farouche (2) ». Bientôt l'impossibilité de dissimuler son infirmité le contraignit à se « tenir écarté des cercles ». Cette retraite forcée contribua sans doute beaucoup à le décider à se fixer à l'Ermitage (1759).

* * *

Suites de la rétention (2^e^ période : *la sonde à demeure*). — La retraite à la campagne, à l'Ermitage puis à Mont-Louis, lui permit de céler ses souffrances mais ne les atténua pas.

« A peine fus-je établi dans ma nouvelle demeure, que de vives « et fréquentes attaques de rétention se compliquèrent avec l'incom- « modité nouvelle d'une descente qui me tourmentait depuis quel-

1. *Confessions*, t. II, p. 254.

2. *Mémoires de Mme d'Epinay*, éditées par Paul Boiteau Charpentier 1878.

« que temps sans que je susse que c'en était une. Je tombai bientôt « dans les plus cruels accidents. Le médecin Thierry, mon ancien « ami, vint me voir et m'éclaira sur mon nouvel état. Les sondes, « les bougies, les bandages, tout l'appareil des infirmités de l'âge « rassemblé autour de moi me fit durement sentir qu'on n'a plus le « cœur jeune impunément quand le corps a cessé de l'être (1758) (1). »

« Il s'est formé depuis quelques temps une enflure dans le bas- « ventre un peu au-dessus de l'aîne gauche. On la prendrait pour la « continuation de la verge. Elle rentre quand je suis couché, et repa- « raît à l'instant que je me lève. Elle n'a que la douleur sourde et « légère qui depuis quelques années ne me quitte plus dans cette « région. Du reste l'urine diminue en quantité de jour en jour et sort « plus difficilement, excepté quand elle est tout à fait crue et couleur « d'eau claire ; alors elle sort avec un peu plus d'abondance et de « facilité. Mais en quelque état que ce soit, il faut toujours presser « le bas-ventre pour la faire sortir (10 mai 1758) (2). »

L'apparition d'une hernie inguinale marquait la défaillance de la musculature abdominale. Cet affaiblissement, venant s'ajouter à l'atonie vésicale créée par la distension permanente, rendait encore plus malaisées les mictions qui ne s'effectuaient plus que par le moyen d'une forte pression des mains sur l'hypogastre.

Devant la gravité de la situation, le maréchal de Luxembourg s'émut, eut raison du parti pris par Rousseau de ne plus recourir aux médecins, et le décida à se laisser traiter par le Frère Côme.

« Le Frère Côme, qui avait la main d'une adresse et d'une légè- « reté sans égales, vint à bout enfin d'introduire une très petite « algalie, après m'avoir fait beaucoup souffrir pendant plus de deux « heures, durant lesquelles je m'efforçai de retenir les plaintes, pour « ne pas déchirer le cœur sensible du bon maréchal. Au premier exa- « men, le frère Côme crut trouver une pierre et me le dit ; au second « il ne la trouva plus. Après avoir recommencé une seconde et une « troisième fois avec un soin et une exactitude qui me firent trouver « le temps fort long, il déclara qu'il n'y avait point de pierre, mais

1. *Confession*, t. II, p. 433.
2. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. III, p. 322.

« que la prostate était squirreuse et d'une grosseur surnaturelle ; il « trouva la vessie grande et en bon état et finit par me déclarer que « je souffrirais beaucoup, et que je vivrais longtemps. *Si la seconde « prédiction s'accomplit aussi bien que la première, mes maux ne sont « pas prêts à finir* (1761) (1). »

Il souffrit en effet beaucoup et assez longtemps, vécut pendant dix-sept ans encore, mais dans un état de plus en plus précaire. Aussi ne doit-on voir sans doute qu'une clause de style, un tribut bénévole de reconnaissance à son bienfaiteur dans le passage qui termine le récit de la visite du Frère Côme :

« Il est constant que depuis ce temps j'ai beaucoup moins souffert « de ma maladie que je n'avais fait jusqu'alors et je ne me rappelle « jamais que je dois ce soulagement à M. de Luxembourg sans m'at- « tendrir de nouveau sur sa mémoire. »

En tous cas, si les douleurs diminuent, la situation empire. Trois mois après la visite du Frère Côme, Rousseau est réduit à recourir à l'usage de la sonde à demeure :

« Savez-vous que je vous écris actuellement affublé d'une sonde « très douloureuse qui me permet à peine de faire quatre pas dans « ma chambre, et dont je ne puis suspendre l'usage plus de huit « jours sans que ma vessie se ferme absolument (17 octobre 1761) (2).»

« Je ne sais si je dois m'attrister ou me réjouir d'un accident qui « m'est arrivé il y a trois semaines et qui doit naturellement aug- « menter mais abréger mes souffrances : un bout de sonde molle sans « laquelle je ne saurais plus pisser est resté dans le canal de l'urèthre, « et augmente considérablement la difficulté du passage ; et vous « savez que, dans cette partie-là, les corps étrangers ne restent pas « dans le même état, mais croissent incessamment en devenant les « noyaux d'autant de pierres : dans peu de temps nous saurons à « quoi nous en tenir sur ce nouvel accident (12 décembre 1761) (3). »

« Je souffre continuellement et surtout la nuit. Malgré l'accident

1. *Confession*, t. III, p. 45 et 46.
2. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. VI, p. 247.
3. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. VI, p. 345.

« qui m'est arrivé, je ne puis suspendre un seul jour l'usage des sondes « sans que l'urine soit tout à fait supprimée (23 janvier 1762) (1). »

La conséquence fatale de la sonde à demeure, l'infection, ne tarde pas à se produire sous forme de cystite avec pyurie.

« Il s'est formé des ulcères dans les chairs qui remplissent ma ves- « sie et depuis qu'ils sont en suppuration j'ai quelques instants « de relâche que je n'avais pas auparavant (16 février 1762) (2). »

« Nos montagnes sont déjà couvertes de neige. J'ai froid, je suis « triste, je pisse mal ; à cela près, tout va passablement, vu la « situation (8 octobre 1762) (3).

« Mon cher ami, j'ai été assez mal et je ne suis pas bien. Les effets « d'une fièvre causée par un gros rhume se sont fait sentir sur la par- « tie faible, et il me semble que ma vessie veuille se boucher tout à « fait (19 décembre 1762) (4).

« Car j'ai actuellement la fièvre, mal à la tête, mal à la gorge ; mon « état est sensiblement empiré depuis quelques jours (27 mars 1763) (5).

« Car depuis quelques mois je souffre nuit et jour, presque sans « relâche, de mon mal et de mes chagrins (27 mars 1763) (6).

« Je souffre beaucoup, cher ami ; je me suis remis à l'usage des « sondes pour tâcher de me procurer un peu de relâche quand nous « serez avec moi (2 avril 1763) (7).

En même temps s'aggrave la prostatite déjà signalée le 13 février 1758 :

« ... et comme mon mal ne me permet guère de rester assis (8). »

Elle lui rend les rapports sexuels redoutables :

« J'avais d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empi- « rait sensiblement mon état (1762) (9). »

1. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. VII, p. 68.
2. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. VII, p. 110.
3. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. VIII, p. 179.
4. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. VIII, p. 320.
5. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. IX, p. 195.
6. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. IX, p. 199.
7. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. IX, p. 212.
8. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. III, p. 278.
9. *Confessions*, t. III, p. 82.

A ce moment Rousseau adopta la robe longue :

« Peu de temps après mon établissement à Motiers-Travers, ayant « toutes les assurances possibles qu'on m'y laisserait tranquille, « j'ai pris l'habit arménien. Ce n'était pas une idée nouvelle : elle « m'était venue diverses fois dans le cours de ma vie et elle me revint « souvent à Montmorency où, le fréquent usage des sondes, me « condamnant à rester souvent dans ma chambre, me fit mieux con- « naître tous les avantages de l'habit long (1). »

Le désir de se singulariser ne poussa donc pas Rousseau à se « déguiser en saltimbanque », comme le lui reprocha Voltaire (2). Une nécessité absolue lui imposait de rester constamment coi ou de se montrer en « robe de chambre ». L'emploi presque continuel de la sonde à demeure lui interdisait le port de l'habit à la française et de la culotte ajustée. Il suffit de connaître l'appareil encombrant de la sonde attachée par des haubans fragiles et plongeant dans un récipient fixé avec peine, d'envisager toutes les fuites possibles et les souillures fortuites, pour comprendre que seule une robe longue permettait à Jean-Jacques de dissimuler son humiliante infirmité, de recevoir les amis et les nombreux curieux qui venaient assaillir sa porte. Et les promenades, si utiles au malade, devenaient impossibles sans la protection d'un vêtement capable de voiler les marques d'une incontinence éventuelle.

Le *Testament* de 1763 offre un résumé saisissant de l'état du malade à cette époque :

« Mes rétentions ne sont pas par accès comme celles de ceux qui « ont la pierre, qui tantôt urinent à plein canal et tantôt n'urinent « plus du tout. Mon mal est un état habituel. Je n'urine jamais à « plein canal, et jamais aussi l'urine n'est totalement supprimée, « mais le cours en est seulement plus ou moins embarrassé, sans être

1. *Confessions*, t. III, p. 91.
2. Voltaire, *Sentiment des Citoyens*, *Œuvres complètes*, t. IV, p. 709. Edition du Journal, *Le Siècle*. Paris, 1863.

« jamais pleinement libre ; de sorte que j'éprouve une inquiétude, « un besoin presque continuel que je ne puis jamais bien satisfaire. « Je remarque pourtant dans ces inégalités un progrès constant, par « lequel le fil de l'urine diminue d'année en année, ce qui me fait « juger qu'il finira tôt ou tard par être tout à fait arrêté (1). »

A partir de cette date, les jours se traînent péniblement avec des intervalles de bien et de mal :

« J'ai été fort mal l'été dernier ; mais l'automne m'a donné du « relâche au point de pouvoir faire dans le pays quelques voyages « pédestres très utiles à ma santé. Mais le retour de l'hiver a produit « son effet ordinaire en me remettant aussi mal que j'étais au prin- « temps. Si je puis attendre la belle saison, j'en espère le même sou- « lagement qu'elle m'a souvent procuré (15 décembre 1763) (2).

« Mon triste état, qui empire toujours en cette saison, me réduit « journellement à porter une sonde plusieurs heures, durant les- « quelles toute occupation m'est impossible ; il faut ensuite que je « fasse un exercice d'une heure ou deux pour me faire suer ; et quand « je passe un seul jour sans employer ce remède, je paye cruellement « cette négligence durant la nuit (25 décembre 1763) (3).

« Je vous dirai seulement que je ne puis me procurer des nuits sup- « portables qu'en fendant du bois tout le jour, malgré ma faiblesse, « pour me maintenir dans une transpiration continuelle, dont la « moindre suspension me fait cruellement souffrir (28 janvier « 1764) (4). »

Avec sa précision habituelle, Rousseau note pour ses correspondants, le rythme alternant, saisonnier, de sa maladie, avec des « relâches » en été et des « retours » en hiver. Cette action de la chaleur et du froid sur la fonction urinaire est un phénomène physiologique normal. La chaleur cause la transpiration et provoque l'élimination d'une certaine quan-

1. Théophile Dufour, *Le testament de J.J. Rousseau*, février 1763, p. 17. Edt. A. Jullien, Genève, 1907.

2. J.J. Rousseau, *Œuvres complètes*. Ed. Hachette ; *Correspondance*, t. XI, p. 107.

3. Id., p. 108.

4. Id., p. 117.

tité de liquide détourné ainsi des voies urinaires. Le froid, au contraire, paralyse la fonction des glandes sudoripares et laisse à l'urination la charge totale de l'excrétion aqueuse ; on se représente aisément les effets d'un tel surcroît de travail sur des organes en état de rétention continuelle et presque complète. Jusqu'à l'hiver de 1763, Rousseau remédiait à cet afflux saisonnier par l'artifice, d'abord de la sonde temporaire, ensuite de la sonde à demeure. Puis, par la congestion prostatique surajoutée à la malformation congénitale, le barrage se faisait plus solide, l'obstruction plus complète. Les voies urinaires ne suffisaient plus à l'élimination. La nécessité s'imposait de recourir à la fonction vicariante des glandes sudoripares par le moyen d'un exercice violent. Exténué par des nuits de souffrances et des efforts impuissants de miction, Rousseau donnait aux survenants le spectacle d'un bûcheron laborieux et transpirant. Cette conduite, en apparence paradoxale, contribua beaucoup à renforcer chez certains biographes la croyance à une maladie imaginaire. Les physiologistes et les médecins ne sauraient s'y tromper.

* * *

Les suites de la rétention (3e période : *l'incontinence*). — En janvier 1765, Rousseau avait commencé à rédiger ses *Confessions*, comme le prouve un passage d'une lettre à Duclos : « Et malgré cela, j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs ose se dire : je suis meilleur que cet homme-là (13 janvier 1765) (1) ». Cette même phrase figure en tête du livre célèbre. Dès ses premières pages, Jean-Jacques parle de sa malformation congénitale qu, *au moment où il écrit*, « ne lui donne quelquefois des relâches que pour le laisser plus cruellement souffrir d'*une autre façon* » (2). Cette autre façon était l'*incontinence* que Rousseau croyait se *substi-*

1. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 198.

tuer à la rétention et qui en réalité s'y *ajoutait*, en un calvaire inéluctable dont le malade devait parcourir toutes les douloureuses étapes. La disparition successive du tonus vésical et de la pression musculaire abdominale amenait une surdistension telle que le sphincter du col de la vessie perdait à son tour sa tonicité, échappait à l'influence de la volonté, restait constamment entr'ouvert et laissait sourdre goutte à goutte le trop plein du réservoir. C'est le mécanisme de la miction involontaire par regorgement, effet et symptôme de l'ultime déchéance fonctionnelle. La rétention demeure entière, masquée et compliquée par l'écoulement continu d'une partie du liquide en surpression. L'incontinence urinaire tenait lieu de soupape de sûreté pour éviter l'éclatement de la vessie.

Elle compliquait une situation qui s'aggravait peu à peu :

« Il n'est pas sûr, mon bon ami, que je puisse écrire de longtemps, « tant à cause du triste état de ma santé, qui empire au point de ne « plus pouvoir me passer de sondes, quoiqu'elles me fassent souffrir « cruellement, qu'à cause de ce qui s'est passé ici par rapport à moi « (3 mars 1765) (1).

« Je souffre toujours beaucoup mon état empire au lieu de s'adou- « cir (22 avril 1765) (2).

« Voici le huitième mois que je ne suis sorti de la chambre. Plai- « gnez-moi, mon cher Coindet, vous qui savez que je n'ai plus d'au- « tre plaisir que la promenade et que je ne suis qu'une machine am- « bulante (27 avril 1765) (3).

« Car depuis quinze jours je suis retenu par une nouvelle attaque « qui me traite fort rudement (11 août 1765) (4).

« Ma rétention me tourmente si cruellement, qu'il faut laisser « passer cette attaque. Employant ma ressource ordinaire je compte « être en état de partir dans huit ou dix jours (30 novembre 1765) (5).

1. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 226.
2. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 246.
3. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 248.
4. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 274.
5. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 296.

« D'ailleurs mes nuits sont cruelles ; mon corps souffre encore « plus que mon cœur (Wootton, 10 mai 1766) (1).

« J'ai été malade, je ne suis pas bien (Wootton, 14 février 1767) (2).

« Je ne vous parle point de ma santé parce qu'elle n'est pas meil- « leure, et que ce n'est pas la peine d'en parler pour n'avoir que les « mêmes choses à dire (11 avril 1767) (3).

« ... une rechute de ma maladie (Trye, 8 septembre 1767) (4).

« ... d'autant plus que le froid terrible qu'il fait et dont l'influence « m'est bien cruelle (6 janvier 1768, Trye) (5).

« Je n'ai plus d'activité pour rien ; plus même pour la promenade « à laquelle d'ailleurs je suis forcé de renoncer depuis quelque temps « Réduit au travail très fatigant de me lever ou de me coucher, je « trouve cela de trop encore ; du reste je suis nul (Trye, 9 mars « 1768) (6). »

* * *

Les suites de la rétention (4e période : *l'infection péritonéale*). — Chassé de résidence en résidence par les tracas qu'on lui inflige ou qu'il se cause, Rousseau arrive à Bourgoin où la maladie urinaire entre dans une nouvelle phase :

« J'ai été très malade, très agité de peines et de fièvres ces temps « derniers ; maintenant, je suis tranquille mais très faible (21 no- « vembre 1768) (7).

« Depuis deux jours je suis moins bien ; j'ai de la fièvre, un grand « mal de tête, que les échecs où j'ai joué hier ont augmenté (28 no- « vembre 1768) (8).

« Ma situation devient, à tous égards, plus critique de jour en « jour ; et l'air marécageux et l'eau de Bourgoin m'ont fait contracter « depuis quelque temps une maladie singulière dont, de manière ou

1. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 343.
2. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 241.
3. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 14.
4. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 31.
5. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 49.
6. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 69-70.
7. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 124.
8. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 125.

« d'autre, il faut tâcher de me délivrer : c'est un *gonflement d'estomac* « très *considérable* et sensible même au dehors, qui m'oppresse, « m'étouffe, et me gêne au point de ne pouvoir plus me baisser ; et « il faut que ma pauvre femme ait la peine de me mettre mes souliers. « Je croyais d'abord engraisser ; mais la graisse n'étouffe pas ; je « n'*engraisse que de l'estomac*, et le *reste est tout aussi maigre* qu'à « l'ordinaire. Cette incommodité, qui croît à vue d'œil, me déter- « mine à tâcher de sortir de ce mauvais pays le plus tôt qu'il me « sera possible (30 décembre 1768) (1).

« ... l'impossibilité d'écrire moi-même où me met un grand mal « d'estomac accompagné d'enflure, d'étouffement et de fièvre « (12 janvier 1769) (2).

« Je crois que l'attitude d'être continuellement occupé à coller des « plantes et courbé sur la caisse de mon herbier a beaucoup contribué « à détruire mon estomac ; et lorsque je reprends dans des moments « la même attitude, la douleur et l'oppression qui redoublent, me « forcent bien vite à la quitter ; mais je crois que l'air et l'eau de ce « pays marécageux m'ont fait plus de mal encore (16 janvier 1769) (3).

« Pour moi mon état n'a pas empiré depuis que je suis ici, mais « je souffre toujours beaucoup (Monquin, 25 février 1769) (4).

« Je me trouve beaucoup mieux depuis que je suis ici : je respire « et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas « désenflé ; outre l'effet de l'air et de l'eau marécageuse, je crois « devoir attribuer en grande partie mon incommodité au vin du « cabaret, dont j'ai apporté avec moi une vingtaine de bouteilles, « et dont j'ai senti le mauvais effet toutes les fois que j'en ai bu. « Tous les cabaretiers falsifient et frelatent leur vin avec de l'alun, « et rien n'est plus pernicieux surtout pour moi (Monquin, 17 mars « 1769) (5).

« Je reprends des forces et j'herborise (Monquin, 19 mai 1769) (6). »

Commencée fin novembre à Bourgoin et terminée en mai à Monquin, cette nouvelle manifestation morbide a débuté par de l'agitation, de la fièvre, de forts maux de tête ; continué par de grands maux d'estomac et un gonflement très

1. *Correspondance* Hachette, t. XII, p. 131.
2. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 133.
3. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 134.
4. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 139.
5. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 150.
6. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 153.

considérable du ventre qui croît à vue d'œil, étouffe, oppresse le malade et le gêne au point de l'empêcher de se baisser et de se chausser lui-même. Ce singulier embonpoint contraste avec la maigreur du reste du corps. Rousseau présentait le symptôme classique du « ventre de batracien », il avait un épanchement péritonéal, de l'ascite, peut-être accompagnée d'un épanchement pleural, d'un hydrothorax générateur de la dyspnée.

De quelle espèce était cette ascite : mécanique par gêne de la circulation des veines porte et cave, ou inflammatoire par irritation de la séreuse ? La fièvre, l'agitation, les douleurs des périodes d'invasion et d'état imposent le diagnostic de péritonite subaiguë, à la fois par gêne circulatoire et par propagation de l'infection de la vessie au péritoine qui la recouvre. Si l'ascite avait eu uniquement une origine mécanique, elle eut évolué sans fièvre ni douleur, n'aurait pas guéri à peu près complètement en cinq mois (décembre 1768-mai 1769) et aurait récidivé presque fatalement. Ici, le grand maître en urologie, le professeur Guyon apporte l'appui de sa vaste expérience clinique. « Quand la rétention d'urine se prolonge, on voit la congestion prendre des proportions importantes ; elle s'étend à tout le système de la veine cave inférieure et même dans certains cas aux poumons et dans les rétentions un peu prolongées on trouve un épanchement séro-sanguin fort abondant dans la cavité péritonéale (1) ».

* * *

A partir de ce moment, Rousseau ne donne plus de renseignements précis sur sa maladie urinaire. Il n'en était cependant pas guéri :

« Je n'ai rien à vous dire de nouveau sur ma situation ; elle est « toujours la même que ci-devant ; mes incommodités ordinaires

1. Félix Guyon, *Leçons cliniques sur les maladies des voies urinaires*, t. I, p. 94. Baillière, 1903.

« m'ont retenu chez moi une partie de l'hiver sans pourtant m'avoir « trop maltraité (Paris, 2 avril 1771) (1).

« J'ai eu de grands maux de reins qui m'ont fait travailler debout « (Paris, 2 juillet 1771) (2). »

Les *Confessions* s'arrêtent en 1765. La Correspondance devient de plus en plus rare depuis l'année 1769 comme le montre le tableau suivant :

Années	Nombre de lettres	Années	Nombre de lettres
1763	84	1771	12
1764	99	1772	6
1765	139	1773	0
1766	81	1774	1
1767	79	1775	2
1768	73	1776	1
1769	22	1777	1
1770	37	1778	2

Le malade se tait. La maladie aussi, peut-être. Elle n'en poursuit pas moins sa marche inexorable. Le 2 juillet 1778, à l'âge de 70 ans, Jean-Jacques succombait à un œdème cérébral urémique, manifestation d'une néphrite chronique, étape ultime de la rétention incomplète et permanente d'urine.

La clinique permet de conclure : Jean-Jacques Rousseau naquit urinaire, vécut urinaire et mourut urinaire.

1. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 236.
2. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 240.

CHAPITRE III

CAUSE DE LA RÉTENTION

Si le malade, ses médecins et la grande majorité de ses biographes s'entendent pour reconnaître la réalité de la rétention, l'accord n'est pas aussi parfait au sujet de sa cause.

Siège de l'obstacle. — Mal renseigné par la réserve prudente des docteurs, Rousseau lui-même ne savait guère à quoi s'en tenir. L'extrême précocité des crises de rétention lui indiquait bien l'existence d'une malformation congénitale ; et l'insuccès presque constant des tentatives de cathétérisme démontrait la présence, dans les voies urinaires, d'un obstacle permanent que le Frère Côme seul franchit deux fois à grand peine.

« Le célèbre Morand, malgré son habileté et la délicatesse de sa « main, me fit souffrir des maux incroyables, et ne put jamais venir « à bout de me sonder. Il me conseilla de recourir à Daran, dont les « bougies plus flexibles parvinrent en effet à s'insinuer ; mais en « rendant compte de mon état à Mme Dupin, Morand lui déclara « que dans six mois je ne serais pas en vie (1750) (1).

« M. Cabanis a pu dans le temps vous le dire, il y a dix ans et plus « que ni sondes ni bougies, quelques minces qu'elles fussent, n'ont « pu entrer dans le canal de l'urèthre de votre ami (15 mai 1760) (2). »

Mais comme, entre temps, Rousseau note qu' « il employa le seul remède qui l'eût soulagé, savoir les bougies (1756) (3) »

1. *Confessions*, t. II, p. 223.
2. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. V, p. 94.
3. *Confessions*, t. II, p. 333.

et qu' « une partie de l'hiver il fut réduit à l'usage des sondes (1757) (1) », on doit comprendre qu'il s'agissait de l'impossibilité de pousser la sonde dans la vessie à travers le canal de l'urèthre et non de l'impossibilité de l'insinuer dans le canal lui-même.

Cependant le patient parut posséder quelques lueurs sur la nature de l'obstacle, « une excroissance dans l'urèthre qui bouche le canal à tel point que les bougies même de Daran n'ont jamais pu s'y introduire (1754) (2) ». Encore une fois il est question de l'impuissance à pénétrer dans la vessie ; la perméabilité de l'urèthre ne fait pas de doute, puisque Rousseau y gardait une sonde à demeure pendant de longues heures et parfois de longs jours. Dans le *Testament de* 1763 se trouvent les indications suivantes :

« Il y a des embarras dans le canal, et les bougies suppuratives « de M. Daran m'ont quelquefois procuré un peu de soulagement ; « mais leur long usage, loin de continuer à me soulager, m'a toujours « nui ; et même leur introduction devenant chaque jour plus diffi- « cile, il a fallu les faire de jour en jour plus minces, et enfin les quit- « ter par longs intervalles, pour les reprendre ensuite avec moins de « difficulté. Il m'a semblé que l'obstacle qui s'opposait à leur intro- « duction s'enfonçait toujours plus dans la vessie ; de sorte qu'il a « fallu d'année en année employer des bougies plus longues ; et, dans « les derniers temps, n'en trouvant plus qui le fussent assez, je me « suis avisé de les allonger (3). »

Cette remarque précieuse permet de localiser, avec exactitude, la malformation dans la partie la plus profonde de l'urèthre, dans la région prostatique, tout près de l'entrée de la vessie. Dans une de ses leçons, le professeur Guyon enseignait : « ce qu'il y a de plus constant dans les changements imprimés à l'urèthre prostatique par l'hypertrophie de la glande, c'est son allongement et la surélévation de

1. *Confessions*, t. II, p. 349.
2. *Corresp. Gén.*, A. Colin, t. II, p. 92.
3. Th. Dufour, *Testament de J. J. Rousseau*, *loc. cit.*, p. 17.

l'entrée de la vessie (1) ». Or, à l'examen des organes génito-urinaires de Rousseau, le frère Côme avait trouvé « une prostate squirreuse et d'une grosseur surnaturelle ».
En même temps, l'allongement de l'urèthre démontrait l'existence d'une prostatite chronique chez Rousseau.

* * *

Néoropathie urinaire. — Les médecins modernes posent des diagnostics que n'osèrent pas leurs devanciers du XVIII[e] siècle. Quelques-uns voient dans la maladie urinaire de Rousseau la manifestation d'une « névrose originelle » génératrice de troubles fonctionnels sans lésion des organes. D'autres affirment l'état anormal des voies urogénitales.

Parmi les premiers, le professeur Régis « considérant essentiellement Jean-Jacques comme un neurasthénique artério-scléreux » regarde « la pollakiurie diurne comme un phénomène d'émotivité obsédante et la pollakiurie nocturne comme très significative de l'artério-sclérose » (2).

Dans son étude sur *J.-J. Rousseau, ses infirmités physiques* (3), le Dr Cabanés écrit : « Voici donc la très intéressante consultation que M. le Dr J. Janet, l'un des meilleurs élèves du professeur Guyon, a bien voulu rédiger à notre intention : « ... Rousseau a été pendant toute son existence ce que le Dr Pierre Janet appelle un *psychasthénique*. Cette psychasthénie a revêtu différentes formes suivant son âge et les tendances correspondantes à chacune des périodes de son existence : purement urinaire dans sa jeunesse, elle est devenue génitale avec la puberté, plus tard lithophobique, et s'est terminée par des idées de persécution quand sa vessie et les femmes ont cessé de l'intéresser. Au point de

1. Félix Guyon, *loc. cit.*, t. I.
2. Dr. Régis, *Etude médicale sur J. J. Rousseau, loc. cit.*
3. D. Cabanès, *Le cabinet secret de l'histoire, loc. cit.*, p. 61.

vue urinaire, Rousseau prétend avoir apporté en naissant le germe de l'affection dont il souffrit plus tard. Il l'interprète par un vice de conformation de la vessie sur lequel on a beaucoup écrit, fort inutilement à mon avis. Comment Rousseau aurait-il pu savoir qu'il avait un vice de conformation de la vessie ? L'auto-endoscopie n'existait pas de son temps. C'est une façon à lui d'expliquer les accidents dont il a souffert, mais qui ne repose sur rien d'objectif... Nous nous refusons donc catégoriquement à admettre le vice de conformation de Rousseau ; nous n'admettons pas plus volontiers les rétentions continuelles qu'il prétend avoir éprouvées dans sa première enfance. Malgré la précision qu'il a apportée à nous faire connaître les moindres détails de son existence, nous doutons fort que sa mémoire put bien le servir en cette occasion. Il a dû se fier à cet égard aux dires de sa bonne tante Suzon qui a probablement confondu rétention avec incontinence. J'avoue ne pas connaître les rétentions durables du premier âge ; et, d'après toute l'histoire de Rousseau, je suppose qu'il a dû plus souvent pisser dans son lit que retenir son urine. Ce qui est plus vrai, c'est qu'il est toujours resté depuis pollakiurique : la crainte du besoin pressant d'uriner l'a poursuivi pendant toute sa vie... Cette pollakiurie est en effet le symptôme de début habituel de la psychopathie urinaire... Depuis ce moment (où Rousseau eut des coliques néphrétiques) sa psychopathie urinaire changea de direction, il devint lithophobe : il vit les calculs, descendus du rein, arrêtés dans sa vessie, obstruant le passage de l'urine ; et à force de croire qu'il ne pouvait plus pisser il devint rétentionniste. Il continua néanmoins à se sonder, car il nous fait part de ses achats de sondes, les préférant longues parce que probablement dans ce temps là on les faisait trop courtes ou parce qu'il avait la verge longue. Il nous dit même qu' « il bat le fusil plusieurs fois par nuit »... Telle fut la maladie de J.-J. Rousseau. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les médecins chargés de faire son autopsie

aient trouvé ses organes génito-urinaires en parfait état. Dr Jules Janet ».

A ceux qui croient que la pollakiurie incessante en général, et celle de Rousseau en particulier, relèvent d'une neurasthénie ou d'une psychasthénie, la science urologique rappelle que les envies fréquentes et permanentes d'uriner révèlent parfois une néphrite ou une cystite chroniques, le plus souvent une rétention. « Quand la rétention est incomplète c'est le signe *fréquence des mictions*, également réparties entre le jour et la nuit, ou plus prononcée pendant la nuit, en tous cas observée pendant la nuit, qui met le clinicien sur la voie du diagnostic » professait Guyon (1).

La thèse du Dr Foisy et les observations du Dr Héresco déjà citées instruisent sur les rétentions durables du premier âge.

Au sujet de l'affection spasmodique dont Soemmering (2) croyait Rousseau atteint, Guyon a écrit : « L'état spasmodique, dont le rôle est souvent incontestable dans l'empêchement ou la difficulté de la miction, de même que dans l'empêchement ou la difficulté du cathétérisme, se surajoute à une lésion temporaire ou permanente, mais ne se montre jamais à l'état indépendant. Le spasme de l'urèthre est toujours symptomatique » (3). D'ailleurs l'hypothèse d'une rétention spasmodique par névrose constitutionnelle est incompatible avec la congénitalité de l'affection urinaire chez Jean-Jacques. Les professeurs Poncet et Leriche précisent : « Les névrosés du canal ne sauraient faire cinquante années de rétention et d'incontinence. Leurs malaises ne sont point l'état habituel lentement aggravé dont souffrit Rousseau. Enfin, il n'est pas de spasme essentiel qui ne cède un jour ou l'autre au cathétérisme avec de grosses sondes, il n'est pas de spasme que n'aggrave le contact

1. F. Guyon, *Loc. cit.*, p. 137.
2. Soemmering, *Loc. cit.*, p. 171.
3. F. Guyon, *Loc. cit.*, p. 137.

d'une fine bougie (1) ». Rousseau n'obtenait de soulagement que par l'usage des sondes les plus minces.

* * *

Latence de la rétention. — Les négateurs de la lésion uréthrale de Rousseau tirent argument de la rémission des symptômes depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte, et de la période d'amélioration immédiatement antérieure à la mort. Dans leurs travaux, Foisy, Poncet et Leriche, Héresco exposent la latence habituelle, plus ou moins longue, des phénomènes morbides chez le rétentionniste du premier âge, ainsi que sur leur réapparition et leur aggravation à une période ultérieure plus ou moins avancée. Même « cliniquement le rétrécissement congénital de l'urèthre peut n'apparaître qu'à longue échéance ; l'enfant vit et grandit sans trouble aucun, tout moins au notable ; et c'est seulement assez tard, à la puberté ou à la fin de l'adolescence, lors des premières manifestations génitales que se montrent des troubles variés de la canalisation urinaire : longueur anormale de la durée de la miction du reste indolore, pollakiurie, efforts pour uriner dont le besoin est impérieux et demande à être aussitôt satisfait (2) ».

D'autre part, parce que Jean-Jacques parle moins de son état pendant ses dernières années, on n'est pas en droit de conclure qu'il n'en souffre pas autant. Il se lamente comme il écrit : peu ; et il avait presque cessé toute correspondance à cette époque. Rares comme les lettres, les plaintes ne manquent cependant pas :

« Je n'ai rien à vous dire de nouveau sur ma situation elle est « la même que ci-devant : mes incommodités ordinaires m'ont retenu « chez moi une partie de l'hiver, sans pourtant m'avoir trop mal-

1. Poncet et Leriche, *Loc. cit.*
2. Poncet et Leriche, *Loc. cit.*

« traité (2 avril 1771). Pour moi j'ai eu de grands maux de reins qui « m'ont fait prendre le parti de travailler debout (2 juillet 1171). Ma « femme est bien sensible à votre souvenir. Mes disgrâces ne lui « affectent pas moins le cœur qu'à moi : mais ma tête s'affaiblit « davantage (27 mai 1775). En ce moment je suis demi-perclus de « rhumatismes ; vieux, infirme, je sens à chaque instant le découra- « gement qui me gagne (2 février 1778) (1). »

* * *

Résultat de l'autopsie. — Le 2 juillet 1778, Rousseau mourait subitement d'un épanchement séreux sous méningé, c'est-à-dire d'un œdème cérébral par néphrite chronique, d'urémie selon l'ancienne dénomination, ultime complication de sa maladie urinaire.

Les résultats négatifs de l'autopsie de Jean-Jacques semblent une preuve péremptoire de l'inexistence des lésions des voies urinaires. En présence de plusieurs médecins et amis de Rousseau, M. Castères, chirurgien à Senlis, procéda à l'ouverture du corps : « Nous n'avons pu trouver ni dans les reins, ni dans la vessie, les uretères et l'urèthre, non plus que dans les organes et canaux séminifères, aucune partie, aucun point qui fut maladif ou contre nature ; le volume, la capacité la consistance de toutes les parties internes du bas-ventre étaient parfaitement saines et n'avaient pas la mauvaise odeur qu'elles exhalent d'ordinaire dans un temps aussi chaud au bout de trente heures de mort... Aussi, il y a lieu de croire que les douleurs dans la région de la vessie et les difficultés d'uriner que M. Rousseau avait éprouvées en divers temps, surtout dans les premières années de sa vie venaient d'un état spasmodique des parties voisines du col de la vessie ou du col même ou d'une augmentation de volume de la prostate, qui se sont dissipés en même temps que le corps se sera affaibli et maigri en vieillissant (2) ».

1. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 253.
2. *Chronique médicale*, 1er avril 1900, p. 204.

Pour l'époque de son exécution, cette autopsie était sans doute suffisante. Elle ne saurait plus satisfaire et pèche à la fois par la défectuosité de la méthode et l'abondance des lacunes. Le rapport procède par affirmation et non par description.

Dans le cas particulier du contrôle d'un calibre, il eut été sage de pratiquer un cathétérisme explorateur sur le cadavre avant la section des conduits. En outre l'exiguité normale de ces parties ne pouvait recéler des lésions très volumineuses et leur examen demandait les plus minutieuses précautions. Les praticiens de la nécropsie connaissent la difficulté de la recherche des repères anatomiques classiques et, *à fortiori*, des malformations pathologiques. D'autre part, aucun organe n'a été ni pesé, ni mensuré ; ou le résultat de ces opérations est passé sous silence.

Le protocole d'autopsie énumère les organes et affirme leur état sans les décrire. Or, pour faire foi, pour posséder une valeur scientifique réelle et se prêter à une discussion concrète, il devrait être essentiellement objectif et descriptif. Les chefs de service n'admettent plus que l'externe chargé de la nécropsie écrive : le rein est normal ; mais ils exigent que soient précisés : le poids, le volume, la couleur, la consistance, l'aspect à la section. Ces notions présentent une importance primordiale pour le rein, petit et scléreux dans la néphrite chronique, pour la vessie énorme dans la distension, pour la prostate plus gênante petite et dure que grosse et molle. Enfin, les lésions pathologiques se jugent maintenant par l'étude microscopique et non par l'étude macroscopique des parties. L'état de la science ne permettait pas aux praticiens du XVIII[e] siècle les études histologiques nécessaires à un diagnostic post-mortem. Cette carence infirme beaucoup les conclusions.

Comme Poncet et Leriche l'écrivent : « Toute l'histoire pathologique de Rousseau proteste contre un protocole autopsique aussi négatif ; et même en admettant l'idée

si souvent soutenue d'un rétrécissement spasmodique et d'une psychasthénie urinaire, il nous paraît impossible que son appareil urinaire fut intact (1) ». En effet, il ne faut pas oublier que Rousseau, *névrosé constitutionnel* ou *malformé*, fut sondé et se sonda pendant vingt-huit ans, à un moment où l'asepsie et l'antisepsie étaient inconnues. Pour qui sait combien, malgré les précautions usitées aujourd'hui, les infections par cathétérisme répété demeurent inévitables, il est certain que les voies urinaires de Jean-Jacques se trouvaient en mauvais état. Mais la recherche des lésions inflammatoires relève de l'histologie pathologique, inconnue autrefois.

Enfin les constatations négatives de l'autopsie ne valent pas contre les constatations positives : « L'ouverture de la tête, et l'examen des parties renfermées dans le crâne, nous ont fait voir une quantité très considérable (plus de huit onces) de sérosité épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui la couvrent. Ne peut-on attribuer la mort de M. Rousseau à la pression de cette sérosité, à son infiltration dans les enveloppes ou la substance de tout le système nerveux ? (2) » La seule partie assez précise du rapport impose le diagnostic de mort par urémie, conséquence fatale de la rétention incomplète mais permanente. Si, de l'aveu même du chirurgien dissecteur, Rousseau succomba des suites d'une néphrite chronique, il présentait sans aucun doute des lésions des organes urinaires. Que peuvent contre cette évidence les autres affirmations hasardées du protocole d'une autopsie incomplète ?

* * *

Nature de la malformation. — Il apparaît hors de doute que Rousseau ait été atteint d'une malformation

1. Poncet et Leriche, *Loc. cit.*
2. *Chronique Médicale*, 1er avril 1900, p. 204.

congénitale des voies urinaires et d'une rétention habituelle consécutive. Mais où siégeait l'obstacle et quelle était sa nature ?

Rousseau présentait un phimosis serré :

« Le chirurgien (à Venise) ne put venir à bout de me rassurer « qu'en me persuadant que j'étais conformé d'une façon particu- « lière à ne pouvoir aisément être infecté ; et quoique je me sois « moins exposé qu'un autre homme à cette expérience, ma santé « de ce côté n'ayant jamais reçu d'atteinte m'est une preuve que le « le chirurgien avait raison (1743) (1). »

Cette hypothétique immunité contre les maladies vénériennes ne pouvait être attribuée qu'à l'impossibilité de découvrir le gland et d'exposer la muqueuse, plus sensible que le tégument, aux contacts virulents. De notoriété courante, le phimosis serré prédispose aux inflammations de l'orifice préputial et, par un réflexe provoqué par la douleur au passage de l'urine, peut entraîner à la dysurie, à la rétention et à l'incontinence consécutive. Cependant, ces accidents se produisent plutôt dans la seconde enfance, rarement chez le nourrisson. En tous cas, une cause si simple n'aurait pas échappé à l'attention ; et, au temps de Rousseau, la circoncision, vieille presque comme le monde, n'était pas une opération inconnue.

Dans l'urèthre antérieur ou moyen, l'obstacle eut été facilement repéré : le premier cathétérisme aurait fixé la localisation, et devant les souffrances endurées par le malade, on aurait tenté l'opération. Depuis Ambroise Paré, les chirurgiens pratiquaient l'uréthrotomie interne, non sans de gros dangers pour le patient.

La région prostatique de l'urèthre profond abritait donc la malformation comme le prouvent la nécessité éprouvée par Rousseau d'allonger ses sondes, la découverte par le

1. *Confessions*, t. II, p. 152.

Frère Côme d' « une prostate grosse et squirreuse » et l'axiome du professeur Guyon sur l'accroissement pathologique de l'urèthre prostatique.

Quelques-uns des médecins et chirurgiens de Rousseau étaient convaincus, malgré ses dénégations, de l'origine blennorragique du rétrécissement :

« Il ne faut point chercher la cause de mon état dans l'effet de « quelque maladie vénérienne ; car je déclare n'en avoir jamais eu « de cette espèce. Je l'ai dit aux artistes qui m'ont soigné. J'ai jugé « que plusieurs d'entre eux ne m'en croyaient pas. Ils ont eu tort. « Cet avantage, n'étant l'effet que de mon bonheur, ne peut m'atti- « rer aucune sorte de louange ; et, soit qu'on m'en croie ou qu'on ne « m'en croie pas, je crois devoir confirmer ici la vérité que j'ai décla- « rée afin qu'on n'aille point chercher à mon mal une cause qu'il n'a « point eue (1). »

Rousseau disait bien la vérité. Lors même que sa lésion n'eût pas été congénitale, on ne pourrait lui attribuer une origine blennorragique ; elle était située dans l'urèthre profond, tandis que les rétrécissements inflammatoires siègent presque exclusivement dans l'urèthre spongieux. Car les lésions qui les constituent, consistent dans la sclérose du tissu érectile, dont l'urèthre postérieur ou profond est dépourvu. A ce signe de certitude s'en ajoute un autre de forte présomption : la longue résistance de Rousseau à l'infection urinaire. Si le gonocoque avait été en jeu, les complications auraient apparu plus rapidement, se seraient montrées beaucoup plus graves, et n'auraient pas permis une telle longévité.

Le vice de conformation pouvait consister en un rétrécissement annulaire ou valvulaire. La valvule semble la plus probable parce que la plus fréquente et la moins facile à mettre en évidence soit à l'opération, soit à l'autopsie. Dans un travail documenté, Mercier décrit parfaitement cette

1. Th. Dufour, *Le Testament de J.-J. Rousseau, loc. cit.*, p. 18.

saillie musculaire juxta-vésicale qui participe normalement à l'occlusion temporaire du col ; par leur hypertrophie ou leur inflammation, ces valvules causent une obstruction plus ou moins complète et peuvent passer inaperçues à un examen attentif : « J'ai publié deux observations où une semblable disposition avait échappé aux recherches de deux de nos premiers anatomistes et des nombreux assistants qui suivaient leur clinique » (1). Le cas de Rousseau lui paraît superposable à ceux-là.

Le Dr Foisy rapporte trois observations de sténose congénitale de l'urèthre où l'opération mit à jour une valvule juxta-vésicale. Dans trois opérations pratiquées pour des malformations congénitales de l'urèthre, Héresco note : la première fois, dans la portion périnéale, des replis longitudinaux de l'urèthre ; la deuxième fois, dans la région prostatique, un pont formé par la muqueuse repliée et tendue comme une demi-lune devant le col vésical ; la troisième fois, une valvule du col de la vessie « analogue à celles déjà signalées par Mercier » (2). Ces replis ne furent découverts qu'au prix d'une attention soutenue.

De tout ceci, la conclusion se dégage : Rousseau fut atteint et mourut des suites d'une rétention continuelle d'urine causée par une malformation dans la région prostatique de de l'urèthre consistant selon toute probabilité en une valvule tendue devant le col vésical.

1. Mercier, *Loc. cit.*
2. Héresco, *Loc. cit.*

CHAPITRE IV

CONSÉQUENCE DE LA RÉTENTION
L'infection générale

L'étude clinique de l'observation médicale de J.-J. Rousseau a montré l'existence d'une rétention presque complète et permanente d'urine avec son cortège de complications locales dues à l'infection. Se vidant toujours par trop plein, conservant un résidu longtemps soustrait à l'évacuation même partielle, la vessie constitue un excellent réservoir à culture où la pullulation microbienne se produit à merveille, dans un milieu à température constante et renouvelé sans brutalité. Les cathétérismes d'asepsie douteuse ou nulle apportent leur contingent de germes frais et actifs, lorsque les vieux bacilles épuisent leur vitalité. L'uréthrite, la prostatite, la cystite avec ou sans pyurie, la péritonite se manifestent, s'aggravent ou régressent chez Rousseau suivant le rythme de l'élimination urinaire. Le tableau de ces inflammations uréthro-vésicales alternantes s'est déroulé tout au long dans l'auto-observation de Rousseau.

Mais l'infection ne se cantonne pas dans les voies urinaires inférieures. Dès son apparition, en même temps que des déterminations locales, elle provoque des phénomènes généraux bien étudiés par Guyon (1) et Legueu (2). Chez les rétentionnistes, les principaux sont la fièvre, la fatigue, l'aptitude aux infections secondaires fixées sur tous les points de l'organisme. A l'égard de ces complications, les rétentions

1. Guyon, *Loc. cit.*
2. Legueu, *Traité Chirurgical d'urologie*, 9e Edit. F. Alean, 1921.

incomplètes se montrent plus graves parce que plus méconnues et soustraites ainsi à l'intervention salutaire. En outre, la méconnaissance de la maladie originelle laisse errer le diagnostic au sujet de ces infections généralisées mal définies et les fait ranger parfois au nombre des maladies imaginaires ou exagérées. Rousseau les signale ; l'ignorance de la cause ne l'empêchait pas d'en ressentir les effets ; ceux-ci jalonnent la route du rétentionniste méconnu :

« Par un autre hasard, je tombai malade. La maladie était inflam-
« matoire ; elle fut vive et courte, mais ma convalescence fut longue,
« et je ne fus d'un mois en état de sortir (1733) (1). Cette aventure
« m'arriva mal à propos pour ma santé qui depuis quelque temps
« s'altérait sensiblement. Je ne sais d'où venait qu'étant bien con-
« formé par le coffre et ne faisant d'excès d'aucune sorte je décli-
« nais à vue d'œil... la fièvre lente survint et je n'en ai jamais été
« bien quitte. Comment peut-on tomber dans cet état, à la fleur de
« l'âge, sans avoir aucun organe vicié, sans avoir rien fait pour dé-
« truire ma santé (1737) (2).

« Par suite d'un rhume négligé, je gagnai une fluxion de poitrine
« dont je faillis mourir. J'ai eu souvent dans ma jeunesse de ces ma-
« ladies inflammatoires, pleurésies et surtout des esquinancies aux-
« quelles j'étais très sujet, dont je ne tiens pas ici le registre, et qui
« m'ont fait voir la mort d'assez près pour me familiariser avec son
« image (1742) (3).

« Car j'ai actuellement la fièvre, mal à la tête, mal à la gorge ;
« mon état est sensiblement empiré depuis quelques jours (27 mars
« 1763) (4).

« Mon sang est calciné, la fièvre me consume, je ne pisse plus du
« tout (6 avril 1765) (5).

« Me voici, mon cher hôte, à la Ferrière, où je ne suis arrivé que
« pour y garder la chambre, avec un rhume affreux, une assez grosse
« fièvre et une esquinancie, mal auquel j'étais très sujet dans mon
« enfance, mais dont j'espérais que l'âge m'aurait exempté. Je me
« trompais ; cette attaque a été violente ; j'espère qu'elle sera courte.

1. *Confessions*, t. I, p 299.
2. *Confessions*, t. I, p. 353-354.
3. *Confessions*, t. II, p. 111.
4. *Correspondance générale*. Colin, t. IX, p. 195.
5. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 239.

« La fièvre est diminuée, la gorge se dégage, j'avale plus aisément, « mais il m'est encore impossible de parler (16 juin 1765) (1). »

On sait combien les urinaires infectés sont prédisposés aux inflammations des voies aériennes supérieures : amygdalites, laryngites, rhumes, bronchites, Rousseau leur a payé un large tribut.

* * *

Dans la pathologie de Rousseau, les localisations névritiques et articulaires de l'infection ne font pas défaut :

« Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans « ma famille, m'effrayait (21 août 1764) (2).

« Une douleur fort vive qui me tient depuis hier à la jointure du « poignet me donne à tenir la plume une difficulté qui me force « d'abréger (24 juin 1767) (3).

« En ce moment je suis demi-perclus de rhumatismes, vieux, in- « firme, je sens à chaque instant le découragement qui me gagne « (2 février 1778) (4). »

* * *

L'ensemble de ces troubles variés figure constamment dans le tableau de l'infection urinaire. La robuste constitution de Rousseau ne les lui évita pas ; elle lui permit de les supporter très longtemps.

1. *Correspondance.* Hachette, t. XI, p. 256.
2. *Correspondance.* Hachette, t. XI, p. 153.
3. *Correspondance.* Hachette, t. XI, p. 253.
4. *Correspondance.* Hachette, t. XII, p. 253.

CHAPITRE V

CONSÉQUENCE DE LA RÉTENTION
La néphrite chronique. — La mort

Dans la rétention chronique, la complication redoutable est la néphrite chronique, l'azotémie, l'intoxication urinaire.

L'azotémie des rétentionnistes. — L'azotémie des rétentionnistes a été mise en relief par le professeur Legueu : « Mais à côté des azotémies des brightiques à évolution lente, progressive, sans régression appréciable, évoluant vers la mort, fixes ou lentement ascendantes, liées à une évolution progressive d'un trouble permanent ou d'une lésion définitive du rein, on voit en chirurgie des azotémies mobiles, à ascension ou régression rapides, et dont les élévations, liées à un trouble temporaire, n'ont plus la même valeur pronostique ni la même signification que chez les brightiques... On voit chez les urinaires, et plus particulièrement chez les prostatiques, des azotémies mobiles quoique chroniques, parfois curables quoique très élevées. Elles ne dépendent que de la *rétention vésicale* ; elles naissent avec elle et s'élèvent progressivement avec sa durée. Et pour les abaisser et les ramener à un taux sinon normal, du moins compatible avec l'existence, il suffit de faire cesser la rétention d'urine. C'est la rétention vésicale seule qui commande la rétention azotée. *Ces hautes azotémies variables, et mobiles, je ne les vois que chez les individus atteints de rétention incomplète*, c'est-à-dire des gens dont la vessie infectée ou non, mais toujours en tension, n'a pas encore reçu le traitement nécessaire du sondage et de l'évacuation. *La rétention incomplète avec distension*

est, entre toutes, celle qui expose le plus à ces hautes azotémies, parce que c'est elle qui réalise la pression intravésicale la plus élevée... C'est la pression vésicale chronique, la pression sur les orifices urétéraux qui est le facteur principal du trouble sécrétoire ; la tension s'étend aux uretères et par leur intermédiaire jusqu'au rein lui-même qui est profondément troublé dans son fonctionnement » (1).

Si la distension des organes, la surpression urinaire demeurent constantes, le rein éprouve des modifications d'abord mécaniques, puis tissulaires de ses cellules sécrétoires, est gagné et envahi par l'infection ascendante venue de la vessie, subit la transformation polykystique, la déchéance fonctionnelle, l'atrophie, qui conduit le malade à l'insuffisance urinaire définitive, à l'urémie finale. Le Dr Foisy a exposé dans sa thèse tout le proceseus anatomo-pathologique des lésions rénales dans les rétrécissements congénitaux de l'urèthre (2).

* * *

Les syndromes rénaux. — La néphrite chronique constitue donc la complication fatale des rétentions incomplètes d'urine chez les sujets dont la vessie ne se vide jamais, soit spontanément, soit par un cathétérisme intégral. Au moyen de ses sondes placées dans l'urèthre sans pénétration dans la vessie, Rousseau parvenait à peine à faciliter l'écoulement du trop-plein vésical.

Pour assurer la validité de la démonstration il semble utile de rappeler ici brièvement la symptomatologie de la néphrite chronique, selon les données classiques de la clinique moderne.

L'inflammation permanente du rein ou néphrite chronique, conditionne quatre grands syndromes : urinaire, chlorurémique, azotémique, cardio-vasculaire.

1. Legueu, *Cliniques de Necker*. 2e série. Maloine, 1922, p. 216 à 221.
2. Foisy, *Le rétrécissement congénital de l'urètre*. Thèse de Paris, 1905.

Le syndrome urinaire annonce le début de la maladie et se traduit par de : la pollakiurie réflexe causée par l'irritation des cellules rénales ; la polyurie par excitation initiale des éléments sécréteurs touchés par l'inflammation, polyurie qui augmente encore la fréquence des besoins d'uriner ; l'albuminurie. Ce syndrome comporte aussi l'oligurie terminale par blocage rénal.

Le syndrome chlorurémique indique une lésion plus avancée du filtre rénal qui ne laisse pas passer les chlorures et ne les retient dans l'organisme avec le liquide de solution nécessaire. Il se manifeste surtout par des œdèmes généralisés ou localisés : tantôt sur les tissus périphériques ; tantôt sur les voies respiratoires avec de la bronchite et de l'oppression, de la pleurésie ; tantôt sur les organes abdominaux avec des vomissements et de la diarrhée, de l'ascite, tantôt sur le système nerveux avec des maux de tête, des convulsions, du délire, du coma.

Le syndrome azotémique signifie la rétention, dans le sang, de l'urée, témoin de l'intoxication de l'organisme. Il crée des troubles digestifs accompagnés de vomissements et diarrhées ; de l'amaigrissement par fonte musculaire ; des troubles nerveux, asthénie, torpeur ou agitation, insomnie, délire, angoisse, crises épileptiformes, coma.

Le syndrome cardio-vasculaire marque la gêne circulatoire, provoquée d'un côté par l'élévation de la tension artérielle consécutive à l'insuffisance de l'excrétion aqueuse, d'un autre côté par l'intoxication dûe au défaut de dépuration urinaire. Il entraîne des céphalées tenaces accentuées par le travail cérébral ; des vertiges, des éblouissements, des palpitations, de l'angoisse, de la dyspnée d'effort sous forme d'asthme, des bourdonnements et sifflements d'oreilles, des hémorragies pulmonaires, nasales, auriculaires, cérébrales ; de l'insomnie, agitation, convulsions, hémiplégie ; de la torpeur, du coma.

Pendant la durée de la maladie ces symptômes et syndromes

apparaissent, disparaissent, s'installent ; se montrent isolés ou groupés, synchroniques ou successifs, simultanés ou alternants, cycliques mais progressifs ; s'intriquent constamment, pour former un complexe morbide où un clinicien attentif arrive cependant à les individualiser.

On conçoit aussi qu'une pareille variété de symptômes favorise l'erreur. Sans la possibilité de prendre la tension artérielle, un crachement de sang chez un hypertendu évoquera l'idée d'une hémoptisie tuberculeuse. En l'absence d'œdèmes périphériques, une bronchite ou une gastro-entérite chlorurémique passeront pour une laryngo-trachéite banale ou des troubles digestifs quelconques. Une céphalée récidivante figurera une migraine névropathique ; la dyspnée cardio-vasculaire sera étiquetée asthme essentiel. Le délire toxique s'appellera manie aiguë ou mélancolie siuvant sa forme. En outre, dans certains cas de néphrite légère ou même grave, la symptomatologie se trouve très fruste ou parfois nulle. L'insuffisance urinaire revêt la forme d'un malaise anodin, dyspepsie, bronchite, insomnie et n'est dépistée que par un examen systématique des fonctions essentielles du malade. On peut voir une néphrite se révéler tout d'un coup par un accident brutal : vomissements, convulsions, coma. Un interrogatoire serré du patient ou de l'entourage relève des signes de petite azotémie passés inaperçus jusque-là et pour lesquels nul médecin ne fut consulté. Dès qu'une affection des voies digestives ou respiratoires n'a pas fait ses preuves, il est bon de penser à une lésion rénale et de pratiquer les examens nécessaires.

Enfin la maladie évolue souvent d'une manière lente et insidieuse avec des alternatives d'amélioration et d'aggravation. Au commencement et pendant un temps variable, la jeunesse ou la robustesse du malade luttent contre les attaques morbides et en triomphent momentanément. C'est la période de compensation. Avec l'âge, la diminution des forces et l'aggravation des lésions, l'état empire, les accidents passagers

deviennent permanents. La période de décompensation se déroule jusqu'à la phase terminale avec oligurie, urémie, anurie, coma plus ou moins foudroyant.

C'est dans la rétention incomplète d'urine que le professeur Legueu signale ces formes de néphrite chronique à rémissions parallèles à l'augmentation ou à la diminution de la rétention, mais à marche progressive et fatale si l'obstacle à l'évacuation vésicale n'est pas définitivement levé.

* * *

Crise azotémique hypertensive. — L'auto-observation de Rousseau fournit une ample documentation :

« J'ai une assez bonne carrure, la poitrine large, mes poumons « doivent y jouer à l'aise, cependant j'avais la courte haleine, je me « sentais oppressé, je soupirais involontairement, j'avais des pal- « pitations, je crachais le sang (1736) (1).

« Pour ma santé, je ne sais s'il vaut la peine de vous dire que je « suis tombé depuis le commencement de l'année dans une langueur « extraordinaire ; ma poitrine est affectée et il y a apparence que cela « dégénérera bientôt en phtisie (1735) (2). Un matin que je n'étais « pas plus mal qu'à l'ordinaire, en dressant une petite table sur son « pied, je sentis dans tout mon corps une révolution subite et pres- « que inconcevable. Je ne saurais mieux la comparer qu'à une es- « pèce de tempête qui s'éleva dans mon sang, et gagna dans l'instant « tous mes membres. Mes artères se mirent à battre d'une si grande « force que non seulement je sentais leur battement, mais que je le « l'entendais même, et surtout celui des carotides. Un grand bruit « d'oreilles se joignit à cela, et ce bruit était triple ou plutôt qua- « druple : savoir : un bourdonnement grave et sourd, un murmure « plus clair comme d'une eau courante, un sifflement très aigu et « le battement que je viens de dire, et dont je pouvais aisément « compter les coups sans me palper le pouls, ni toucher mon corps « de mes mains. Ce bruit interne était si grand qu'il m'*ôta la finesse* « *d'ouie* que j'avais auparavant, et me rendit non *tout à fait sourd* « mais *dur d'oreille* comme je le suis depuis ce temps-là.

1. *Confessions*, t. I, p. 353.
2. *Correspondance générale*. Colin, t. I, p. 25.

« On peut juger de ma surprise et de mon effroi. Je me crus mort ; « je me mis au lit ; le médecin fut appelé ; je lui contais mon cas en « frémissant et le jugeant sans remède. Je crois qu'il en pensa de « même ; mais il fit son métier. Il m'enfila de longs raisonnements « où je ne compris rien du tout ; puis en conséquence de sa sublime « théorie, il commença *in anima vili* la cure expérimentale qu'il lui « plut de tenter. Elle était si pénible, si dégoûtante, et opérait si peu « que je m'en lassai bientôt ; et au bout de quelques semaines, voyant « que je n'étais ni mieux ni pis, je quittai le lit et repris ma vie or- « dinaire avec *mon battement d'artères* et mes *bourdonnements* qui, « depuis ce temps-là, c'est-à-dire *depuis trente ans*,ne m'ont pas quitté « une minute.

« J'avais été jusqu'alors grand dormeur. La *totale privation de som- « meil* qui se joignit à tous ces symptômes et qui les a *constamment « accompagnés jusqu'ici* (1765), acheva de me persuader qu'il me « restait peu de temps à vivre. Cette persuasion me tranquillisa « pour un temps sur le soin de guérir. J'étais importuné de ce bruit, « mais je n'en souffrais pas : il n'était accompagné d'aucun autre « incommodité habituelle que de l'*insomnie* durant les nuits, et en « *tous temps* d'une *courte haleine* qui n'allait pas jusqu'à l'asthme « et ne se faisait sentir que quand je *voulais courir ou agir un peu « fortement* (fin de l'été 1736) (1). »

Le diagnostic s'impose : néphrite chronique à forme hypertensive : dyspnée d'effort, oppression habituelle, palpitations. Puis survient une crise de tachycardie paroxystique avec congestion de l'oreille interne et hémorragie du labyrinthe. Ce sont ces troubles organiques si nets qui sont dénommés « première crise névropathique en 1736 », par un littérateur, biographe de Rousseau, Ernest Seillière (2).

Le professeur Régis ne s'y était pas trompé, mais croyait les troubles circulatoires imputables à l'artério-sclérose, et la surdité partielle et subite à une otite scléreuse (3). Le Dr Courtade (4), auriste parisien, lui avait objecté qu'il est

1. *Confessions*, t. II, p. 4, 5, 6.
2. E. Seillière, *Jean-Jacques Rousseau*. A. Colin, Paris, p. 31.
3. E. Régis, *Chronique médicale*, 1900, nº 1.
4. Dr Courtade. *La surdité de J.-J. Rousseau* (*La chronique médicale*, 7e année, 1900, nº 3).

impossible d'attribuer la sclérose auriculaire d'un homme de 24 ans à l'artério-sclérose ; que l'otite moyenne scléreuse présente d'ailleurs un début insidieux, une marche progressive jusqu'à la *surdité totale*. L'attaque foudroyante et l'apparition brusque d'une *surdité partielle* et stationnaire témoignent d'un épanchement séreux labyrinthique, causé par des troubles circulatoires passagers. Croyant devoir éliminer la néphrite chronique, le Dr Courtade les rattachait à une dilatation du cœur droit, secondaire elle-même aux troubles digestifs dont se plaignait Rousseau ; et il posait le diagnostic de *maladie de Ménière*.

Aujourd'hui, l'otologie permet une précision encore plus grande : syndrome labyrinthique avec hémorragie partielle, sans doute vestibulaire. La néphrite chronique entraîne souvent de la labyrinthite par l'infection et intoxication urinaires. La congestion permanente occasionne bourdonnements, sifflements, vertiges. Les poussées aiguës donnent lieu à des hémorragies d'importance variable et dont le siège d'élection se trouve dans le vestibule. Une hémorragie parcellaire laisse après elle de la surdité partielle ; une hémorragie abondante de la surdité totale (H. Bourgeois) (1).

* * *

Névrose toxique. — Dans l'ignorance de la nature de sa maladie, Rousseau lui-même facilitait l'erreur de ceux qui voyaient en lui un névrosé :

« L'altération de ma santé agit sur mon humeur et tempère l'ar-
« deur de mes fantaisies. Me sentant affaiblir, je devins plus tran-
« quille et perdis un peu la fureur des voyages. Plus sédentaire, je
« fus pris non de l'ennui, mais de la mélancolie ; les vapeurs succé-
« dèrent aux passions ; ma langueur devint tristesse ; je pleurais et

1 H. Bourgeois, *Otologie. Traité de pathol. médicale et thérapeutique appliquée Sergent-Ribadeau-Dumas*. Maloine, Paris, 1922.

« soupirais à propos de rien ; je sentais la vie s'échapper sans l'avoir « goûtée. Enfin je tombai tout à fait malade (1).

« Il est certain qu'il se mêlait à cela beaucoup de vapeurs. Les « vapeurs sont les maladies des gens heureux, c'était la mienne ; les « pleurs que je versais souvent sans raison de pleurer, les frayeurs « vives au bruit d'une feuille ou d'un oiseau, l'inégalité d'humeur « dans le calme de la plus douce vie, tout cela marquait cet ennui du « bien-être qui fait pour ainsi dire extravaguer la sensibilité.

« ... Pour achever, ayant fait entrer un peu de physiologie dans « mes lectures, je m'étais mis à étudier l'anatomie, et passant en « revue la multitude et le jeu des pièces qui composaient ma machine « je m'attendais à sentir détraquer tout cela vingt fois le jour ; loin « d'être étonné de me trouver mourant, je l'étais que je pusse encore « vivre, et je ne lisais pas la description d'une maladie que je ne « crusse être la mienne. Je suis sûr que si je n'avais pas été malade, « je le serais devenu par cette fatale étude. Trouvant dans chaque « maladie des symptômes de la mienne, je croyais les avoir toutes, « et j'en gagnais par-dessus une plus cruelle encore dont je m'étais « cru délivré ; la fantaisie de guérir ; c'en est une difficile à éviter « quand on se met à lire des livres de médecine. A force de chercher, « de réfléchir, de comparer, j'allai m'imaginer que la base de mon « mal était un polype au cœur ; et Salomon (médecin) lui-même « parut frappé de cette idée (2). »

Le « polype au cœur » concrétisait la gêne précordiale de l'hypertendu ; comme la fatigue extrême, l'amaigrissement, l'insomnie, la dépression nerveuse impliquaient l'azotémie persistante ; comme les vertiges, les tintements d'oreille exprimaient la labyrinthite et l'hypertension.

« Quoique faible, je repris mes fonctions champêtres mais d'une « manière proportionnée à mes forces. J'eus un vrai chagrin de ne « pouvoir faire le jardin tout seul ; mais quand j'avais donné six « coups de bêche, j'étais hors d'haleine, la sueur me ruisselait, je « n'en pouvais plus. Quand j'étais baissé, mes battements redou- « blaient, et le sang me montait à la tête avec tant de force, qu'il « fallait bien vite me redresser (1737) (3).

1. *Confessions*, t. I, p. 358.
2. *Confessions*, t. II, p. 36.
3. *Confessions*, t. II, p. 37.

« Cependant ma santé ne se rétablissait point ; je dépérissais au « contraire à vue d'œil ; j'étais pâle comme un mort et maigre comme « un squelette ; mes battements d'artères étaient terribles, mes pal- « pitations plus fréquentes ; j'étais continuellement oppressé et ma « faiblesse enfin devint telle que j'avais peine à me mouvoir ; je ne « pouvais presser le pas sans étouffer, je ne pouvais me baisser sans « avoir de vertiges, je ne pouvais soulever le plus léger fardeau ; « j'étais réduit à l'inaction la plus tourmentante pour un homme « aussi remuant que moi (1737) (1). »

Déjà à 24 ans, Rousseau faisait donc de l'azotémie avec hypertension. Cette azotémie indiquait une lésion du rein par inflammation issue de la rétention incomplète permanente d'urine. Au moment de cette crise aiguë, les voies urinaires subirent une poussée de distension et d'infection plus forte que d'habitude.

En septembre 1737, Jean-Jacques bénéficiait du « relâche » estival habituel, et pouvait faire d'assez agréable façon le voyage vers Montpellier en compagnie de M^me^ de Larnage. En arrivant à destination « ses vapeurs étaient « bien guéries, mais tous ses autres maux lui restaient » (2), à savoir les symptômes objectifs de la néphrite, oppression, bourdonnements, asthénie.

* * *

Syndromes associés. — Ils ne devaient plus jamais le quitter et s'ajoutèrent aux malaises propres à la rétention et à l'infection. L'azotémie, la chlorurémie, l'hypertension, la fièvre alternent ou s'associent.

Les *troubles gastro-intestinaux* se montrent précoces, accentués et fréquents :

« L'eau que je buvais était un peu crue et difficile à passer comme « sont la plupart des eaux de montagnes. Bref je fis si bien qu'en « moins de deux mois je me détruisis totalement l'estomac que

1. *Confessions*, t. II, p. 36.
2. *Confessions*, t. II, p. 52.

« j'avais en très bon état jusqu'alors. Ne digérant plus, je compris « qu'il ne fallait plus espérer de guérir (1737) (1). »

Dans l'éclosion de cette dyspepsie, la néphrite agit incontestablement plus que l'absorption d'eau de montagne.

« En dernier lieu je viens d'être attaqué de violentes coliques « d'estomac, accompagnées de vomissements continuels et d'un « flux de ventre excessif. J'ai fait mille remèdes inutiles, j'ai pris « l'émétique et, en dernier lieu, le simarouba ; le vomissement est « calmé, mais je ne digère plus du tout. Les aliments sortent tels « que je les ai pris ; il a fallu renoncer même au riz qui m'avait été « prescrit, et je suis réduit à me priver presque de toute nourriture, « et par-dessus tout cela d'une faiblesse inconcevable (1748) (2). »

« J'ai eu ces jours-ci de grands maux d'estomac pour avoir eu la « présomption de vivre en paysan et manger du chou au lard plus « qu'à moi n'appartenait (1757)) (3). »

« J'ai été plus malade ces derniers temps, j'ai eu des vomisse- « ments (20 juillet 1761) (4). »

Les *inflammations des voies respiratoires* lui infligèrent, après les grosses alertes du début, bronchites, congestions pulmonaires, pleurésies déjà signalées. Il y en eut d'autres :

« Je suis, mon bon ami, accablé de mille maux et entre autres « d'une fièvre assez vive causée par un gros rhume (1758) (5).

« Je n'ai eu cet hiver, quoique très doux, que rhume, que fièvre « (1750) (6).

« Je ne suis arrivé que pour y garder la chambre avec un rhume « affreux (1765) (7). »

Commencée durant la grande crise d'azotémie aux Charmettes, l'*insomnie* devient habituelle. Rousseau se plaint

1. *Confessions*, t. II, p. 5.
2. *Correspondance générale*. A. Colin, t. I, p. 285.
3. *Correspondance Générale*. A. Colin, t. III, p. 67.
4. *Correspondance générale*. A. Colin, t. IV, p. 169.
5. *Correspondance générale*. A. Colin, t. IV. p. 149.
6. *Correspondance générale*. A. Colin, t. VIII, p. 369.
7. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 256.

amèrement de la « totale privation de sommeil qui a constamment accompagné » tous ses symptômes morbides.

« Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des « nuits, et que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul « instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état présent en « songeant aux divers événements de ma vie (26 janvier 1762) (1).

« D'ailleurs mes nuits sont cruelles ; mon corps souffre encore « plus que mon cœur ; la perte totale du sommeil me livre aux plus « tristes idées (Wootton, 10 mai 1766) (2). »

En contraste aux « nuits blanches » accusées par Jean-Jacques, ses biographes et commentateurs citent l'anecdote rapportée par le comte d'Escherny : le soir d'une excursion en groupe au mont Chasseron, le colonel de Puri entendit ronfler Rousseau et l'en félicita (3). Mais ce détail ne prouve rien : outre qu'il est possible de ronfler quelques instants et de passer tout le reste de la nuit éveillé, une exception due au bienfaisant effet habituel de la promenade, n'infirme pas la règle. Sur ce point comme sur les autres, la véracité de Rousseau ne saurait être mise en doute.

* * *

Hypertension. — Les hémoptisies décrites par Rousseau durant sa jeunesse relevaient de l'hypertension artérielle et non de la tuberculose, puisque le malade faisait concurremment une crise d'azotémie ; d'ailleurs il mourut d'urémie et non de phtisie.

Jean-Jacques était sujet aussi aux épistaxis fréquents chez les hypertendus. Il les passe sous silence, ce qui démontre l'existence de quelques lacunes dans son auto-observation. Le 30 juillet 1760, la Maréchale de Luxembourg écrit à son

1. *Correspondance générale.* **A. Colin, t. VII, p. 71.**
2. *Correspondance.* **Hachette, t. XI, p. 343.**
3. Comte d'Escherny, *Œuvres philosophiques, historiques.* 3 vol. in-12. Paris, 181[illegible].

ami pour lui reprocher ses imprudences coutumières : « Vous vous échauffez à courir, vous n'êtes pas un moment en place ; vous faites des promenades trop longues ; vous tirez de l'arc continuellement, et puis vous saignez du nez » (1).

La céphalée, conséquence de l'infection et de l'intoxication urinaires, accompagnait toutes les crises et exarcerbations de la maladie, aggravée parfois par le travail intellectuel.

« J'ai un grand mal de tête que les échecs, où j'ai joué hier, ont « augmenté (1768) (1). »

Vers la fin de la maladie et de la vie de Rousseau, le syndrome urinaire fit probablement sa réapparition sous forme d'*oligurie*, au lieu de la *polyurie* du début. La dégénérescence progressive du rein *diminuait* peu à peu la sécrétion urinaire, et proportionnellement, la rétention ou du moins la distension vésicale. La pollakiurie en devenait moins fréquente et les cathétérismes répétés moins nécessaires. Rousseau se tait dans cette période de son existence ; mais l'intensité des tourments et l'acuité des douleurs avaient dû s'atténuer. Car ceux qui le visitaient alors avec assiduité auraient sans doute remarqué chez le vieillard, vêtu de nouveau à la française, l'appareil des sondes, les signes révélateurs de l'incontinence d'urine, et n'auraient pas manqué de les noter dans leurs souvenirs.

* * *

Vertige. — Le syndrome cardio-vasculaire occasionna le grand vertige que Rousseau ressentit le 24 février 1776 dans la cathédrale de Notre-Dame où il était venu déposer le manuscrit des « Dialogues » :

1. *Correspondance générale*. A. Colin, t. V, p. 169.
2. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 125.

« Au moment que j'aperçus cette grille, je fus saisi d'un vertige « comme un homme qui tombe en apoplexie ; et ce vertige fut suivi « d'un bouleversement dans mon être, tel que je ne me souviens « pas d'en avoir été éprouvé jamais un pareil. L'église me parut avoir « tellement changé de face, que, doutant si j'étais bien dans Notre-« Dame, je cherchais avec effort à me reconnaître et à mieux dis-« cerner ce que je voyais... Je sortis rapidement de l'église, résolu « à n'y rentrer de mes jours, et, me livrant à toute mon agitation, je « courus tout le reste du jour, errant de toutes parts, sans savoir ni « où j'étais, ni où j'allais, jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, la lassi-« tude et la nuit me forcèrent à rentrer chez moi rendu de fatigue « et hébété de douleur (1). »

Symptomatique d'azotémie avec hypertension, cette attaque en 1776, à Notre-Dame, se rattache à la première grande crise en 1736 aux Charmettes ; atteste la continuité de l'affection rénale ; en témoigne l'aggravation, après une évolution ininterrompue de quarante années, sous la forme d'un syndrome épileptique. Le grand vertige devant la grille, sans perte de connaissance complète mais avec une obnibilation intellectuelle consécutive, présente tous les caractères d'un équivalent épileptique. Et la course désordonnée dans les rues de Paris, dans un état d'inconscience presque absolue, ne peut être autre chose qu'un état épileptoïde crépusculaire avec fugue.

* * *

Epilepsie symptomatique. — C'est que durant les dernières années de Rousseau, la néphrite chronique parachève son œuvre en provoquant de l'épilepsie symptomatique avec crises convulsives. Soit qu'il n'en ait pas eu conscience, soit qu'il se soit tu sur elles, comme sur les autres troubles morbides de la même période, le malade ne les a pas signalées. Mais des amis assistèrent à ces scènes douloureuses, entre autres Corancez qui « vit Rousseau constamment et

1. J.-J. Rousseau, *Œuvres*, *Les Dialogues*. Edit. Garnier, p. 512.

sans interruption pendant les douze dernières années de sa vie » et donne la relation suivante :

« Depuis longtemps je m'apercevais d'un changement frappant « dans son physique ; je le voyais souvent dans un état de convul- « sion qui rendait son visage méconnaissable, et surtout l'expres- » sion de sa figure réellement effrayante. Dans cet état, ses regards « semblaient embrasser la totalité de l'espace, et ses yeux parais- « saient voir tout à la fois, mais dans le fait ils ne voyaient rien. Il « se retournait sur sa chaise et passait le bras par-dessus le dossier. « Ce bras, ainsi suspendu, avait un mouvement accéléré comme celui « du balancier d'une pendule, et je fis cette remarque plus de quatre « ans avant sa mort ; de façon que j'ai eu tout le temps de l'obser- « ver. Lorsque je lui voyais prendre cette posture à mon arrivée, « j'avais le cœur ulcéré, et je m'attendais aux propos les plus extra- « vagants ; jamais je n'ai été trompé dans mon attente (1). »

Corancez donne à son insu la description complète d'une crise d'*épilepsie à forme bravais-jacksonienne* (2). Rien n'y manque : début par la fixité du regard ; phase tonique qui fait se retourner le malade ; phase clonique unilatérale avec mouvement rythmique et pendulaire du bras ; fin de la crise par une phase d'obnubilation intellectuelle avec délire onirique. Le tableau est saisissant de vérité. Par imbibition toxique de son cerveau Rousseau subissait, après tant d'autres tourments, les affres du mal comitial, qui évolua pendant au moins quatre années avant la mort, c'est-à-dire de 1774 à 1778, marqué en 1776 par l'équivalent épileptique qui se déclancha à Notre-Dame.

Un autre fidèle des derniers jours, Bernardin de Saint-Pierre rapporte aussi des faits du même ordre :

« Cependant j'attribue à ces promenades brûlantes une maladie « qu'il éprouva dans l'été de 1777. C'était une révolution de bile « avec des *vomissements* et des *crispations de nerfs* si violentes qu'il

1. Corancez, *De J.-J. Rousseau* (*Journal de Paris*, an VI, nº 251 à 261).

2. Cette forme d'épilepsie à type bravais-jacksonnien, dans la néphrite chronique a été particulièrement étudiée par les professeurs Chauffard et Chantemesse.

« m'avoua n'avoir jamais tant souffert. Sa dernière maladie, arrivée « l'année suivante dans la même saison, à la suite des mêmes exer- « cices pourrait bien avoir eu la même cause (1). »

La description est moins précise. Le spectateur était là plus ému que clairvoyant. Mais cette « révolution de bile avec des vomissements et des crispations de nerfs » suffit à caractériser une crise de convulsions épileptiques avec expuition de glaires filantes. Les deux relations se complètent : la première décrit les phénomènes nerveux du syndrome épileptique ; la seconde les phénomènes sécrétoires.

* * *

La mort de Rousseau. — Un ami de Jean-Jacques, le Dr le Bègue du Presle, a publié et laissé à la postérité une relation véridique de la mort de Rousseau, afin de protester contre les bruits malveillants colportés dans le public : « La sensibilité extrême que je connaissais à M. Rousseau m'avait fait croire qu'il exagérait la méchanceté et l'activité de ses ennemis ; mais ce qu'ils ont répandu et comme accrédité sur les causes et sur les circonstances de sa mort, ne me permet plus de douter de leur nombre et de leur acharnement (2) »

Le Dr Le Bègue du Presle n'assista pas aux derniers moments de Rousseau, mais arriva fort peu après et recueillit des renseignements de la bouche même de Thérèze Le Vasseur et la famille de Girardin : « Le jeudi 2 juillet 1778, il se leva de bonne heure, se promena dehors suivant son usage jusqu'à l'heure de son déjeuner, qu'il fit selon sa coutume avec du café au lait préparé par sa femme et dont elle prit une tasse ainsi que sa servante. Aussitôt après le déjeuner, il demanda à sa femme de l'aider à s'habiller ; parce que la veille il avait promis d'aller au château dans la matinée.

1. Bernadin de Saint-Pierre, *loc. cit.*

2. Le Bègue du Presle, *Relation ou notice de M. Jean-Jacques Rousseau. Circonstances de sa mort*, White et Johnson, Londres, 1778, p. 2.

Il se préparait à sortir lorsqu'il commença à se sentir dans un état de malaise, de faiblesse et de souffrance générale. Il se plaignit successivement de picotements très incommodes à la plante des pieds ; d'une sensation de froid le long de l'épine du dos, comme s'il y coulait un fluide glacé ; de douleurs de poitrine ; et surtout, pendant la dernière heure de sa vie, de douleurs de tête d'une extrême violence, qui se faisaient sentir par accès ; il les exprimait en portant les deux mains à sa tête, et disant qu'il semblait qu'on lui déchirait le crâne.Ce fut dans un de ces accès que sa vie se termina ; et il tomba de son siège par terre. On le releva à l'instant, mais il était mort ; car les chirurgiens qu'on n'avait pu avoir plus tôt, employèrent sans succès la saignée, l'alcali volatil, les vésicatoires, etc... (1) ».

Le diagnostic ne fait pas de doute : mort presque foudroyante par ictus apoplectique.

Le lendemain l'autopsie fut pratiquée par le Dr Casterés, en présence du Dr Le Bègue du Presle et de dix autres personnes. Les résultats en sont consignés dans le chapitre concernant la cause de la rétention. Le rapport nécropsique signale, à l'ouverture de la tête, la présence « d'une quantité très considérable (plus de huit onces) de sérosité épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui la recouvrent (2) ». On peut discuter la quantité de liquide dont le chirurgien n'a indiqué le mode ni de prélèvement, ni de pesée ; mais sa présence suffit à indiquer l'œdème méningé. Cet œdème seul a-t-il déterminé la mort ? Etait-il en même temps intracérébral ? Y a-t-il eu simultanément hémorragie sous-corticale ? Autant de points laissés obscurs par les lacunes du rapport, qui ne parle pas de la section du cerveau. Mais l'œdème méningé était certainement causé par la néphrite chronique chlorurémique, azotémique et hyper-

1. Le Bègue du Presle, *loc. cit.*, p. 13.

2. *Chronique médicale*, le numéro du 1er avril contient le protocole d'autopsie *in-extenso*.

tensive à la fois. Œdème méningé seul ou méningo-encéphalique, avec ou sans hémorragie sous corticale ou centrale, les symptômes terminaux n'en sont pas moins ceux de l'urémie.

C'est l'opinion de M. le professeur Achard : « On trouve assez fréquemment à l'autopsie des urémiques un liquide surabondant sous les méninges et les ventricules du cerveau et parfois en même temps de petites effusions sanguines sous la pie-mère... L'œdème aigu de l'encéphale peut se produire comme l'œdème aigu du poumon. D'ailleurs durant toute sa vie Rousseau a eu des symptômes figurant au tableau classique de la néphrite interstitielle » (1).

Le bruit du suicide de Rousseau avait couru à Paris sitôt après sa mort, et provoqué les protestations et la relation du Dr Le Bègue du Presle. Depuis, l'hypothèse a été souvent agitée ; on trouvera dans l'ouvrage impartial et documenté de Ducros tous les documents nécessaires (2). A l'ouverture du cercueil, ceux qui ont tenu le crâne de Rousseau entre leurs mains n'y ont trouvé ni la perforation ni le fracas qu'aurait dû y laisser une balle homicide (3).

Manifestation suprême de la maladie urinaire, l'œdème cérébral frappe à mort Jean-Jacques Rousseau, fermant un cycle fatal que la rétention avait ouvert. Jamais observation médicale ne présenta plus de régularité dans le développement des symptômes et n'imposa de diagnostic avec plus de rigueur logique. La rétention congénitale et la néphrite chronique dominent toute la physiologie pathologique de l'auteur des *Confessions*.

1. Cabanès, *Les indiscrétions de l'Histoire*, série VI. Albin Michel, Paris, 1906. « J.-J. Rousseau s'est-il suicidé ? ».
2. Ducros, *loc. citat.*, t. III, p. 244.
3. Girardet, *La mort de J.-J. Rousseau*, Thèse de Lyon, 1909.

CHAPITRE VI

CONSÉQUENCE DE LA RÉTENTION

Les échecs thérapeutiques

Les résultats donnés par un mode de traitement renseignent, par interprétation rétrograde, sur la nature de la maladie ; et le critérium thérapeutique aide beaucoup le diagnostic

Les échecs thérapeutiques. — Rousseau n'enregistra que des faillites médicales :

« Cependant l'air de la campagne ne me rendit point ma première « santé. J'étais languissant, je le devins davantage. Je ne pus sup- « porter le lait : il fallut le quitter. C'était alors la mode de l'eau « pour tout remède ; je me mis à l'eau, et si peu discrètement qu'elle « faillit me guérir non de mes maux, mais de la vie. Tous les matins « en me levant, j'allais à la fontaine avec un grand gobelet ; et j'en « buvais successivement en me promenant, la valeur de deux bou- « teilles. Je quittai tout à fait le vin à mes repas. L'eau que je buvais « était un peu crue et difficile à passer, comme sont la plupart des « eaux de montagne. Bref, je fis si bien, qu'en moins de deux mois « je me détruisis totalement l'estomac que j'avais eu très bon jus- « qu'alors (1736) (1). Non seulement cette opinion me détacha de « tous les vains soucis de la vie, mais elle me délivra de l'importunité « des remèdes auxquels on m'avait jusqu'alors soumis malgré moi. « Salomon, convaincu que des drogues ne pouvaient me sauver, m'en « épargna le déboire,et se contenta d'amuser la douleur de ma pauvre « maman avec quelques-unes de ces ordonnances indifférentes qui « leurrent l'espoir du malade et maintiennent le crédit du médecin. « Je quittai l'étroit régime ; je repris l'usage du vin et tout le train de

1. *Confessions*, t. II, p. 4.

« vie d'un homme en santé, selon la mesure de mes forces, *sobre sur* « *toute* chose, mais ne m'abstenant de rien (1). »

A Montpellier en 1737 :

« J'allai consulter les praticiens les plus illustres, surtout M. Fizes, « et, pour surabondance de précaution, je me mis en pension chez « un médecin, M. Fitz-Moris, qui se chargea de l'exécution des « ordonnances de M. Fizes, et de veiller sur ma santé. Il s'acquitta « fort bien de cet emploi quant au régime ; on ne gagnait pas d'indi- « gestion à cette pension-là. Cependant comme on ne mourait pas de « faim non plus, cette manière de vivre me fit du bien réellement et « m'empêcha de retomber dans mes langueurs. Je passais la matinée « à prendre des drogues, surtout je ne sais quelles eaux, je crois les « eaux de Vals (2).

« Il était clair que mes médecins, qui n'avaient rien compris à « mon mal, me regardaient comme un malade imaginaire, et me « traitaient sur ce pied avec leur squine, leurs eaux et leur petit-lait. « Tout au contraire des théologiens, les médecins n'admettent pour « vrai que ce qu'ils peuvent expliquer, et font de leur intelligence « la mesure des possibles. Ces messieurs ne connaissaient rien à mon « mal ; donc je n'étais pas malade ; car comment supposer que des « docteurs ne sussent pas tout ? Je crois qu'ils ne cherchaient qu'à « m'amuser et me faire manger mon argent (3).

« Pour ma santé, il n'est pas étonnant qu'elle ne se remette pas « ici. Premièrement, les aliments n'y valent rien, mais rien, je dis « rien et ne badine pas. Le vin y est trop violent et incommode « toujours... Un certain vent qu'on appelle le *marin* amène de temps « en temps des brouillards épais et froids, chargés de particules sa- « lines qui sont fort dangereuses ; aussi j'ai ici des rhumes, des maux « de gorge et des esquinancies bien plus qu'à Chambéry... Il faut « donner de l'argent tous les jours pour les eaux, bouillon de poulet, « purgatifs, bains (23 octobre 1737) (4).

« Tout ce qui soulage les autres, les tisanes, les bains, la saignée, « empiraient mes maux (5).

« Cette promenade (huit jours à Saint-Germain) et cette occupa-

1. *Confessions*, t. II, p. 13.
2. *Confessions*, t. II, p. 52.
3. *Confessions*, t. II, p. 55.
4. *Correspondance générale*. A. Colin, t. I, p 63.
5. *Confessions*, t. II, p. 229.

« tion firent du bien à mon humeur et à ma santé. Il y avait déjà « plusieurs années que, tourmenté de ma rétention, je m'étais tout à « fait livré aux médecins, qui, sans alléger mon mal, avaient épuisé « mes forces et détruit mon tempérament. Au retour de Saint-Ger- « main, je me trouvai plus de forces et me sentis beaucoup mieux. « Je suivis cette indication, et, résolu de guérir ou de mourir sans « médecins et sans remèdes, je leur dis adieu pour jamais, et je me « mis à vivre au jour la journée, restant coi quand je ne pouvais aller, « et marchant sitôt que j'en avais la force -1753) (1).

« L'eau de chaux ne m'ayant rien fait, je l'ai quittée. Le lait « ayant tout à fait supprimé les urines, j'ai été forcé de le quitter « (Lettre à un médecin, 10 mai 1738) (2).

« Ce n'est point par dédain, Monsieur, que je n'ai pas accepté le « tonnelet de harengs que vous m'aviez envoyé par M. Hérisson, « mais comme je ne suis point à présent en état de manger du hareng, « c'eut été un présent perdu (Lettre à Rey), 14 octobre 1761 (3).

« Les bains, les diurétiques, tout ce qui apporte ordinairement du « soulagement à ces sortes de maux n'a jamais fait qu'augmenter « les miens, et jamais la saignée ne m'a procuré le moindre soula- « gement. Les médecins et chirurgiens n'ont jamais fait sur moi « que des raisonnements vagues, par lesquels ils cherchaient bien « plus à me consoler qu'à m'instruire. Faute de savoir guérir le corps « ils ont voulu se mêler de guérir l'esprit. Leurs soins n'ont pas plus « profité à l'un qu'à l'autre : j'ai vécu beaucoup plus tranquille de- « puis que je me suis passé d'eux (4).

« Quant à la truite, l'assaisonnement et la main qui l'a préparée « doivent rendre excellente une chose naturellement aussi bonne ; « mais mon état présent m'interdit l'usage de ces sortes de mets. « Toutefois ce présent vient d'une part qui m'empêche de le refuser, « et j'ai grand peur que ma gourmandise ne m'empêche de m'en abs- « tenir (20 août 1764) (5).

« Le café n'a pas encore été essayé, parce que vous en aviez laissé, « et qu'ayant été malade il en a fallu suspendre l'usage (février « 1767) (6).

« Comme les liqueurs ne sont point à mon usage et que je n'en

1. *Confessions*, t. II, p. 270.
2. *Correspondance Générale*, A. Colin t. III, p. 327.
3. *Correspondance Générale*, t. IV, p 237.
4. Th. Dufour, *Testament de J.-J. Rousseau* (*loc. cit.*, p. 18),
5. *Correspondance*, Hachette, t. XI, p. 152.
6. *Correspondance*, Hachette, t. XI, p. 418,

« bois jamais, permettez que je vous renvoie les deux bouteilles « février 1767) (1). »

La cause des échecs. — Rien de ce qui guérissait les autres ne parvenait à soulager Rousseau. C'est que Rousseau n'avait pas la même maladie que les autres.

Le genre de médications ordonnées indique le diagnostic des docteurs de Jean-Jacques. Ils le soignèrent au début pour une néphrite qui n'était qu'une partie de sa maladie. L'eau, le lait, les diurétiques aggravaient son état au lieu de l'apaiser. C'est que dans sa jeunesse Rousseau souffrit surtout par répercussion mécanique de sa rétention ; l'urination insuffisante ne lui permettait seulement pas de se débarrasser de la quantité normale de liquide absorbé et occasionnait de la rétention aqueuse, de l'hydrémie. Lorsque sous le prétexte d'activer la fonction urinaire, on mettait Rousseau au lait et aux tisanes, on le gorgeait d'un volume de liquide qu'il se trouvait impuissant à éliminer complètement, et tous ses malaises augmentaient d'autant. Les œdèmes s'étendaient, l'hypertension artérielle s'élevait encore. Bronchites, asthme, oppression, vertiges, hémorragies se multipliaient en proportion. L'effet des saignées se montrait absolument nul. Car après lui avoir enlevé 4 ou 500 cmc. de sang, le chirurgien lui ordonnait force diurétiques qui avaient tôt fait de ramener la tension sanguine à un taux élevé.

Au contraire quand l'expérience eut instruit Rousseau sur la thérapeutique convenable, une accalmie relative et assez longue se produisit. A Montpellier, chez le Dr Fitz-Moris il buvait des eaux de Vals mais mangeait peu et se purgeait souvent. Ensuite il se mit à manger et à boire de tout mais en *quantité modérée*. Celà le sauva pour un instant. L'exercice, la marche amenaient la transpiration et une détente consécutive. Bientôt, il fallut y ajouter des exercices plus énergiques pour déterminer une sudation de plus en

1. *Correspondance*, Hachette, t. XI, p. 424.

plus abondante. Rousseau sciait du bois comme un forcené, à la grande surprise de son entourage.

Lorsque, par les progrès de l'âge et de l'infection rénale, la maladie urinaire s'aggrava, le traitement imaginé par Rousseau perdit son efficacité. A Bourgoin, le vin ne lui réussissait pas plus que l'eau et au contraire favorisa l'apparition de l'ascite péritonéale en 1768-1769. Le régime diététique devint plus sévère : pas de liqueurs, peu de vin, pas d'alimentation excitante. A ce point, où à l'hydrémie primitive, se joignirent les progrès de l'azotémie par déchéance rénale graduelle, aucune des médications usitées par le malade ne pouvait agir. Alors les saignées eussent été utiles, suivies d'une cure de réduction des liquides et des solides. Cette thérapeutique rationnelle se produisit une fois par un hasard providentiel : après une chute violente sur le sol, il se produisit une plaie au front suivie d'une abondante hémorragie et syncope. Rousseau nous en raconte les effets. Il revenait à lui :

« La nuit s'avançait. J'aperçus le ciel, quelques étoiles et un peu « de verdure. Cette première sensation fut un moment délicieux. Je « ne me sentais encore que par là. Je naissais dans cet instant à la « vie, et il me semblait que je remplissais de ma légère existence tous « les objets que j'apercevais. Tout entier au moment présent, je ne « me souvenais de rien ; je n'avais nulle notion distincte de mon « individu, pas la moindre idée de ce qui venait de m'arriver ; je « ne savais ni qui j'étais, ni où j'étais ; je ne sentais ni mal, ni crainte, « ni inquiétude. Je voyais couler mon sang comme j'aurais vu couler « un ruisseau, sans songer seulement que ce sang m'appartint en « aucune sorte. Je sentais dans tout mon être un calme ravissant, « auquel, chaque fois que je me le rappelle, je ne trouve rien de com- « parable dans toute l'activité des plaisirs connus (1). »

A ce moment, le 24 octobre 1776, le malade se trouvait en état d'urémie permanente. Aussi après cette saignée for-

1. *Rêveries*, p. 204.

tuite, Jean-Jacques ressentit-il un bien-être physique qu'il ne devait plus jamais éprouver.

Ainsi donc, aux deux extrêmes de sa vie, Rousseau souffrit de l'insuffisance du diagnostic. Dans sa jeunesse, il fut soigné d'une néphrite à peine à son début, par un traitement défavorable à la rétention, dont il augmentait les tourments par la distension vésicale accrue, et aggravait les effets par la recrudescence de l'hydrémie. A l'âge adulte, une constitution robuste, jointe à une hygiène assez rationnelle, procure au patient une existence relativement agréable de 1738 à 1752 environ. Les accidents reprennent alors et Rousseau, réfractaire aux soins médicaux, reste livré à son empirisme impuissant contre le redoublement de ses maux.

L'échec constant de la thérapeutique confirme le diagnostic de rétention incomplète d'urine. Le succès temporaire de la saignée accidentelle du 24 octobre 1776, assure le diagnostic de néphrite chronique.

Jean-Jacques Rousseau n'accordait confiance ni à la médecine, ni aux médecins de son temps. Cependant ce péché lui sera remis parce qu'il en fit amende honorable. Son ami des derniers jours, Bernardin de Saint-Pierre en reçut la confession : « Il se reprochait plusieurs choses, entre autres ce qu'il avait dit contre les médecins. De tous les savants, disait-il, ce sont ceux qui savent le plus et le mieux » (1).

1. Bernardin de Saint Pierre, *loc cit*.

CHAPITRE VII.

CONSÉQUENCE DE LA RÉTENTION

Les perversions.

Le masochisme. — Doué d'une rare faculté d'analyse, Rousseau a laissé un exposé magistral de ses malaises physiques. Il n'a pas été moins pénétrant et précis dans la description de ses troubles intellectuels et moraux.

« Comme Mlle Lambercier avait pour nous l'affection d'une mère,
« elle en avait aussi l'autorité, et la portait quelquefois jusqu'à nous
« infliger la punition des enfants, quand nous l'avions méritée. Assez
« longtemps elle s'en tint à la menace ; et cette menace d'un châtiment
« tout nouveau pour moi me semblait très effrayante ; mais après
« l'exécution je le trouvai moins terrible à l'épreuve que l'attente
« ne l'avait été ; et ce qu'il y a de plus bizarre est que ce châtiment
« m'affectionne davantage encore à celle qui me l'avait imposé. Il
« fallait même toute la vérité de cette affection et toute ma dou-
« ceur naturelle pour m'empêcher de chercher le retour du même
« traitement en le méritant ; car j'avais trouvé dans la douleur, dans
« la honte même un mélange de sensualité qui m'avait laissé plus
« de désir que de crainte de l'éprouver derechef par la même main.
« Il est vrai que, comme il se mêlait sans doute à cela quelque ins-
« tinct précoce du sexe, le même châtiment reçu de son frère ne
« m'eut point du tout paru plaisant. Mais de l'humeur dont il était,
« cette substitution n'était guère à craindre ; et si je m'abstenais de
« mériter la correction, c'était uniquement de peur de fâcher
« Mlle Lambercier : car tel est en moi l'empire de la bienveillance, et
« même de celle que les sens ont fait naître, qu'elle leur donna tou-
« jours la loi dans mon cœur.

« Cette récidive que j'éloignais sans la craindre, arriva sans qu'il
« y eût de ma faute, c'est-à-dire de ma volonté, et j'en profitai, je
« puis dire, en sûreté de conscience. Mais cette seconde fois fut aussi

« la dernière ; car Mlle Lambercier, s'étant sans doute aperçue à « quelque signe que ce châtiment n'allait pas à son but, déclara « qu'elle y renonçait et qu'il la fatiguait trop...

« Qui croirait que ce châtiment d'enfant, reçu à huit ans par la « main d'une fille de trente, a décidé de mes goûts, de mes désirs, « de mes passions, de moi pour le reste de ma vie, et cela précisément « dans le sens contraire à ce qui devait s'ensuivre naturellement ? « En même temps que mes sens furent allumés, mes désirs prirent « si bien le change, que, bornés à ce que j'avais éprouvé, ils ne s'avi- « sèrent point de chercher autre chose. Avec un sang brûlant de sen- « sualité presque dès ma naissance, je me conservai pur de toute souil- « lure jusqu'à l'âge où les tempéraments les plus froids et les plus « tardifs se développent. Tourmenté longtemps sans savoir de quoi, « je dévorais d'un œil ardent les belles personnes ; mon imagination « me les rappelait sans cesse, uniquement pour les mettre en œuvre « à ma mode, et en faire autant de Mlle Lambercier.

« Même après l'âge nubile, ce goût bizarre, toujours persistant et « porté jusqu'à la dépravation, jusqu'à la folie, m'a conservé les « mœurs honnêtes qu'il semblerait avoir dû m'ôter... Non seulement « je n'eus, jusqu'à mon adolescence, aucune idée distincte de l'union « des sexes, mais jamais cette idée confuse ne s'offrit à moi que sous « une image odieuse et dégoûtante. J'avais pour les filles publiques « une horreur qui ne s'est jamais effacée...

« Ces préjugés de l'éducation, propres par eux-mêmes à retarder « les premières explosions d'un tempérament combustible, furent « aidés comme j'ai dit, par la diversion que firent sur moi les premières « pointes de la sensualité. N'imaginant que ce que j'avais senti, mal- « gré des effervescences de sang très incommodes, je ne savais porter « mes désirs que vers l'espèce de volupté qui m'était connue, sans aller « jamais jusqu'à celle qu'on m'avait rendue haïssable, et qui tenait « de si près à l'autre sans que j'en eusse le moindre soupçon. Dans « mes sottes fantaisies, dans mes érotiques fureurs, dans les actes « extravagants auxquels elles me portaient quelquefois, j'emprun- « tais imaginairement le secours de l'autre sexe, sans penser jamais « qu'il fut propre à nul autre usage que celui que je brûlais d'en « tirer.

« Non seulement donc c'est ainsi qu'avec un tempérament très « ardent, très lascif, très précoce, je passai toutefois l'âge de la pu- « berté sans désirer, sans connaître d'autres plaisirs des sens que ceux « dont Mlle Lambercier m'avait très innocemment donné l'idée ; « mais quand enfin le progrès des ans m'eut fait homme, c'est encore

« ainsi que ce qui devait me perdre me conserva. Mon ancien goût « d'enfant, au lieu de s'évanouir, s'associa tellement à l'autre, que « je ne pus jamais l'écarter des désirs allumés par mes sens ; et cette « folie, jointe à ma timidité naturelle, m'a toujours rendu très peu « entreprenant près des femmes, faute d'oser tout dire ou de pouvoir « tout faire, l'espèce de jouissance dont l'autre n'était pour moi « que le dernier terme ne pouvant être usurpée par celui qui la désire, « ni devinée par celle qui peut l'accorder. J'ai ainsi passé ma vie à « convoiter et me taire auprès des personnes que j'aimais le plus. « N'osant jamais déclarer mon goût, je l'amusais du moins par des « rapports qui m'en conservaient l'idée. Etre aux genou d'une maî- « tresse impérieuse, obéir à ses ordres, avoir des pardons à lui de- « mander, étaient pour moi de très douces jouissances ; et plus ma « vive imagination m'enflammait le sang, plus j'avais l'air d'un « amant transi...

« On peut juger de ce qu'ont pu me coûter de semblables aveux « sur ce que, dans tout le cours de ma vie, emporté quelquefois près « de celles que j'aimais par les fureurs d'une passion qui m'ôtait la « faculté de voir, d'entendre, hors de sens et saisi d'un tremblement « convulsif dans tout mon corps, jamais je n'ai pu prendre sur moi « de leur déclarer ma folie et d'implorer d'elles, dans la plus intime « familiarité, la seule faveur qui manquait aux autres. Cela ne m'est « jamais arrivé qu'une fois dans l'enfance avec un enfant de mon « âge ; encore fut-ce elle qui en fit la première proposition (1). »

L'enfant avait alors 10 ans et non 8.

De cette narration minutieuse et complète, trois faits caractéristiques se dégagent : une excitation génitale précoce et forte ; un mécanisme particulier de déclanchement de cette excitation ; une cristallisation mentale temporaire autour du mécanisme de déclanchement.

L'excitation génitale précoce et forte ne saurait surprendre si l'on se souvient que Jean-Jacques était depuis sa naissance un rétentionniste incomplet avec tension vésicale permanente. Or l'irritabilité sexuelle des rétentionnistes en général est bien connue des cliniciens ; et tous les urologues avec Guyon et Legueu, la mentionnent dans les ouvrages clas-

1. *Confessions*, t. I, page 22 et suivantes.

siques. Dans les observations rapportées dans la thèse de Foisy, l'excitation génitale constitue l'un des symptômes fréquents dans la période prodromique des maladies urinaires dues au rétrécissement congénital de l'urèthre. A ce moment, la malformation cause à peine quelques troubles fonctionnels indolores : longueur anormale de la durée de la miction, jet petit ou filiforme, envies fréquentes d'uriner. Ces anomalies peu gênantes échappent, bien entendu, à l'attention des enfants et parfois même à celle des parents. Cependant les troubles génitaux se manifestent de bonne heure sous forme d'érections répétées, de priapisme, de besoins sexuels hâtifs. Rousseau était donc fondé à déclarer chez lui « un tempérament très ardent très lascif, très précoce ».

Il faut ici remarquer que l'action de la vessie sur les organes génitaux est un fait normal, physiologique. La *réplétion vésicale* pendant la nuit donne lieu aux érections matutinales du réveil. Les explorations uréthrales, le cathétérisme provoquent maintes fois des érections ; de même les irritations minimes, un simple prurit du gland ou du méat. Or, Rousseau avait une réplétion vésicale constante.

Le déclanchement de l'excitation génitale par le mécanisme de la fessée pouvait paraître un phénomène paradoxal à M^lle^ Lambercier, mais non à ceux qui connaissent les connexions anatomo-physiologiques entre les zones fessière, anale, périnéale et génitale. Toutes les artères de ces régions viennent de l'hypogastrique ; tous leurs nerfs, du plexus sacré et du plexus hypogastrique. En particulier les nerfs et artères des fesses, du périnée et des corps érectiles de la verge sont issus de l'artère et du nerf honteux interne ; les téguments de la fesse reçoivent leurs nerfs des rameaux perforants latéraux des nerfs abdomino-génitaux. En présence de cette vascularisation et innervation communes, on conçoit aisément qu'une action portée sur l'une des parties de ce département ano-génital puisse avoir sa

répercussion sur l'ensemble, surtout quand l'irritabilité spéciale s'exalte sous une influence morbide telle que la rétention chronique, comme c'était le cas pour Jean-Jacques.

Les médecins utilisent cette synergie fonctionnelle dans un but thérapeutique et prescrivent des bains de siège chauds pour calmer les spasmes douloureux de la cystite, froids pour galvaniser la paralysie vésicale. Certains hommes fatigués ou sénescents recourent parfois à cette synergie pour des fins aphrodisiaques et demandent à la flagellation un remède à leur défaillance.

La cristallisation mentale temporaire autour du mécanisme de déclanchement était inévitable pour un enfant intelligent et logique comme Jean-Jacques. Dans cette conjoncture où, par son âge et son éducation protestante, Rousseau ne savait rien des fonctions de la génération, il éprouva fortuitement quelque agréable sensation, d'emblée rattacha l'effet à la cause, et souhaita, avec le scrupule de la rechercher, l'occasion d'une nouvelle jouissance. A la deuxième fois, Mlle Lambercier fit la même remarque que son élève et en tira la même conclusion, mais en sens inverse : ayant compris que l'instinct seul entrait en jeu, elle ne fit point de morale et cessa les corrections. Le jeune rétentionniste, excité génital par état, ne pouvait que désirer le retour d'une telle punition. Et s'il « se mêlait à cela quelque instinct précoce du sexe, et si le même châtiment reçu du frère de Mlle Lambercier ne lui eut point du tout paru plaisant », c'était surtout parce que la sœur y mettait peu de force. Après une correction infligée par le bras vigoureux de l'oncle Bernard, « les sens dépravés de Jean-Jacques le laissèrent en repos pour longtemps » (1). La cristallisation érotique subissait donc l'inhibition par la douleur.

Elle était aussi réfrénée par le sentiment. L'affection pour

1. *Confessions*, t. I, p. 29.

son institutrice empêche l'enfant de provoquer volontairement la répression.

A son tour, la raison parvint à refouler les primitives velléités de dépravation. Quand Rousseau connut l'amour normal, la honte de solliciter un traitement ridicule le guérit à jamais de son érotisme spécial, ou du moins opéra chez lui un phénomène de *transfert*. Jean-Jacques se mua en « amant transi » et se plut à se traîner aux genoux de la femme aimée, en une réminiscence inconsciente du roman pastoral dont il délecta son enfance. La cristallisation mentale apparut essentiellement temporaire et de courte durée.

Dès lors doit-on la regarder comme une perversion, et ranger Rousseau dans la catégorie des masochistes selon la suggestion de Krafft-Ebing ? (1).

D'après les données classiques les perversions chez l'obsédé et plus particulièrement celles du sens génital, se présentent comme des anomalies intellectuelles concrétisées en inhibitions et impulsions qui sont conscientes, angoissantes, fatales et à répétition. Le pervers se rend compte de la gravité ou de l'absurdité de son impulsion, lutte avec anxiété pour s'y soustraire, succombe malgré tout, éprouve du soulagement et récidive irrésistiblement.

D'autre part, selon la définition même de Krafft-Ebing, « le masochisme consiste en l'emploi de la cruauté et de la violence sur soi-même pour provoquer la volupté (2) ». C'est une perversion originelle existant comme désir avant l'expérience réflexe du mauvais traitement, exprimant une volonté morbide de soumission absolue à l'être aimé, regardant la violence exercée comme un symbole de subordination, et ne tirant pas toujours un effet aphrodisiaque de la flagellation sollicitée et obtenue.

Chez Rousseau, la première correction déclanche un ré-

1. Krafft Ebing, *Psychopathia sexualis* traduit par Emile Laurent et Sigismond Csapo. Masson, Paris, 1895, p. 156.
2. Krafft Ebing, *loc. cit.*, p. 121.

flexe voluptueux. Celui-ci serait recherché pour lui-même sans la crainte de causer du chagrin à l'exécutrice, il est inhibé par la douleur ; présente deux récidives ; rencontre un frein efficace dans la honte inspirée par l'amour-propre et le respect humain ; perd rapidement le caractère acquis de cristallisation mentale, s'évanouit en une attitude d'humble soumission à l'amour normal. Il n'y eut donc jamais là de perversion proprement dite.

Ignorant son véritable état physique à cette époque de son enfance et de son adolescence, Rousseau ne pouvant comprendre ce passage d'un groupe de sensations du plan réflexe génital au plan conscient et intellectuel, s'étonnait de son apparente dualité morale. Il en fait la remarque à propos d'une terrible fustigation à lui infligée pour un délit inexistant et qu'il eut la constance de soutenir jusqu'à la fin sans faiblir et sans vouloir s'avouer l'auteur du méfait qu'il n'avait pas commis :

« En remontant de cette sorte aux premières traces de mon être « sensible, je trouve des éléments qui, semblant parfois incompa- « tibles, n'ont pas laissé de s'unir pour produire avec force un effet « uniforme et simple, et j'en trouve d'autres qui, les mêmes en appa- « rence, ont formé, par le concours de certaines circonstances, de si « différentes combinaisons qu'on n'imaginerait jamais qu'ils eurent « entre eux aucun rapport. Qui croirait, par exemple, qu'un des res- « sorts les plus vigoureux de mon âme fut trempé dans la même source « d'où la luxure et la mollesse ont coulé dans mon sang ? (1) »

Ces ressorts vigoureux étaient : sa vive sensibilité de corps et d'esprit, qui apportait à son cerveau les moindres impressions physiques et morales, bonnes ou mauvaises ; et sa puissance intellectuelle, qui les élaborait à l'instant en jugements précis et en volitions immédiates. Lorsqu'un trouble s'élevait sur le champ de sa conscience, il venait des profondeurs de son être miné par un mal implacable.

1. *Confessions*, t. I, p. 28.

Il semble permis de conclure que les manifestations libidineuses de l'enfance de Rousseau avaient non le caractère d'une perversion sexuelle innée, permanente et irrésistible mais l'aspect de tendances érotiques, créées par une malformation génito-urinaire, idéalisées par une imagination puissante, refoulées par un sens moral élevé.

* * *

Les exhibitions. — En 1778, à Turin, Rousseau faisait sa crise pubérale. Il la dépeint en véritable psycho-physiologiste :

« Sorti de chez Mme de Vercellis à peu près comme j'y étais entré, « je retournai chez mon ancienne hôtesse, et j'y restai cinq ou six se- « maines durant lesquelles la santé, la jeunesse et l'oisiveté me ren- « dirent mon tempérament importun. J'étais inquiet, distrait, rê- « veur : je pleurais, je soupirais, je désirais un bonheur dont je n'avais « pas l'idée et dont je sentais la privation. Cet état ne peut se dé- « crire ; et peu d'hommes mêmes le peuvent imaginer, parce que la « plupart ont prévenu cette plénitude de vie, à la fois tourmentante « et délicieuse, qui, dans l'ivresse du désir, donne un avant-goût de « la jouissance. Mon sang allumé remplissait incessamment mon cer- « veau de filles et de femmes : mais n'en sentant pas le véritable « usage, je les occupais bizarrement en idée à mes fantaisies sans en « savoir rien faire de plus ; et ces idées tenaient mes sens dans une « activité très incommode, dont, par bonheur, elles ne m'apprenaient « point à me délivrer. J'aurais donné ma vie pour retrouver un quart « d'heure une demoiselle Goton. Mais ce n'était plus le temps où les « jeux de l'enfance allaient là comme d'eux-mêmes. *La honte*, com- « pagne de la *conscience du mal*, était venue avec les années ; elle « avait accru ma timidité naturelle au point de la rendre invincible ; « et jamais, ni dans ce temps-là ni depuis, je n'ai pu parvenir à faire « une proposition lascive, que celle à qui je la faisais ne m'y ait en « quelque sorte contraint par ses avances, quoique sachant qu'elle « n'était pas scrupuleuse, et presque assuré d'être pris au mot.

« Mon agitation crut au point que, ne pouvant contenter mes dé- « sirs, je les attisais par les plus extravagantes manœuvres. J'allais « chercher des allées sombres, des réduits cachés, où je pusse m'exposer

« de loin aux personnes du sexe dans l'état où j'aurais voulu être « auprès d'elles. Ce qu'elles voyaient n'était pas l'objet obscène, je « n'y songeais même pas ; c'était l'objet ridicule. Le sot plaisir que « j'avais à l'étaler à leurs yeux ne peut se décrire. Il n'y avait de là « plus qu'un pas à faire pour sentir le traitement désiré, et je ne doute « pas que quelque résolue ne m'en eut, en passant, donné l'amuse- « ment si j'eusse eu l'audace d'attendre. Cette folie eut une catastro- « phe à peu près aussi comique, mais moins plaisante pour moi (1). »

Pour la seconde fois, sous l'effort de la puberté, l'excitation génitale est portée à son paroxyme, échappe au frein moral ; cherche une diversion encore une fois escomptée sous la forme de punition corporelle. Un mot s'impose à l'esprit : exhibitionnisme. Et cependant convient-il en une circonstance où le geste fut unique ou répété dans un intervalle très court, réfréné à jamais par la peur d'un châtiment sévère ?

Thoinot définit l'exhibitionnisme une impulsion invincible, souvent anxieuse, à répétition malgré les pénalités déjà encourues (2). Ce n'est pas le cas de Rousseau. Chez lui la crainte seule de la répression amène la fin définitive de la crise. Il y eut, non exhibitionnisme, mais exhibition ou exhibitions rares, par explosion de tendances érotiques entretenues par l'irritabilité génitale particulière aux rétentionnistes latents ou avérés.

* * *

L'onanisme. — A Turin en 1728-1729, Rousseau avait appris le danger des démonstrations publiques et y avait renoncé. Il y fit encore d'autres expériences :

« J'étais revenu d'Italie, non tout à fait comme j'y étais allé, mais « comme peut-être jamais à mon âge on n'en est revenu. J'en avais « rapporté non ma virginité mais mon pucelage. J'avais senti le pro-

1. *Confessions*, t. I. p. 141.
2. Thoinot, *Attentats aux Mœurs et Perversions du sens génital.* Doin, Paris, 1898.

« grès des ans, mon tempérament inquiet s'était enfin déclaré, et sa « première éruption très involontaire, m'avait donné sur ma santé des « alarmes qui peignent mieux que toute autre chose l'innocence dans « laquelle j'avais vécu jusqu'alors. Bientôt rassuré, j'appris ce dan- « gereux supplément qui trompe la nature et sauve aux jeunes gens « de mon humeur beaucoup de désordres aux dépens de leur santé, de « leur vigueur et quelquefois de leur vie (1). »

Cependant, après une mauvaise rencontre sur une place de Lyon, une réaction se produisit :

« J'étais sujet au même vice ; ce souvenir m'en guérit pour long- « temps (2).

« Je n'avais pas perdu la funeste habitude de donner le change « à mes besoins (1744) (3).

« J'avais remarqué que l'habitation des femmes empirait sensi- « blement mon état. Le vice équivalent, dont je n'ai jamais bien pu « me guérir, m'y paraissait moins contraire (1762) (4). »

Depuis 16 jusqu'à 50 ans au moins, Rousseau recourut à l'onanisme. L'apparition relativement tardive pourrait surprendre chez un enfant qui présentait l'irritabilité génitale particulière à son défaut de conformation. C'est que la constitution n'était pas vicieuse chez lui. La pratique « équivalente » n'atteignit jamais la fréquence d'un besoin très impérieux puisqu'elle subit elle aussi l'inhibition par la honte et de longues intermittences. Au contraire, l'onanisme invétéré offre les mêmes caractères de fatalité et d'irréductibilité que les autres perversions. Comme la première tendance érotique déclanchée par la flagellation, le second succédané lascif apparut après une révélation par l'éruption spontanée. Dans son ignorance, Rousseau procédait en matière sexuelle toujours par déduction, jamais par induction.

D'éclosion peu hâtive, l'habitude se prolongea hors des

1. *Confessions*, t. I, p. 174.
2. *Confessions*, t. I, p. 269.
3. *Confessions*, t. II, p. 150.
4. *Confessions*, t. III, p. 82.

limites normales, en même temps que l'éréthisme génital. A l'excitation initiale par la rétention incomplète de l'enfance s'ajoutèrent à l'âge adulte les multiples irritations par l'uréthrite, la prostatite, créées par l'infection et perpétuées par le cathétérisme septique ou la sonde à demeure.

En somme, toutes les manifestations sexuelles anormales de Jean-Jacques relèvent de tendances morbides acquises et non de perversions innées.

* * *

La dromomanie. — Jean-Jacques n'avait pas encore seize ans au moment où il s'enfuit de Genève et où, quelques jours plus tard, il partit à pied pour l'Hospice des Catéchumènes de Turin en compagnie d'un « manant » et de sa femme :

« L'idée d'un grand voyage flattait ma manie ambulante, qui « déjà commençait à se déclarer. Il me paraissait beau de passer les « monts à mon âge et de m'élever au-dessus de mes camarades de « toute la hauteur des Alpes. Voir du pays est un appât auquel un « Génevois ne résiste guère (1).

« La chose que je regrette le plus dans les détails de ma vie dont « j'ai perdu la mémoire, est de n'avoir pas fait des journaux de mes « voyages. Jamais je n'ai tant pensé, tant existé tant vécu, tant été « moi, si j'ose dire, que dans ceux que j'ai faits seul et à pied. La « marche a quelque chose qui anime et avive mes idées : je ne puis « presque penser quand je reste en place ; il faut que mon corps soit « en branle pour y mettre mon esprit. La vue de la campagne, la suc- « cession des aspects agréables, le grand air, le grand appétit, *la* « *bonne santé* que *je gagne en marchant*, la liberté du cabaret, l'éloi- « gnement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce « qui me rappelle à ma situation, tout cela dégage mon âme, me « donne une plus grande audace de penser (2). »

Dès lors les promenades, les marches, les excursions, les

1. *Confessions*, t. I, p. 86.
2. *Confessions*, t. I, p. 263.

déplacements, les voyages, volontaires ou forcés, ne se comptent plus. Et quand Rousseau les relate, il ne tarit pas en exclamations de joie, en affirmations de bonheur, sauf lorsque, malade, il fut contraint par l'intolérance des gouvernants à des exodes trop longs et trop fréquents.

Le Dr Régis voit là un bel exemple de « dromomanie » tendance constitutionnelle à la fugue impulsive ; tendance souvent héréditaire, précoce, durable, paroxystique ; donnant lieu, durant les crises, à un état mental particulier ; s'adaptant aux complications délirantes intercurrentes lorsqu'il en survient. Il distingue : 1° les *fugues impulsives* proprement dites, qui sont des fugues *non sans motif*, comme le pensent certains auteurs, mais *pour motif futile*, bizarre, quelconque ; par exemple la fuite de Genève, la fuite de Turin avec Bâcle, le départ « pour voir le beau lac dans sa plus grande étendue » ; 2° les *fugues impulsives à caractère délirant* commandées par le trouble mental du sujet : telle la fuite précipitée d'Angleterre après la lettre au général Conway.

Selon cette définition, la dromomanie de Jean-Jacques apparaît bien problématique.

Tendance constitutionnelle, héréditaire : oui. Elle poussa Isaac Rousseau, le père, jusqu'à Constantinople. Tendance familiale aussi : des Rousseau se rencontrent à Hambourg, Amsterdam, Londres, en Amérique, en Perse. Tendance nationale même : puisque les Suisses émigraient en grand nombre dans le monde entier. Régis convient d'ailleurs que, d'après Ritter, « les Suisses sont grands voyageurs ».

Tendance précoce : après avoir cité l'exemple d'un enfant qui fit sa première fugue à 2 *ans et demi*, Régis relate que « Rousseau avait *à peine* 16 *ans* quand il quitta sa ville natale ». On peut voir là un fait de précocité retardante.

Tendance durable, *paroxystique* : Rousseau naquit avec le goût de la promenade et le conserva en *permanence*. Chez lui, le désir, le besoin de la marche ne venaient pas par *crises* ;

ils étaient constants et laissaient supporter difficilement le séjour au foyer. La sédentarité constituait une exception infligée par la maladie ; le mouvement, la règle. La déambulation était un besoin quotidien.

Fugues à déterminisme futile : Régis qualifie ainsi la fuite initiale de Genève. Cependant la décision de Rousseau s'appuyait sur des motifs sérieux pour lui. Rentrant un dimanche soir à Genève avec ses camarades, il trouve les portes de la ville fermée et passe la nuit dehors. Cet incident n'était pas le premier et valait chaque fois au délinquant une sévère correction, qui s'ajoutait aux brutalités coutumières de maître Ducommun vis-à-vis de son apprenti. Celui-ci n'avait aucun recours auprès de son père qui habitait Nyon, ni auprès de ses parents qui ne s'occupaient guère de lui. Fuir pour se soustraire à de mauvais traitements en série peut ne pas passer pour une futilité absolue.

Fugues à déterminisme délirant : elles furent rares chez Rousseau, et la plus caractéristique est celle qui se produisit après le grand vertige dans la cathédrale Notre-Dame. Régis atténue lui-même l'importance des fugues en précisant : « Les fugues furent naturellement parmi les réactions principales de cette époque délirante de la vie de Rousseau. Mais toutes n'avaient pas un caractère morbide. Beaucoup dans le nombre étaient justifiées par l'ostracisme dont on frappait le malheureux partout où il portait ses pas » (1). Rousseau cessa ses *déplacements*, mais *non les promenades*, le jour où on le laissa tranquille à Paris et au *moment le plus délirant* de son existence.

La « manie ambulante » de Jean-Jacques n'était donc pas une « dromomanie ». C'était une cure inconsciente d'exercice, de « bonne santé qu'il gagnait en marchant », selon sa propre expression. La marche accélère la respiration, entraîne la transpiration, active la perspiration cutanée, assure indi-

1. Régis, *La dromomanie de Rousseau*. Société française d'imprimerie et de librairie, Paris, 1910.

rectement la dépuration urinaire. Le rétentionniste sans le savoir en ressentait un soulagement à ses indéfinissables malaises. Quand les mictions se firent plus pénibles et moins efficientes, il fallut suppléer par le sciage du bois aux promenades à pied, lorsqu'elles étaient entravées par la mauvaise saison ; et plus tard, ajouter un exercice à l'autre.

Rousseau voyageait par goût et marchait par nécessité.

CHAPITRE VIII

CONSÉQUENCES DE LA RÉTENTION

Les troubles mentaux.

Première crise avec rétrogression complète. — Le 18 novembre 1761, à l'âge de 49 ans, J.-J. Rousseau écrivait à M. de Malesherbes, directeur de la librairie :

« Vous apprendrez, Monsieur, avec surprise le sort de mon manus-
« crit tombé dans les mains des Jésuites par les soins du sieur Guérin.
« J'ignorais qu'il leur fut dévoué, et ce n'est qu'en l'apprenant que
« j'ai démêlé la conduite inconcevable du libraire, qui depuis deux
« mois m'amuse avec une prétendue impression qu'il ne fait point
« et qu'il ne veut pas faire, puisqu'après m'avoir envoyé deux ou
« trois épreuves, il a défait les formes, sans tirer une seule bonne
« feuille.

« En pénétrant trop tard l'objet des soins généreux du sieur Guérin,
« je crus d'abord que les Jésuites, possesseurs de mon manuscrit, se
« contenteraient d'en retarder l'impression, pour avoir le temps d'en
« faire quelque sorte de réfutation à leur mode avant qu'il parut ; ce
« qui ne m'alarmait pas beaucoup, car ce n'est pas avec ces armes-là
« qu'ils sont à craindre. Mais la certitude que j'ai que l'édition, com-
« mencée en apparence, n'est que simulée, me fait comprendre qu'ils
« veulent absolument supprimer l'ouvrage, ou du moins, vu l'état
« de dépérissement où je suis, en différer la publication jusqu'après
« ma mort, afin que, tout à fait maîtres du manuscrit, ils puissent
« le tronquer et falsifier à leur fantaisie sans que personne y ait ins-
« pection. Or, voilà, Monsieur, le malheur que je redoute le plus,
« aimant cent fois mieux que mon livre soit anéanti que mis dans un
« état à déshonorer ma mémoire (1). »

1. *Correspondance générale*, Colin, t. VI, p. 296.

Deux mois après, nouvelle lettre au même correspondant :

« Ah ! Monsieur, j'ai fait une abomination ! j'en tremble ou plutôt « je l'espère ; car il vaut cent fois mieux que je sois un fou, un étourdi « digne de votre disgrâce, et qu'il reste un homme de bien de plus « sur la terre. Rien n'est changé depuis avant-hier, mais tout prend « une autre face à mes yeux et je ne vois plus que des indices très « équivoques où je croyais voir les preuves les plus claires. Oh ! qu'il « est cruel pour un solitaire malade et triste, d'avoir une imagination « déréglée et de ne rien apprendre de ce qui l'intéresse (20 novembre « 1761) (1). »

En même temps Rousseau écrivait à Duchesne libraire, éditeur de l'Emile :

« Ne reparlons plus de tout cela, je vous prie ; j'ai convenu de mon « tort de trop bonne grâce, pour que vous deviez vous en souvenir... « Vous imprimez, Monsieur, le dernier, le plus utile, le plus considé- « rable de mes ouvrages, et celui- qui me tient plus au cœur que n'ont « fait tous les autres. Faites promptement et bien. Vous ferez plus « pour moi que si vous me donniez des trésors (21 novembre « 1761) (2). »

A M. de Malesherbes, le 8 décembre 1761 :

« Cependant malgré ce qu'a pu vous dire le sieur Duchesne, mon « inquiétude n'était peut-être pas aussi déraisonnable qu'elle le paraît. « Si je n'avais que sa lenteur à lui reprocher, il ne serait là-dessus « que dans le cas des autres libraires et moi dans le cas des autres « auteurs. Mais la conduite qu'il tient et le mystère impénétrable « dont il s'enveloppe avec moi ne sont point de l'usage accoutumé. « Quelque peu qu'avancent les libraires, ils font quelque chose ou « conviennent qu'ils ne font rien ; mais après trois mois d'empresse- « ment et deux mois de travail, j'en suis encore à savoir si celui-ci « a réellement commencé...

« Tout cela paraît dans l'intérêt du libraire, j'en conviens ; mais « cette réflexion, loin de me rassurer, est ce qui m'alarme en me fai- « sant présumer qu'un intérêt plus grand ou un pouvoir auquel il ne « peut résister le retient... Ma crainte n'est pas que mon livre soit « falsifié de mon vivant...

1. *Correspondance générale* Colin, t. VI, p. 325.
2. *Correspondance générale*. Colin, t. VI, p. 327.

« Si je pouvais donner à l'étrange conduite du libraire quelque « interprétation plus favorable, je le ferais ; mais pour moi, je n'en « vois point d'autres à moins qu'il ne soit devenu fou (1)... »

Après les démarches rassurantes de ses amis, Rousseau s'apaise :

« C'en est fait, cher Moultou, nous ne nous reverrons plus que dans le « séjour des justes... Ce qui m'humilie et m'afflige est une fin si peu « digne, j'ose dire, de ma vie, et du moins de mes sentiments. Il y a « six semaines que je ne fais que des iniquités, et n'imagine que des « calomnies contre deux libraires honnêtes, dont l'un n'a le tort « que quelques retards involontaires, et l'autre un zèle plein de « générosité et de désintéressement, que j'ai payé pour toute recon- « naissance d'une accusation de fourberie. Je ne sais quel aveugle- « ment, quelle *sombre humeur*, *inspirée dans la solitude par un mal* « *affreux*, m'a fait inventer, pour en noircir ma vie et l'honneur d'au- « trui, ce tissu d'horreurs, dont le soupçon changé dans mon esprit « prévenu presque en certitude, n'a pas mieux été déguisé à d'autres « qu'à vous. Je sens pourtant que la source de cette folie ne fut « jamais dans mon cœur. Le délire de la douleur m'a fait perdre la « raison avant la vie : en faisant des actions de *méchant*, je n'étais « qu'un *insensé* (13 décembre 1761) (2). »

A M. de Malesherbes :

« Depuis plus de six semaines, ma conduite et mes lettres ne sont « qu'un tissu d'*iniquités*, de *folies*, d'impertinences... Vous avez tout « enduré, tout fait pour calmer mon délire, et cet *excès d'indulgence* « qui pouvait le *prolonger* est en effet *ce qui l'a détruit*...

« Quoique je ne doive ni ne veuille plus, Monsieur, vous importu- « ner de l'affaire de Duchesne, et que je prétende encore moins m'ex- « cuser envers lui, je ne puis cependant me dispenser de vous dire « que s'il était vrai qu'il m'eut proposé de ne m'envoyer les bonnes « feuilles que volume à volume, alors mes alarmes et le bruit que j'en « ai fait ne seraient plus seulement les *actes d'un fou*, mais d'un *vrai* « *coquin* (23 décembre 1761) (3). »

1. *Correspondance générale*. Colin, t. VII, p. 342.
2. *Correspondance générale*. Colin, t. VII, p. 3.
3. *Correspondance générale*. Colin, t. VII, p. 8.

Ici des éclaircissements sont nécessaires pour fixer la nature du désespoir suscité en Rousseau par la marche irrégulière de l'impression de l'« Emile ». Jusqu'à présent, dans l'élaboration de l'observation médicale, le témoignage du malade suffisait seul pour établir la valeur des symptômes organiques décrits. Il n'offre pas la même importance exclusive dans l'ordre mental. A moins de présenter un caractère évident d'erreur ou d'absurdité, une conception quelconque ne peut être jugée qu'à l'aide d'autres documents contemporains, d'après le milieu et les circonstances qui l'on fait naître. Il faut la confronter avec l'histoire.

Comme une véritable affaire d'Etat, la publication de l'*Emile* s'enveloppa de mystère. On sait d'après les *Confessions* (1), que pour éviter à l'auteur d'être dupé par ses libraires, Mme de Luxembourg s'était chargée de faire imprimer l'ouvrage avec l'approbation et l'aide de M. de Malesherbes. Pour dissiper toutes les hésitations, celui-ci écrivit lui-même « que la Profession de foi du Vicaire Savoyard » était précisément une pièce pour avoir partout l'approbation du genre humain et celle de la cour dans la circonstance ».

Moins optimiste, conscient de la hardiesse de son œuvre, Rousseau accepta à son corps défendant, mais sous la condition expresse que l'impression se ferait hors de France, comme celle de tous ses écrits antérieurs. Le 29 août 1761, un traité avec Duchesne fut approuvé par Rousseau, qui est à ce moment-là, au dire de Guérin, l'associé de Duchesne, « très abattu de son mal auquel s'est joint un débordement de bile avec quelques mouvements de fièvre » (2). Puis le silence se fait.

Le 19 octobre, Duchesne envoie une première épreuve du début du *tome second*, sans donner la « cause de cette inversion » (3). Il laissait ainsi le champ libre à toutes les suppo-

1. *Confessions*, t. II, p. 507.
2. *Correspondance générale*. Colin, t. VI, p. 201.
3. *Correspondance générale*. Colin, t. VI, p. 249.

sitions. Les choses continuent à traîner en longueur. Entre temps, Rey, le libraire attitré de Jean-Jacques lui écrit : « J'avais mandé à M. Duchesne que j'étais surpris qu'il ne se fut pas adressé à moi pour le *Traité de l'Education*, et reçois la réponse suivante :

« Si j'eusse suivi mon inclination pour l'ouvrage en question, il « est certain que je ne me serais pas adressé à d'autres qu'à vous ; « des considérations m'ont obligé de voir ailleurs ; c'est encore « un mystère que le temps éclaircira (1).

Enfin Malesherbes donne des explications à Rousseau :

« Il y a, Monsieur, des affaires qui ne s'éclaircissent que difficile- « ment par écrit : de ce nombre est la vôtre. Par exemple, je savais « il y a longtemps que l'ouvrage s'imprimait en France ; je croyais « que vous le saviez aussi ; c'est pour cela que j'ai omis de vous le « mander (13 décembre 1761) (2).

« Depuis ce temps-là, on a imaginé pour la plus grande facilité « d'imprimer en France. Je l'ai su, mais j'ai feint de ne pas le savoir « et j'avais pour cela des raisons trop longues à détailler dans une « lettre. Je ne sais si Duchesne l'a dit à M. Guérin ou à M. Néaulme, « par la raison qu'on lui avait expressément recommandé de ne rien « dire à personne...C'est pour cela qu'il a été nécessaire d'envelopper « de quelques ténèbres l'édition qui se faisait en France et c'est ce qui « a donné lieu à des malentendus... D'ailleurs il est certain que Guérin « est ami des Jésuites. Un certain abbé de Graves qui s'est toujours « mis en avant pour se mêler de vos affaires sans que je l'en aie « jamais prié, cet abbé dis-je, est lié de la plus grande intimité avec « M. Guérin et est encore plus lié aux Jésuites. Il se peut que par eux, « et surtout par l'abbé que j'en soupçonne plus que M. Guérin, quel- « ques jésuites aient entendu parler de votre livre. Ce serait, si vous « voulez, une indiscrétion qui d'ailleurs ne peut avoir que très peu « de suites ; mais il y a bien de la différence d'une indiscrétion à une « trahison... Ainsi, Monsieur, les Jésuites ne pourraient pas vous « approuver expressément, ni en qualité de protestant, ni en qualité « de philosophe ; mais croyez qu'ils ne vous haïssent pas et qu'ils « ont à présent bien d'autres gens à haïr. Ce que je vous dis des Jé-

1. *Correspondance générale*. Colin, t. VI, p. 354.
2. *Correspondance générale*, t. VI, p. 358.

« suites, je vous le dirai de l'abbé de Graves qui est un peu plus jé-
« suite que s'il portait un bonnet à trois cornes. Je ne vous dissimule
« pas que c'est un homme dans la candeur de qui j'ai très peu de con-
« fiance, et je vous ai déjà dit que je ne savais pourquoi il s'était
« mêlé de vos affaires. C'est la confiance entière que Guérin a en lui
« qui lui a donné les moyens et c'est cet esprit *jésuitique* dont il est
« rempli qui lui en a inspiré le désir (16 décembre 1761) (1). »

Rousseau recevait de ses amis des suggestions peu rassurantes :

« Sûr d'être en règle à tous égards sur cet ouvrage, fortement
« persuadé qu'il avait non seulement l'agrément et la protection du
« magistrat, mais même qu'il méritait et qu'il avait de même la
« faveur du ministère, je me félicitais de mon courage à bien faire et
« riais de mes pusillanimes amis qui paraissaient s'inquiéter pour
« moi. Duclos fut de ce nombre, et j'avoue que ma confiance en sa
« droiture et en ses lumières eût pu m'alarmer à son exemple, si
« j'en avais eu moins dans l'utilité de l'ouvrage et dans la probité
« de ses patrons... Je savais que Duclos voyait beaucoup M. de Ma-
« lesherbes. J'eus peine à concevoir comment il pensait si différem-
« ment que lui sur le même sujet (2). »

Les faits se résument donc ainsi : Rousseau confie à M^me^ de Luxembourg et à Malesherbes le soin de faire imprimer « celui de ses ouvrages qui lui tient le plus à cœur », à la condition expresse que l'impression soit faite à l'étranger. Pendant plusieurs mois le livre « reste accroché on ne sait où ». Ensuite on l'imprime en France en commençant par le tome second. De notoriété publique, les jésuites connaissent l'ouvrage avant sa parution et en citent des passages. Les amis de l'auteur lui parlent de son livre avec réticence et mystère : Malesherbes lui-même le laisse longtemps se débattre dans « les ténèbres ».

En même temps, Rousseau traversait une des plus fortes crises de sa maladie urinaire et croyait en mourir. Le 17 oc-

1. *Correspondance générale*, t. VI, p. 358.
2. *Confessions*, t. III, p. 32.

tobre 1761, il écrivait au révérend père Dom Deschamps qu'il était affublé d'une sonde très douloureuse qui lui permettait à peine de faire quatre pas dans la chambre.

« Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout à fait malade et je « passai l'hiver entier dans des souffrances presque sans relâche. »

Il songea un instant au suicide et écrivit à Moultou :

« Mon sort est décidé par les suites de l'accident dont je vous ai « parlé ci-devant (la rupture d'une sonde dans l'urèthre), et quand « il en sera temps, je pourrai sans scrupule prendre chez Mylord « Edouard les conseils de la vertu même (1). »

Il faisait allusion à un passage de la *Nouvelle Héloïse.*

« De violentes douleurs de corps quand elles sont incurables peu- « vent autoriser un homme à disposer de lui (2). »

Convaincu de sa mort prochaine, il écrivit d'abord à Mme de Luxembourg pour assurer le sort de Thérèze Le Vasseur, et, plus tard, confiait à Moultou le soin de défendre sa mémoire, de publier ses œuvres dans leur intégrité (12 décembre 1761 (3). Il savait que très mal protégée du vivant des auteurs, la propriété littéraire s'évanouissait à leur disparition. Pendant l'interdiction de l'*Emile* authentique, ne parut-il pas un *Emile chrétien*, édition expurgée par Forney ?

Avant la parution de l'*Emile*, le maréchal de Luxembourg demanda à Rousseau toutes les lettres de M. de Malesherbes relatives à cet ouvrage ; confiant, Jean-Jacques les rendit sans réfléchir à l'étrangeté du procédé. Il fut éclairé quand le décret de prise de corps eut été lancé contre lui.

En somme au moment de l'impression de l'*Emile*, Rousseau se trouvait en pleine crise de rétention urinaire, subissait son influence toxique et les conséquences infectieuses

1. *Correspondance générale*, t. VII, p. 3.
2. J.-J. Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*. Didot, Paris, 1 vol., 1845, p. 355.
3. *Correspondance générale*, t. VI, p. 344.

de la sonde à demeure. Simultanément, il attribuait aux Jésuites, en réalité très occupés de lui, l'intention de falsifier le *Traité de l'Education*. N'était-ce pas là, plutôt qu'une conception erronée ou délirante, une conception exagérée due à un déréglement de l'imagination chez un homme accablé par ses douleurs, empoisonné par sa maladie, affolé par le mystère dont on l'entourait ?

* * *

Les persécutions. — L'*Emile* parut enfin le 22 mai 1762.

Le 1er juin 1762, Malesherbes écrivait à M. d'Hémery, inspecteur de la librairie à Paris : « M. d'Hémery ira au moins demain chez M. le Lieutenant de Police, dont il prendra les ordres au sujet de l'*Emile*, dont j'ai ordonné ce matin qu'on arrêtât le débit et qu'on saisit les exemplaires (1) ».

Le 9 juin, le Parlement condamnait l'*Emile* et décrétait la prise de corps de l'auteur. Le 11, l'ouvrage était lacéré et brûlé publiquement au pied du grand escalier du Palais de Justice.

Ce même jour, cédant aux instances de tous ses « amis », Luxembourg, Malesherbes, Boufflers, Conti, etc..., Rousseau prenait la fuite en cabriolet découvert, puis en chaise de poste.

On était en été, la saison du « relâche » pour le rétentionniste ; aussi l'état moral était bon, même sur le chemin de l'exil. Pas de gémissements ni d'imprécations. Dans sa chaise de poste, Rousseau compose une manière de récit idyllique, le *Lévite d'Ephraïm*.

Le 14 juin 1762, il atteignait Yverdun, dans le canton de Berne. Huit ans après, en écrivant cette partie de ses *Confessions*, Rousseau datait du moment de cette arrivée le début des persécutions dont il fut désormais l'objet :

1. *Correspondance générale*, t. VII, p. 262.

« Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans « je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que je m'y sois « pu prendre, il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. « Dans l'abîme de maux où je suis submergé, je sens les atteintes des « coups qui me sont portés ; j'en aperçois l'instrument immédiat ; « mais je ne puis voir ni la main qui le dirige, ni les moyens qu'elle « met en œuvre. L'opprobre et les malheurs tombent sur moi comme « d'eux-mêmes et sans qu'il y paraisse. Quand mon cœur déchiré « laisse échapper des gémissements, j'ai l'air d'un homme qui se « plaint sans sujet, et les auteurs de ma ruine ont trouvé l'art incon- « cevable de rendre le public complice de leur complot sans qu'il « s'en doute lui-même et sans qu'il en aperçoive l'effet. En nar- « rant donc les événements qui me regardent, les traitements que « j'ai soufferts, et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de re- « monter à la main motrice et d'assigner les causes en disant les « faits (1). »

Le 19 juin le Conseil de Genève condamnait l'*Emile* et le *Contrat Social*, et ordonnait l'arrestation de l'auteur s'il se présentait sur le territoire du canton. Le même matin, l'exécuteur de la haute justice lacérait et brûlait les deux ouvrages devant la porte de l'Hôtel de Ville.

Décidé à se fixer à Yverdun où il se plaisait, Rousseau venait d'y faire meubler un pavillon quand il fut expulsé de cette retraite par le Sénat de Berne. Il arriva le 10 juillet 1762 à Motiers dans le Val de Travers, comté de Neufchâtel, dans les états du Roi de Prusse.

Frédéric II, monarque philosophe, ami de Voltaire, parvint pendant quelques mois, à assurer la tranquillité du proscrit. Mais Rousseau lance la *Lettre à Christophe de Beaumont* (1763), en réfutation d'un mandement de cet archevêque contre l'*Emile*, et les *Lettres écrites de la Montagne* (1764) en réponse aux *Lettres écrites de la Campagne*. Prêtres et pasteurs s'émurent :

« Après cela, le peuple, ouvertement excité par les ministres, se « moqua des rescrits du roi, des ordres du Conseil d'Etat et ne con-

1. *Confessions*, t. III, p. 72.

« nut plus de frein. Je fus prêché en chaire, nommé l'Antéchrist, et « poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. Mon habit « d'Arménien servait de renseignement à la populace ; j'en sentais « cruellement l'inconvénient ; mais le quitter dans ces circonstances « me semblait une lâcheté. Je ne pus m'y résoudre, et je me prome- « nais tranquillement dans le pays avec mon cafetan et mon bonnet « fourré ; entouré de huées de la canaille et quelquefois de ses cail- « loux. Plusieurs fois, en passant devant des maisons, j'entendais « dire à ceux qui les habitaient : « Apportez-moi mon fusil, que je lui « tire dessus. Je n'en allais pas plus vite : ils n'en étaient que plus « furieux, mais ils s'en tinrent toujours aux menaces, du moins par « l'article des armes à feu (1). »

L'agitation devint de plus en plus vive et Rousseau fut attaqué dans sa demeure, un soir à minuit. Une grêle de cailloux cassaient les vitres des fenêtres, risquaient de blesser les habitants menacés d'être assommés s'ils sortaient pour chercher du secours.

Le 7 septembre 1765, Rousseau se vit obligé de quitter Motiers pour l'île Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne, territoire du canton de Berne. Il avait été avisé que les Bernois, honteux de leur conduite passée, l'y laisseraient en paix. Un mois après, ordre lui est donné de quitter l'île dans un délai de vingt-quatre heures. Le 15 octobre, il s'arrête à Bienne, petit état libre enclavé dans le territoire de Berne. Trois jours après, il en était chassé et partait par Bâle et Strasbourg, où il arriva le 4 novembre 1765. Il ne savait où poser sa tête, ni jusqu'où les décrets d'expulsion le poursuivraient.

Que disent les faits ? Malade, l'auteur de l'*Emile* et du *Contrat Social* est traqué de lieu en lieu comme une bête malfaisante. Banni hors de France, renvoyé d'Yverdun, lapidé à Motiers, expulsé de Saint-Pierre et de Bienne, Rousseau était bien la victime d'un « concert » de puissances. Intoxiqué par l'urée, l'esprit abreuvé d'amertume, il voit

1. *Confessions*, t. III, p. 136.

dans ce concours de circonstances un véritable « complot ».

* * *

Deuxième crise. La lettre à Hume. — Arrivé à Strasbourg avec la résolution de se drigier ensuite vers Berlin, Rousseau partit en effet, mais pour l'Angleterre où, depuis longtemps, Mme de Boufflers le pressait de se réfugier auprès de Hume.

« Tout bien pesé, je me détermine à passer en Angleterre. Si « j'étais en état, je partirais dès demain ; mais ma rétention me tour- « mente si cruellement qu'il faut laisser passer cette attaque. Em- « ployant ma ressource ordinaire, je compte être en état de partir « dans huit ou dix jours (30 novembre 1765) (1).

« Cependant j'ai failli mourir en route ; j'ai été forcé de m'arrêter « à Epernay, et j'y ai passé une nuit telle que je n'espérais pas revoir « le jour ; toutefois me voici à Paris dans un état assez passable (17 dé- « cembre 1765) (2). »

Le séjour à Paris fut abrégé par l'ordre de M. de Choiseul, si l'on en croit Hume qui écrivait à la comtesse de Boufflers : « Etant pressé par les ordres du duc de Choiseul à Rousseau, je n'eus pas le temps de chercher une autre maison (3) ».

Sous la conduite de Hume qui lui a inspiré une confiance aveugle, Rousseau arrive à Londres le 13 janvier 1776. A propos du choix d'une résidence, le désaccord commence entre les deux amis :

« Cependant M. Hume, plus difficile que moi sur mon bien craint « que je ne le trouve pas si loin de Londres... Si je me logeais pour « mes amis et que M. Hume restât à Londres, je serais tenté d'y « rester aussi. Mais comme lui-même, en suivant ce principe, a choisi « Paris et que je ne peux pas l'y suivre, je suis réduit à me loger pour « moi. En ce cas, c'est en Galles qu'il faut que j'aille : car enfin, quoi-

1. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 296.
2. *Correspondance générale*, t. XI, p, 299.
3. David Hume, *Private Correspondance*, in-4°, London, 1820.

« qu'on puisse dire, personne ne connaît mieux que moi ce qui me « convient (Chiswick, 2 février 1766) (1). »

Hume chercha à contre-carrer les projets de Rousseau, ainsi qu'il l'avoua à la marquise de Barbantane : « Je l'ai mis dans un village situé à six mille de Londres ; mais il persiste à vouloir un isolement plus complet, et il va bientôt partir pour le Pays de Galles, malgré tous les *obstacles que j'ai fait naître* pour l'exécution de ce projet. Dites à Mme de Boufflers que la *seule plaisanterie que je me sois permise* relativement à la *prétendue lettre du roi de Prusse,* fut faite par moi à la table de Lord Ossory (16 février 1766) (2) ».

Ce dernier paragraphe fait allusion à la pseudo-lettre du roi de Prusse à Rousseau, fabriquée par Horace Walpole, ami de Hume : celui-ci en eut connaissance à son passage à Paris et y participa indirectement en fournissant la plaisanterie finale sur le goût de Rousseau pour la persécution (3).

Hume disait aimer Rousseau, mais ne croyait pas à sa sincérité et à sa véracité : « Il a un peu la faiblesse de vouloir se rendre intéressant en se plaignant de sa mauvaise santé. Mais j'ai découvert, par hasard, qu'il a quelques ressources d'argent, très petites à la vérité, mais qu'il nous a cachées quand il nous a rendu compte de ses biens. Pour ce qui regarde sa santé, elle me paraît plutôt robuste qu'infirme, à moins que vous ne vouliez compter les accès de mélancolie et de spleen auxquels il est sujet » (4).

D'ailleurs l'attitude de Hume apparaît souvent équivoque. Ainsi la *London Chronicle* signala l'arrivée de Rousseau à Londres en taisant qu'il avait voyagé avec Hume ; or celui-ci était l'ami intime de l'imprimeur du journal (5).

1. *Correspondance.* Hachette, t. XI, p. 309.

2. Hume, *loc. cit.*

3. Musset-Pathay, *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau.* Edit. Colas et Peytieux, Paris ; J.J. Paschoux, Genève ; Treuttel et Wurtz Londres, 1821.

4. Hume, *loc. cit.*, p. 160.

5. Courtois, *Le séjour de J.-J. Rousseau en Angleterre.* Jullien, Genève, 1911.

Hume se permit de lourdes plaisanteries au sujet de Thérèze Le Vasseur et n'admettait pas sa présence à la table des hôtes de Rousseau : « Jean-Jacques accepte, mais avec une clause *inadmissible* : c'est de faire manger Thérèze à table. Cette femme met le plus grand obstacle à tout établissement » (1).

Ceci justifie les griefs dont Rousseau faisait part à la comtesse de Boufflers :

« J'ai eu le malheur de loger deux jours chez H. Hume, dans cette « maison, venant de la campagne à Londres. Je ne puis vous expri- « mer à quel point la haine et le dédain se sont manifestés contre moi « dans les hôtesses et les servantes, et de quel accueil infâme on y a « régalé Mlle le Vasseur (9 avril 1766) (2). »

Le conflit est d'importance. On ne peut voir dans l'attitude de Hume un effet du puritanisme anglais. Le Révérend Daniel Malthus avait sollicité, sans restriction, l'honneur de recevoir Rousseau et sa compagne (3). Quelle que fut la valeur personnelle de Thérèze, elle était la compagne de Jean-Jacques et celui-ci l'ennoblissait de toute sa propre gloire. Le Révérend Daniel Malthus qui n'était « ni milord, ni auteur, ni philosophe » (4) comprit ce que Hume refusa d'admettre.

Le 23 juin et le 10 juillet 1766, Rousseau écrivait à Hume ses deux célèbres lettres de rupture (5) et l'accusait de trahison. A cette correspondance privée, Hume répond par la publication de l' « Exposé Succint de la contradiction qui s'est élevée entre M. Hume et Rousseau avec les pièces justificatives » (Londres 1766).

Dans sa lettre du 20 octobre 1766 à Horace Walpole, Mme du Deffand annonce : « Je compte faire partir ce soir

1. *Id.*, p. 127.
2. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 328.
3. Courtois, *loc. cit.*, p. 213.
4. Courtois, *loc. cit.*, p. 204.
5. Courtois, *loc. cit.*, p. 204.

l'histoire de M. Hume et de Jean-Jacques. Les éditeurs passent pour être le baron d'Holbach et M. Suart ; mais tout le monde y reconnaît d'Alembert (1). »

D'ailleurs Hume lui-même avait expliqué son attitude à la comtesse de Boufflers : « J'écrivis au baron d'Holbach, mais sans lui recommander ni en attendre le secret. Mais ce qui m'a déterminé à ne garder aucune mesure avec cet homme c'est la *certitude qu'il écrivait ses mémoires* et qu'il m'y faisait faire une belle figure... J'ai donné quelques détails à M. d'Alembert (13 août 1766 (2) ».

Rousseau soupçonnait aussi la bonne foi de Hume parce que ce dernier était particulièrement lié avec le fils du Dr Tronchin. Chef du parti aristocratique de Genève et, à ce titre, ennemi déclaré de Rousseau, porte-parole du parti populaire, le Dr Tronchin écrivit à Charles Bonnet au sujet de la querelle Hume-Rousseau : « La manifestation de la folie et de la méchanceté de Rousseau ne peut que nous être utile. Le mépris de sa personne rejaillira sur ses principes (21 août 1766) (3) ».

Ainsi, à l'occasion de deux lettres particulières à lui adressées, Hume provoque un scandale public. Walpole avait écrit la « Lettre du roi de Prusse », Voltaire la « Lettre à Pansophe », toutes deux traduites et imprimées dans les journaux de Londres. D'Holbach, Suart, d'Alembert, Tronchin travaillent à « manifester » la turpitude de Rousseau.

Il y a là une « entente évidente ». Rousseau écrivait : « complot ».

* * *

Retour en France. — Ayant distribué ses robes arméniennes aux paysans de Wootton et revêtu un vieil habit à

1. Courtois, *loc. cit.*, p. 204.
2. Musset-Pathay, *loc. cit.*, t. I, p. 143.
3. Henry Tronchin, *Théodore Tronchin.* Edit. Plon-Nourrit, Paris ; Kündig, Genève, 1906.

la française, le 21 mai 1767, Rousseau quittait l'Angleterre en une fuite panique, après avoir adressé une lettre éperdue au général Conway secrétaire de Sa Majesté. Il partait pour recouvrer sa liberté, échapper à ses ennemis, qui, pensait-il, essayaient de l'emmurer vivant en supprimant presque toute sa correspondance, en réalité très surveillée, et auraient voulu s'emparer des papiers utilisés pour la rédaction des *Confessions*.

Après son passage à Amiens, où « son séjour était devenu trop bruyant par les empressements des citoyens et des militaires (1) », il décida de se faire appeler M. Jacques, afin de traverser sans trop de fracas un pays où il restait toujours décrété. Mais à Trye-le-Château, où le prince de Conti l'appela, Jacques dut changer entièrement de nom :

« Je vous prie de me garder le secret sur mon asile. M. le prince « de Conti le désire ainsi et je m'y suis engagé. Le nom de Jacques « ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui de Renou que je signe « ici (24 juin 1767) (2). »

Cet incognito ne tarda pas à être percé :

« Les traitements que j'éprouve en ce pays de la part de tous les « habitants sans exception et dès l'instance de mon arrivée... (12 août « 1767) (3). »

Le prince de Conti dut l'apprendre et sévir sur quelques coupables car :

« Un des meilleurs moyens que l'on prend pour me chasser d'ici « est de lâcher sur moi la populace des villages voisins. On n'ose « plus mettre personne au cachot et dire que c'est moi qui le veux « ainsi... J'ai senti l'effet de ce bruit dans deux sorties que j'ai faites, « et cela ne m'excitera pas à les multiplier (13 mars 1768) (4). »

Lassé de ces tracasseries, privé de ses indispensables pro-

1. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 20.
2. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 23.
3. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 28.
4. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 66.

menades dans la campagne, Rousseau abandonne Trye-le-Château et, après un court séjour à Lyon et à Grenoble, s'arrête à Bourgoin. A peine y était-il installé qu'un avocat. M. Bovier, lui écrit pour lui demander, au nom d'un client, le sieur Thévenin, chamoiseur de son état, le remboursement d'une somme de neuf livres de francs prêtée par le dit Thévenin au susdit Rousseau dix ans auparavant. Jean-Jacques n'eut aucune peine à démontrer qu'il n'avait jamais eu aucune espèce de relation avec Thévenin : que par conséquent il n'avait pu lui emprunter un seul sol ; que le « bénin Thévenin n'en était pas à coup d'essai d'impostures et qu'il avait été ci-devant condamné, par arrêt du Parlement de Paris à être fouetté, marqué et envoyé aux galères, pour fabrication de faux actes (1) ».

« Savez-vous là-dessus quelle justice M. de Tonnerre se propose « de me rendre, après m'avoir promis la protection la plus authen- « tique pour tirer cette affaire au clair ? C'est d'imposer silence à « cet homme ; et moi, toute la peine que je me suis donnée était dans « l'espoir qu'il le forcerait à parler. Ne parlons plus de ce misérable « ni de ceux qui l'ont mis en jeu. Je sais que l'impunité de celui-ci « va les mettre à leur aise pour en susciter mille autres ; et c'était » pour cela qu'il m'importait de démasquer le premier. Je l'ai fait, « cela me suffit, il en viendrait maintenant cent par jour que je ne « daignerais pas leur répondre (5 octobre 1768) (2). »

Rousseau avait-il tort de croire que Thévenin ne s'était adressé à lui ni par hasard, ni spontanément, et de s'étonner que M. de Tonnerre, gouverneur de la province, ne se montrât pas plus curieux des agissements de ce chamoiseur ?

A Bourgoin, Rousseau se heurta encore à des manifestations hostiles :

« Le pays où je suis me serait très agréable s'il avait d'autres habi- « tants ; j'avais semé quelques plantes dans le jardin, on les a dé-

1. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 103.
2. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p . 108.

« truites. Cela m'a déterminé à n'avoir plus d'autre jardin que les « prés et les bois (19 mai 1769) (1). »

* * *

Troisième crise. La lettre à Saint-Germain. — L'air et les eaux de Bourgoin lui paraissant pernicieux à sa santé, Rousseau chercha une autre résidence et s'établit dans une campagne voisine, à Monquin. Là, il reprit son nom « qu'il n'aurait jamais dû quitter », adopta une façon particulière de dater ses lettres et de les commencer :

« Monquin, par Bourgoin, le 17 $\frac{9}{2}$ 70

« Pauvres aveugles que nous sommes !
« Ciel démasque les imposteurs,
« Et force leurs barbares cœurs
« A s'ouvrir aux regards des hommes (2). »

Désormais, du 9 février 1770 au 2 juillet 1771, presque toute la correspondance commence ainsi, ou bien par la phrase : *Post tenebrax lux.* Quelques-unes se terminent par cette protestation : « Je suis innocent ».

Le 26 février 1770, Rousseau envoie la fameuse lettre à M. de Saint-Germain où il affirme que M. de Choiseul est l'instigateur de toutes les manœuvres dirigées contre lui.

« Pour assouvir sa vengeance, M. de Choiseul n'a voulu ni ma « mort qui finissait mes malheurs, ni ma captivité qui m'eût du « moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une « âme fière et brûlante d'amour pour la gloire était le mépris et « l'opprobre, et qu'il n'y avait point pour moi de pire tourment que « d'être haï ; c'est sur ce redoutable objet qu'il a dirigé son plan. « Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable, il a concerté « dans le secret l'œuvre de ma diffamation ; il m'a fait enlacer de « tous côtés par ses satellites ; il m'a fait traîner par eux dans la « fange. Il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille (3). »

1. *Correspondance.* Hachette, t. XII, p. 153.
2. *Correspondance.* Hachette, t. XII, p. 173.
3. *Correspondance.* Hachette, t. XII, p. 180.

Rousseau savait bien depuis longtemps qu'il s'était attiré l'hostilité de Choiseul dont il avait voulu faire l'éloge dans le *Contrat Social*. Cette louange, exprimée en termes obscurs, fut mal interprêtée par le ministre qui crut au contraire à une critique et ne pardonna pas. Ce fait avait été rapporté à Jean-Jacques par M. de Luxembourg au moment où l'orage grondait autour de l'*Emile* (1).

Choiseul, intervint encore pour presser Rousseau de quitter Paris pour l'Angleterre. Et quand celui-ci écrivit le 2 juin 1770 à M. de la Tourette pour demander de souscrire à la statue de Voltaire, sa lettre, publiée dans une gazette, éveilla en Voltaire cette inquiétude précise : « J'ai peur que les gens de lettres de Paris ne veuillent point admettre d'étranger ; c'est une galanterie toute française ; ceux qui l'ont imaginée sont tous ou artistes ou amateurs. M. le duc de Choiseul est à la tête et trouverait peut-être mauvais que l'article de la gazette fut vrai » (2). Choiseul était trop grand personnage pour s'occuper de sévir lui-même contre Rousseau. Mais s'il ne poursuivait pas, il laissait poursuivre et trouvait en Voltaire un homme empressé à lui plaire.

Rousseau était l'objet de machinations ridicules, tolérées par les pouvoirs publics. Il y voyait un complot.

* * *

Le retour à Paris. — En 1770, Rousseau sollicite et obtient de M. de Choiseul un passeport pour l'étranger. Au lieu de l'utiliser, il se dirige brusquement vers Paris où il arrive au mois de mai.

Le départ était brusque, mais le projet caressé depuis longtemps, comme en témoigne cette lettre au prince de Conti :

1. *Confessions*, t. III, p. 53.
2. Mussay-Pathay, *loc. cit.*, t. I, p. 176.

« J'ai cent fois été tenté de partir à tout risque (pour Paris) porter « à vos pieds les éclaircissements qu'il m'importe qui soient connus « de vous et de vous seul. Avant de céder à cette tentation qui de- « vient plus forte de jour en jour, je crois devoir vous en instruire. « Daignez l'approuver et n'avoir pas plus d'égards à mes périls que « je n'en veux avoir moi-même, parce qu'il n'est pas de la magna- « nimité de votre âme de vouloir ma sûreté aux dépens de mon hon- « neur... Mais comme rien ne peut me dispenser de ce que je me dois « à moi-même dans l'extrémité où je suis, je disposerai de moi comme « mon cœur me l'inspirera (31 mai 1769) (1). »

Et le 2 avril 1770 à Laliaud :

« Cette douce vie, pour laquelle j'étais né, eut été celle dans la « quelle j'aurais achevé mes jours, si on m'avait laissé faire ; mais « quand l'honneur, le devoir et la nécessité commandent, il faut « obéir (2). »

Quelques jours après, Rousseau était à Paris. Il venait s'y défendre contre ses ennemis, connus et inconnus, et apportait le manuscrit des *Confessions.*

Dès les premières lectures, pendant l'hiver 1770, Mme d'Epinay écrit à M. de Sartines, Lieutenant de Police : « La personne dont je vous ai parlé hier matin, a lu son ouvrage aussi à M. Dorat, à M. Depezay et à M. Dusaulx : c'est une des premières lectures qui en ait été faites. Lorsqu'on prend ces messieurs pour confidents d'un libelle, vous avez bien le droit de dire votre avis *sans qu'on soit sensé vous en avoir porté des plaintes.* J'ignore s'il a nommé les personnages à ces messieurs. Après y avoir réfléchi, je pense qu'il faut que vous parliez à lui-même avec assez de bonté pour qu'il ne puisse s'en plaindre, mais avec assez de fermeté cependant pour qu'il n'y retourne pas. *Si vous lui faites donner sa parole, je crois qu'il la tiendra.* Pardon mille fois mais il y va de mon repos (3). »

1. *Correspondance.* Hachette, t. XII, p. 153.
2. *Correspondance.* Hachette, t. XII, p. 211.
3. Musset-Pathay, *loc. cit.*, t. I, p. 209.

... Rousseau fut appelé à la police et cessa ses lectures.

Ayant appris que des « prélats et des parlementaires voulaient inquiéter Jean-Jacques », le prince de Ligne lui offre dans ses terres un asile qui est refusé. « Et comme je lui demandais comment lui, qui aimait la campagne, était allé se loger au milieu de Paris... il me dit qu'il y voulait attendre tous les décrets de prise de corps dont clergé et parlement le menaçaient (1). »

En juillet 1778, Grimm écrit dans sa *Correspondance littéraire* : « Le retour de cet homme singulier dans une ville qui, seule, lui convient dans l'univers, a fourni pendant quelques jours un sujet de conversation à Paris. Il s'est montré plusieurs fois au café de la Régence, sur la place du Palais-Royal. Sa présence y a attiré une foule prodigieuse, et la populace s'est même attroupée sur la place pour le voir passer ».

Le « cabinet noir » réservait à Rousseau toute son attention : ses lettres furent pendant plusieurs mois arrêtées et il dut porter plainte pour que la correspondance reprît son cours normal.

Le comte Duprat proposa à Rousseau, vieux et infirme, une retraite dans ses propriétés sous la réserve de changer de nom et d'aller à la messe afin de ne pas attirer l'attention des gens. Le vieillard répondit :

« Au reste, je n'ai nul éloignement pour les précautions qui vous « paraissent convenables pour éviter trop de sensation. Je n'ai nulle « répugnance à aller à la messe... Mais ce n'est pas non plus un devoir « que je veuille m'imposer, encore moins de laisser croire dans le pays « que je suis catholique. Je désire assurément fort ne pas scandaliser « les hommes, mais je désire encore plus ne jamais les tromper. « Quant au changement de nom, après avoir repris hautement le mien « malgré tout le monde pour revenir à Paris, et l'y avoir porté huit « ans, je puis bien maintenant le quitter pour en sortir et je ne m'y « refuse pas ; mais l'expérience du passé m'apprend que c'est une

1. Musset-Pathay, *loc. cit.*, t. I, p. 218.

« précaution très inutile, et même nuisible par l'air du mystère qui « s'y joint, et que le peuple interprète toujours en mal (1). »

Depuis longtemps déjà les personnes qui offraient l'hospitalité à Jean-Jacques, avaient la précaution ou la manie, de lui demander de cacher son nom, dans sa personnalité, dans son individu. En 1761, Rousseau écrivit au Révérend Père Dom Deschamps, procureur des Bénédictins, pour décliner une invitation conditionnelle : « d'ailleurs je ne veux ni changer de nom ni aller à la messe (17 octobre 1761) (2) ».

A Yverdun, il déclare à M. Daniel Roguin :

« A l'égard de l'incognito, je ne saurais me résoudre à prendre le « nom de personne, ni même à en changer. Je pourrais tout au plus « faire comme vous le voulez l'anagramme du mien. C'est même « un soin qu'ont déjà pris quelques auteurs lesquels m'ont critiqué « sous le nom d'Osaureus, qui signifie *bouche d'or*, par contre-vérité « sans doute, attendu que j'ai les plus horribles dents que jamais « créature humaine ait portées (12 décembre 1761) (3). »

Dans ses dernières années, Rousseau recevait avec difficulté des visiteurs nouveaux. La comtesse *** lui annonçant de la musique à copier sans lui cacher que c'était là un prétexte pour le voir, le copiste s'indigne :

« Je serais touché de l'honneur de votre visite faite avec les senti- « ments dont je me sens digne. Mais quiconque ne veut voir que le « rhinocéros doit aller, s'il veut, à la foire et non pas chez moi (23 mai « 1776) (4). »

Même des gens bien élevés et sympathisant avec Rousseau usaient de ruses, de subterfuges parfois ridicules pour forcer sa porte. Le prince de Ligne raconte comment il s'introdui-

1. *Correspondance.* Hachette, t. XII, p. 254.
2. *Correspondance générale.* Colin, t. VI, p. 248.
3. *Correspondance générale*, t. VI, p. 351.
4. *Correspondance.* Hachette, t. XII, p. 251.

sit chez lui pour la première fois en affectant de se tromper d'adresse (1).

Corancez lui-même combina une sorte de mascarade et déguisa en bonne d'enfant une anglaise désireuse de connaître Jean-Jacques (2). Mme de Genlis organisa aussi des comédies du même genre. D'après la conduite des prétendus amis de Rousseau, on peut juger de l'attitude qu'empruntèrent les curieux, les malotrus et les adversaires.

Lorsque, cédant aux sollicitations du maréchal de Luxembourg et de Mme de Boufflers, Rousseau quitta la France au moment de la condamnation de l'*Emile*, il prenait figure de coupable conscient de sa faute. Sa fuite était, ou un aveu, ou une lâcheté s'il se jugeait innocent. Il le comprit vite et n'eût de paix avec lui-même qu'à son retour à Paris, pour défendre son honneur outragé.

Dans la grande cité témoin du succès de la *Nouvelle Héloïse*, il trouve des indifférents, des curieux, des amis sans compréhension exacte de son caractère ; pas un seul homme comme lui. Le grand complot devient une ligue universelle.

* * *

Crises subintrantes. — Ecrits de 1772 à 1775, les *Dialogues* constituent, comme les *Confessions* et beaucoup plus qu'elles, un ouvrage de défense personnelle. Mais ils représentent aussi une œuvre littéraire. Avant que d'être avocat, l'auteur était homme de lettres, et les *Dialogues* sont le *roman* de ses crises mentales, comme les *Confessions* sont le *roman* de ses crises intellectuelles et sentimentales. Cette remarque préalable peut aider à préciser leur signification réelle.

Dans un avant-propos de quelques pages, Rousseau expose « le *sujet et la forme de cet écrit* » :

1. Musset-Pathay, *loc. cit.*, t. I, p. 216.
2. Corancez, *loc. cit.*

« Tout cela, couvert pour moi d'un mystère impénétrable, ne « pouvant s'accorder avec mes raisons, m'a engagé à les dire, pour « les soumettre aux réponses de quiconque aurait la charité de me « détromper ; car mon erreur, si elle existe, n'est pas ici sans consé- « quence : elle me force à mal penser de tous ceux qui m'entourent...

« En voulant exécuter cette entreprise, je me suis trouvé dans un « bien singulier embarras : ce n'était pas de trouver des raisons en « faveur de mon sentiment, c'était d'en imaginer de contraires ; « c'était d'établir, sur quelque apparence d'équité, des procédés où « je n'en apercevais aucune. Voyant cependant tout Paris, toute la « France, toute l'Europe se conduire à mon égard avec la plus grande « confiance sur des maximes si nouvelles, si peu concevables pour « moi, je ne pouvais supposer que cet accord unanime n'eut aucun « fondement raisonnable...

« Livré pour toute lumière à mes conjectures, je n'en ai su former « aucune qui put expliquer ce qui m'arrive, de manière à pouvoir « croire avoir démêlé la vérité. Quand de forts indices m'ont fait « penser quelquefois avoir découvert, avec le fond de l'intrigue, son « objet et ses auteurs, les *absurdités* sans nombre que j'ai vues naître « de ces suppositions m'ont bientôt contraint de les abandonner, et « toutes celles que mon imagination s'est tourmentée à leur substi- « tuer n'ont pas mieux soutenu le moindre examen (1).

« Ce que j'avais à dire était si clair et j'en étais si pénétré que je « ne puis assez m'étonner des *longueurs*, des *redites*, du *verbiage*, et « du *désordre de cet écrit* (2). »

Puis Rousseau s'*analyse lui-même* :

« Jean-Jacques, homme paisible et doux, fut bien vu de tous ceux « qui le connurent, et ses amis lui resteront toujours. Peu propre aux « grandes sociétés, par son humeur timide et son naturel tranquille, « il aima la retraite, non pour y vivre seul, mais pour y joindre les « douceurs de l'étude aux charmes de l'intimité... Seul, sans études « et sans maître, il vainquit toutes les difficultés à force de zèle, et « consacra ses loisirs non à l'oisiveté, encore moins à des travaux « nuisibles, mais à remplir sa tête d'idées charmantes, son cœur « de sentiments délicieux et à former des projets, chimériques peut- « être à force d'être utiles, mais dont l'exécution si elle eut été pos-

1. J.-J. Rousseau, Œuvres, *Dialogues*, Garnier, Paris, p. 227-228.
2. J.-J. Rousseau, Œuvres, p. 230.

« sible, eût fait le bonheur du genre humain (1). Or, pour intéresser « la populace à ce mystère sans paraître avoir cet objet, ils ont admi- « rablement tiré parti d'une ridicule arrogance de Jean-Jacques « qui est de faire le fier sur les dons et de ne vouloir pas qu'on lui « fasse l'aumône (2).

« Jean-Jacques est un homme sans malice plutôt que bon, une « âme saine mais faible, qui adore la vertu sans la pratiquer, qui « aime ardemment le bien et n'en fait guère (3).

« Il ne fuit pas les hommes parce qu'il les hait mais parce qu'il « en a peur (4).

« Et voilà comment, avec des sentiments quelquefois élevés et « grands, il fut toujours petit et nul par la conduite (5).

« Les gens même les plus équitables sont portés à chercher des « causes bizarres à une conduite extraordinaire ; et, au contraire, « c'est à force d'être naturelle que celle de Jean-Jacques est peu « commune : mais c'est ce qu'on ne peut sentir qu'après avoir fait « une étude attentive de son tempérament, de son humeur, de ses « goûts, de toute sa constitution (6). »

Rousseau expose sa *conception du complet* :

« Il est une autre explication plus naturelle qui lève bien des dif- « ficultés : c'est de supposer une ligue dont l'objet est la diffamation « de Jean-Jacques, qu'elle a pris soin d'isoler pour cet effet. Et que « dis-je, supposer ? par quelque motif que cette ligue se soit formée, « elle existe. Sur votre propre rapport, elle *semblerait universelle.* « *Elle est* du moins *grande*, *puissante*, *nombreuse*. Elle agit de concert « et dans le plus grand secret pour tout ce qui n'y entre pas, et sur- « tout pour l'infortuné qui en est l'objet. Pour s'en défendre, il n'a « ni secours, ni ami, ni conseil, ni lumières ; tout n'est autour de lui « que pièges, mensonges, trahison, ténèbres. Il est absolument seul, « et n'a que lui seul pour ressource ; il ne doit attendre ni aide, ni « assistance de qui que ce soit sur la terre. Une position si singulière « est unique depuis l'existence du genre humain (7). Je ne *prétends pas*

1. *Dialogues*, p. 240.
2. *Dialogues*, p. 277.
3. *Dialogues*, p. 325.
4. *Dialogues*, p. 335.
5. *Dialogues*, p. 357.
6. *Dialogues*, p. 393.
7. *Dialogues*, p. 318.

« *vous donner pour des réalités* toutes les idées inquiétantes que four-
« nit à Jean-Jacques l'obscurité profonde dont on s'applique à l'en-
« tourer. Les *mystères* qu'on lui fait de tout ont un *aspect si noir*, qu'il
« n'est pas surprenant qu'ils affectent de la même teinte son *ima-*
« *gination effarouchée*. Mais, parmi les *idées outrées et fantastiques*
« que cela peut lui donner, il en est qui, sur la manière extraordinaire
« dont on procède avec lui, méritent un examen sérieux avant
« d'être rejetées (1). »

Les *effets du complot* ne manquent pas de se faire sentir :

« Cette animosité plus vive, plus agissante que la simple aversion,
« me paraît, à l'égard de Jean-Jacques, la disposition générale de
« toute la génération présente. L'air seul dont il est regardé passant
« dans les rues montre évidemment cette disposition, qui se gêne et se
« contraint quelquefois dans ceux qui le rencontrent, mais qui perce
« et se laisse apercevoir malgré eux. A l'empressement grossier et
« badaud de s'arrêter, de se retourner, de le fixer, de le suivre, au
« chuchotement ricaneur qui dirige sur lui le concours de leurs im-
« pudents regards, on les prendrait *moins pour d'honnêtes gens* qui
« ont le malheur de rencontrer un monstre effrayant, que pour des
« *tas de bandits*, tout joyeux de tenir leur proie et qui se font un amu-
« sement digne d'eux d'insulter à son malheur. Voyez-le entrant au
« spectacle, entouré dans l'instant d'une *étroite enceinte de bras*
« *tendus et de cannes*, dans laquelle vous pouvez penser comme il
« il est à son aise...

« Est-ce aussi par bonté qu'on ne manque pas de *cracher sur lui*
« toutes les fois qu'il passe à portée, et qu'on le peut *sans être aperçu*
« *de lui* ? Envoyer le vin d'honneur au même homme sur qui l'on
« crache, c'est rendre l'honneur encore plus cruel que l'outrage. Tous
« les signes de haine, de mépris, de fureur même qu'on peut *tacite-*
« *ment* donner à un homme *sans y joindre une insulte ouverte et di-*
« *recte*, lui sont prodigués de toutes parts ; et tout en l'accablant des
« plus fades compliments, en affectant pour lui les petits soins miel-
« leux qu'on rend aux jolies femmes, s'il avait besoin d'une assis-
« tance réelle, on le verrait périr avec joie, sans lui donner le moindre
« secours. Je l'ai vu, dans la rue Saint-Honoré, faire presque sous
« un carrosse une chute très périlleuse ; on court à lui, mais sitôt
« qu'on reconnaît Jean-Jacques tout se disperse, les passants repren-

1. *Dialogues*, p. 330.

« nent leur chemin, les marchands rentrent dans leurs boutiques, et « il serait resté seul dans cet état, si un pauvre mercier, rustre et mal « instruit, ne l'eût fait asseoir sur son petit banc, et si une servante, « tout aussi peu philosophe, ne lui eût apporté un verre d'eau (1).

« A force d'outrages sanglants, *mais tacites*, à force d'attroupe- « ments, de chuchotements, de ricanements, de regards cruels et « farouches, ou insultants et moqueurs, ils sont parvenus à le chasser « de toute assemblée, de tout spectacle, des cafés, des promenades « publiques ; leur projet est de le chasser enfin des rues, de le renfer- « mer chez lui, de l'y tenir investi par leurs satellites, et de lui rendre « enfin la vie si douloureuse qu'il ne la puisse plus endurer...

« Mais ils ont tout calculé sans doute, hors la ressource de l'inno- « cence et de la résignation. Malgré l'âge et l'adversité, sa santé s'est « raffermie et se maintient ; le calme de son âme semble le rajeunir ; « et *quoiqu'il ne lui reste plus d'espérance parmi les hommes*, il ne fut « *jamais plus loin du désespoir* (2). »

Enfin Rousseau recherche la *cause* pour laquelle ses contemporains se sont acharnés sur lui et la trouve dans la haine de ses doctrines, de son caractère et de ses écrits.

« Ils commencèrent par dénaturer tous ses principes, par travestir « un républicain sévère en un brouillon séditieux, son amour pour la « liberté légale en une licence effrénée, et son respect pour les lois « en aversion pour les princes. Ils l'accusèrent de vouloir renverser « en tout l'ordre de la société, parce qu'il s'indignait, qu'osant con- « sacrer sous ce nom les plus funestes désordres, on insultât aux « misères du genre humain en donnant les plus criminels abus pour « les lois dont ils sont la ruine. Sa colère contre les brigandages « publics, sa haine contre les puissants fripons qui les soutiennent, « son intrépide audace à dire des vérités dures à tous les états, furent « autant de moyens employés à les irriter tous contre lui. Pour le « rendre odieux à ceux qui les remplissent on l'accusa de les mépri- « ser personnellement. Les reproches durs, mais généraux, qu'il « faisait à tous furent tournés en autant de satires particulières dont « on fit avec art les plus malignes applications...

« Jean-Jacques a même une opinion qui, si elle est juste, peut « aider à expliquer cette animosité générale. Il est persuadé que,

1. *Dialogues*, p. 422.
2. *Dialogues*, p. 453.

« dans les écrits *qu'on fait passer sous son nom*, l'on a pris un soin parti-
« culier de lui faire insulter brutalement tous les états de la société,
« et de changer en odieuses personnalités les reproches francs et forts
« qu'il leur fait quelquefois. Ce soupçon lui est venu sur ce que, dans
« plusieurs lettres anonymes et autres, on lui rappelle des choses
« comme étant de ses écrits, qu'il n'a jamais songé à y mettre (1).

« Mais la nature humaine ne rétrograde pas, et jamais on ne re-
« monte vers les temps d'innocence et d'égalité quand une fois on
« s'en est éloigné ; c'est encore un des principes sur lesquels il a le
« plus insisté. Ainsi son objet ne pouvait être de ramener les peuples
« nombreux ni les grands Etats à leur première simplicité, mais
« seulement d'arrêter s'il était possible, le progrès de ceux dont la
« petitesse et la situation les ont préservés d'une marche aussi rapide
« vers la *perfection de la société* et vers la *détérioration* de l'*espèce*.
« Ces distinctions méritaient d'être faites et ne l'ont point été. On
« s'est obstiné à l'accuser de vouloir détruire les sciences, les arts,
« les théâtres, les académies, et replonger l'univers dans sa première
« barbarie ; et il a toujours insisté, au contraire, sur la conserva-
« tion des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne
« ferait qu'ôter les palliatifs, en laissant les vices, et substituer le
« brigandage à la corruption (2).

« En saisissant peu à peu ce système par toutes ses branches dans
« une lecture plus réfléchie, je m'arrêtai pourtant moins d'abord à
« l'examen direct de cette doctrine qu'à son rapport avec le carac-
« tère de celui dont elle portait le nom ; et, sur le portrait que vous
« m'aviez fait de lui, ce rapport me parut si frappant que je ne pus
« refuser mon assentiment à son évidence. D'où le peintre et l'apo-
« logiste de la nature, aujourd'hui si défigurée et si calomniée, peut-
« il avoir tiré son modèle si ce n'est de son propre cœur ? Il l'a dé-
« crite comme il se sentait lui-même. Les préjugés dont il n'était pas
« subjugué, les passions factices dont il n'était pas la proie n'offus-
« quaient point à ses yeux, comme à ceux des autres, ces pre-
« miers traits si généralement oubliés ou méconnus. Ces traits si
« nouveaux pour nous et si vrais, une fois tracés, trouvaient bien
« encore au fond des cœurs l'attestation de leur justesse, mais jamais
« ils ne s'y seraient remontrés d'eux-mêmes si l'historien de la nature
« n'eut commencé par ôter la rouille qui les cachait. Une vie retirée
« et solitaire, un goût vif de rêverie et de contemplation, l'habitude
« de rentrer en soi et d'y rechercher, dans le calme des passions, ces

1. *Dialogues*, p. 428.
2. *Dialogues*, p. 471.

« premiers traits disparus dans la multitude, pouvaient seuls les lui « faire retrouver. En un mot, il fallait qu'un homme se fut peint lui- « même pour nous montrer ainsi l'homme primitif, et, si l'auteur « n'eût été tout aussi singulier que ses livres, jamais il ne les eût « écrits (1).

« Par les mesures extraordinaires qu'on prend pour altérer et « défigurer ses écrits, et pour lui en attribuer auxquels il n'a jamais « songé, vous devez juger que l'objet de la ligue ne se borne pas à la « génération présente, pour qui ces soins ne sont plus nécessaires ; « et puisque, ayant sous les yeux ses livres, tels à peu près qu'il les « a composés, on n'en a pas tiré l'objection qui nous paraît si forte « à l'un et à l'autr contre l'affreux caractèreaqu'on prête à l'auteur, « puisqu'au contraire on les a su mettre au rang de ses crimes, que « la *Profession de foi du Vicaire* est devenue un livre impie, l'*Hé-* « *loïse* un roman obscène, le *Contrat social* un livre séditieux, puis- « qu'on vient de mettre à Paris *Pygmalion*, malgré lui sur la scène, « tout exprès pour exciter ce risible scandale qui n'a fait rire per- « sonne, et dont nul n'a senti la comique absurdité ; puisqu'enfin « ces écrits tels qu'ils existent n'ont pas garanti leur auteur de la dif- « famation de son vivant, l'en garantiront-ils mieux après sa mort, « quand on les aura mis dans l'état projeté pour rendre sa mémoire « odieuse, et quand les auteurs du complot auront eu le temps d'effa- « cer toutes les traces de son innocence et de leur imposture ? Ayant « pris toutes leurs mesures en gens prévoyants et pourvoyants qui « songent à tout, auraient-ils oublié la supposition que vous faites « du repentir de quelque complice, du moins à l'heure de la mort, « et les déclarations incommodes qui pourraient en résulter, s'ils « n'y mettaient ordre ? (2). »

* * *

L'apaisement. — Les *Rêveries du promeneur solitaire* furent commencées après le 24 février 1776, et interrompues par la mort, le 2 juillet 1778. Elles forment la dernière partie de cette trilogie autobiographique, dont les deux premières sont les *Confessions* et les *Dialogues* :

1. *Dialogues*, p. 471.
2. *Dialogues*, p. 498.

« Ces feuilles peuvent donc être regardées comme un appendice « des *Confessions* ; mais je ne leur en donne plus le titre, ne sentant « plus rien à dire qui puisse le mériter. Mon cœur s'est purifié à la « coupelle de l'adversité, et j'y trouve à peine en le sondant avec soin, « quelque reste de penchant répréhensible. Qu'aurai-je encore à « confesser, quand toutes les affections terrestres en sont arrachées ? « Je n'ai pas plus à me louer qu'à me blâmer, je suis nul désormais « parmi les hommes, et c'est tout ce que je puis être, n'ayant plus « avec eux de relation réelle, de véritable société. Ne pouvant plus « agir sans nuire à autrui ou à moi-même, m'abstenir est devenu « mon unique devoir et je le remplis autant qu'il est en moi (1).

« Pouvais-je dans mon bon sens supposer qu'un jour, moi, le même « homme que j'étais, le même que je suis encore, je passerais, je se- « rais tenu, sans le moindre doute pour un monstre, un empoison- « neur, un assassin; que je deviendrais l'horreur de la race humaine, « le jouet de la canaille ; que toute la salutation que me feraient les « passants serait de cracher sur moi ; qu'une génération entière « s'amuserait d'un accord unanime à m'enterrer tout vivant ? « Quand cette étrange révolution se fit, pris au dépourvu, j'en fus « d'abord bouleversé. Mes agitations, mon indignation, me plon- « gèrent dans un délire qui n'a pas eu trop de dix ans pour se calmer ; « et, dans cet intervalle, tombé d'erreur en erreur, de faute en faute, « de sottise en sottise, j'ai fourni par mes imprudences, aux direc- « teurs de ma destinée, autant d'instruments qu'ils ont habilement « mis en œuvre pour la fixer sans retour (2).

« Mais je comptais encore sur l'avenir, et j'espérais qu'une géné- « ration meilleure, examinant mieux et les jugements portés par « celle-ci sur mon compte, et sa conduite avec moi, démêlerait aisé- « ment l'artifice de ceux qui la dirigent et me verrait enfin tel que je « suis.

« ... J'ai dit dans mes *Dialogues* sur quoi je fondais cette attente. « Je me trompais. Je l'ai senti par bonheur assez à temps pour trou- « ver encore, avant ma dernière heure, un intervalle de pleine quié- « tude et de repos absolu (3) »

Cependant, malgré l'apaisement presque complet marqué par les *Rêveries*, Rousseau pense à ses persécuteurs contemporains et posthumes.

1. *Rêveries*, p. 196.
2. *Rêveries*, p. 190.
3. *Rêveries*, p. 194.

« Quand tous mes ennemis particuliers seront morts, les médecins, « les oratoriens vivront encore ; et quand je n'aurais pour persécu- « teurs que ces deux corps-là, je dois être sûr qu'ils ne laisseront pas « plus de paix à ma mémoire après ma mort qu'ils n'en laissent à ma « personne de mon vivant. Peut-être par trait de temps, les méde- « cins, que j'ai réellement offensés, pourraient-ils s'apaiser (1). »

Au cours d'une de ses promenades à la campagne, Rousseau entra en conversation avec un enfant qui jouait sur la route :

« Je lui demandai qui était son père ; il me le montra qui reliait « des tonneaux. J'étais prêt à quitter l'enfant pour aller lui parler, « quand je vis que j'avais été prévenu par un homme de mauvaise « mine qui me parut être une de ces mouches qu'on tient sans cesse « à mes trousses ; tandis que cet homme lui parlait à l'oreille, je vis « les regards du tonnelier se fixer attentivement sur moi, d'un air « qui n'avait rien d'amical (2). »

Il passait souvent devant l'Ecole militaire et recevait avec plaisir le salut habituel de quelques invalides, mais :

« Au bout de quelque temps, je m'aperçus que je n'étais plus un « inconnu pour eux, ou plutôt que je le leur étais bien davantage, « puisqu'ils me voyaient du même œil que fait le public ! Plus d'hon- « nêteté, plus de salutations. Un air repoussant, un regard farouche « avaient succédé à leur première urbanité. L'ancienne franchise « de leur métier ne leur laissant pas comme aux autres couvrir leur « animosité d'un masque ricaneur et traître, ils me montrent tout « ouvertement la plus violente haine (3). »

Dans sa sérénité retrouvée Jean-Jacques étudie le mécanisme des crises révélées par les *Dialogues* :

« Comment en suis-je venu là ? Car j'étais bien loin de cette dis- « position paisible, au premier soupçon du complot dont j'étais « enlacé depuis longtemps sans m'en être aucunement aperçu. Cette

1. *Rêveries*, p. 194.
2. *Rêveries*, p. 323.
3. *Rêveries*, p. 332.

« découverte nouvelle me bouleversa. L'infamie et la trahison me « prirent au dépourvu. Quelle âme honnête est préparée à de tels « genres de peines ? Il faudrait les mériter pour les prévoir. Je tom- « bai dans tous les pièges qu'on creusa sous mes pas. L'indignation, « la fureur, le délire, s'emparèrent de moi. Je perdis la tramontane. « Ma tête se bouleversa, et, dans les ténèbres horribles où l'on n'a « cessé de me tenir plongé, je n'aperçus plus ni lueur pour me con- « duire, ni appui, ni prise où je pusse me tenir ferme et résister au « désespoir qui m'entraînait (1).»

« Convaincu de l'impossibilité de contenir ces premiers mouve- « ments involontaires, j'ai cessé tous mes efforts pour cela ; je laisse « à chaque atteinte, mon sang s'allumer, la colère et l'indignation « s'emparer de mes sens, je cède à la nature cette première explosion, « que toutes mes forces ne pourraient arrêter ni suspendre. Je tâche « seulement d'en arrêter les suites avant qu'elle ait produit aucun « effet. Les yeux étincelants, le feu au visage, le tremblement des « membres, les suffocantes palpitations, tout cela tient au seul phy- « sique, et le raisonnement n'y peut rien (2). »

Dans ce tableau suggestif de ses crises, Rousseau révèle inconsciemment la coïncidence d'accès anxieux avec des poussées de congestion cérébrale et de tachycardie urémiques.

* * *

Symptomatologie : Les conceptions et les interprétations. — Malgré leur abondance et longueur nécessaires, ces citations analytiques des *Confessions*, *Dialogues* et *Rêveries* ne sauraient dispenser de la lecture des œuvres elles-mêmes, lecture indispensable pour se créer une opinion très avertie sur la crise mentale dont on saisit l'apparition et suit la marche dans la vie et la pensée de Rousseau, depuis l'impression de l'*Emile* en 1761-1762. Elles suffisent cependant pour en dégager une formule psycho-pathologique et tenter un diagnostic.

On y remarque tout de suite : une *hypertrophie des concep-*

1. *Rêveries*, p. 304.
2. *Rêveries*, p. 315.

tions ; des *anomalies d'interprétation* ; *un synchronisme* presque constant des troubles psychiques et des troubles somatiques.

Les conceptions amplifiées sont de deux sortes, d'ailleurs étroitement dépendantes l'une de l'autre : des idées de persécution sans merci, et de ligue universelle pour l'accomplissement de cette persécution. Rousseau se dit victime d'une hostilité acharnée, systématique à Paris, en France, en Europe et en déduit l'existence d'un complot général soigneusement tramé contre lui.

Peut-on voir là des *conceptions* ou *idées délirantes* : « L'idée délirante est une conception imaginaire, créée de toutes pièces ou, du moins, non déduite d'un fait observé (1). » On la définit aussi : « une hallucination psychique ». Rousseau était-il vraiment persécuté ; et cette persécution le pourchassait-elle partout où il se trouvait ? Les faits répondent d'eux-mêmes ; et les citations forcément restreintes, rapportées plus haut, n'en donnent qu'une énumération incomplète. Le professeur Régis constate « qu'il fut l'être le plus réellement persécuté qui ait jamais existé (2) ». Beaucoup partageront cette opinion.

Y eut-il en réalité un complot ourdi contre Rousseau ? La chose ne fait pas de doute. Le groupe des Encyclopédistes ne lui pardonna jamais sa défection, son déïsme, son éloquence, et ne lui épargna jamais les sarcasmes, les moqueries, ni les injures. Tronchin, Voltaire, d'Alembert, d'Holbach, Walpole s'entendaient pour lui créer partout des tracasseries. Les prêtres de tous les cultes ne lui ménagèrent pas les anathèmes et le « prêchèrent comme l'Antéchrist ». Les parlements firent brûler ses œuvres en place publique, le décrétèrent de prise de corps. Les gouvernements l'exilèrent ou le chassèrent. La trame resta secrète, mais les effets appa-

1. P. Sérieux et J. Capgras, *Les folies raisonnantes*. Alcan, Paris, 1909.
2. Régis, *La dromomanie de J.-J. Rousseau*. Société Française d'imprimerie et de librairie. Paris, 1910.

rurent concrets : décrété à Paris, Rousseau l'était à Genève avant tout examen possible de l'*Emile*. Banni de Genève, il se vit chassé de Berne sans y avoir été décrété.

Justes dans leur essence, les idées de persécution et de complot s'amplifiaient en traversant l'esprit de Rousseau et en passant dans ses écrits. Elles péchaient non par la base, mais bien par la hauteur. Il ne faut pas oublier que Jean-Jacques était un imaginatif et un littérateur.

Les *interprétations* se multiplient dans les *Dialogues*. Depuis son arrivée à Paris, Jean-Jacques traduisait les gestes, les attitudes, les regards des passants dans un sens exclusivement péjoratif et lié à ses idées de persécution et de complot. Mais il n'interprêtait jamais de paroles et notait seulement « tous les signes de haine, de mépris, de fureur même qu'on peut *tacitement* donner à un homme » (1)... à force d'outrages sanglants mais *tacites*, à force d'attroupements, de chuchotements, de ricanements, de regards cruels et farouches, ou insultants et moqueurs » (2).

Ces affirmations d'une attitude malveillante générale sont-elles des interprétations exactes ; ou des *interprétations erronées*, fruit d'un esprit apeuré et outrancier ; ou bien des *interprétations délirantes*, « raisonnements faux ayant pour point de départ une sensation réelle, un fait exact, lequel en vertu d'associations liées aux tendances, à l'affectivité, prend à l'aide d'inductions ou de déductions erronées, une signification personnelle pour le malade, invinciblement poussé à tout ramener à lui » (3) ?

L'hostilité publique contre Rousseau se manifesta en maintes occasions ; et la lapidation de Motiers ne fut pas une interprétation. Relativement bien reçu en Angleterre, « il effarouchait cependant les Londoniens par son ajustement oriental » ; et le vieux Dr Samuel Johnson déclara

1. *Dialogues*, p. 423.
2. *Dialogues*, p. 453.
3. Sérieux et Capgras, *loc. cit.*, p. 3.

dans un café « qu'il le verrait avec joie arrêté sur l'heure et déporté avec les pires scélérats » (1). Les paysans de Motiers, de Trye lui témoignèrent peu de déférence ; et le comte Duprat le priait de changer de nom et d'aller à la messe pour ne pas ameuter ses campagnards.

L'animosité fut donc réelle. Etait-elle générale ? Cela ne paraît pas possible, et Rousseau exagérait passablement. A défaut de témoignages précis, on peut recourir sans arbitraire à un calcul de probabilités, et admettre que parmi les passants qui le reconnaissaient dans les rues de Paris, un tiers se montrait sympathique, un tiers indifférent mais curieux, un tiers hostile. Des gravures plus ou moins enluminées de Jean-Jacques, des statuettes à son effigie disaient bien un culte assez répandu. Mais aussi les libelles infâmes couraient partout. Bien plus que la sympathie, l'hostilité est agissante parmi la foule, et celle-ci hua probablement Rousseau autant qu'elle le salua.

Le procédé littéraire prend sa part dans ces interprétations. Rousseau possédait une grande probité d'esprit et d'écriture. Quand il raconte une aventure réelle, il emploie le présent ou le passé ; il soumet les fictions au conditionnel ou au futur :

« Veut-il passer l'eau vis-à-vis des quatre nations, on ne passera « point pour lui, même en payant la voiture entière. Veut-il se faire «décrotter, les décrotteurs, surtout ceux du Temple et du Palais « Royal, lui refuseront avec mépris leurs services (2). »

Dans son honnêteté, il déclare :

« Je ne prétends point vous donner pour des réalités toutes les « idées inquiétantes que fournit à Jean-Jacques l'obscurité pro- « fonde dont on s'applique à l'entourer (3). »

1. Courtois, *loc. cit.*, p. 18.
2. *Dialogues*, p. 272.
3. *Dialogues*, p. 330.

Il existe un moyen certain, objectif de contrôle de la qualité exacte des interprétations de Rousseau. C'est de comparer le portrait, peint par Ramsay et publié au frontispice du tome III des *Confessions* (1), à la description donnée par Rousseau :

« Là, le premier et le plus important de ces soins est de faire faire « par Ramsay, son ami particulier, le portrait de son ami public « Jean-Jacques. Il désirait ce portrait aussi ardemment qu'un amant « bien épris désire celui de sa maîtresse. A force d'importunités, il « arracha le consentement de Jean-Jacques. On lui fait mettre un « bonnet bien noir, un vêtement bien brun, on le place dans un lieu « bien sombre, et là, pour le peindre assis, on le fait tenir debout, « courbé, appuyé d'une de ses mains sur une table bien basse, dans « une attitude où ses muscles, fortement tendus altèrent les traits « de son visage. De toutes ces précautions devait résulter un por- « trait peu flatté quand il eut été fidèle... Loin d'y voir rien qui « puisse faire suspecter la droiture du généreux David Hume, on « n'apercevait que les soins de l'amitié la plus tendre dans ceux « qu'il a pris pour donner à son ami Jean-Jacques la figure d'un « cyclope affreux (2). »

De fait, sur ce portrait, la physionomie apparaît crispée, mauvaise, antipathique. Même ressemblant, il ne pouvait guère plaire au modèle.

Comme ses conceptions, les interprétations de Rousseau plutôt que fausses apparaissent exagérées et tendancieuses. Elles sont à la fois maladives et littéraires.

* * *

Symptomatologie. L'évolution. — La discontinuité dans l'évolution des troubles mentaux se remarque quand on les range dans leur ordre chronologique. La date de leur apparition peut se fixer à la fin de l'année 1761 ; la lettre du 18 novembre 1761 à Malesherbes la précise. Puis,

1. *Confessions*. Ed. Crés, 1913.
2. *Dialogues*, p. 329.

il se produit une véritable régression et non simplement une rémission, puisque Rousseau lui-même reconnaît le mal fondé de ses imputations et la véritable crise d'aberration mentale qui l'a secoué. L'état normal continue jusqu'au séjour en Angleterre et à la querelle avec Hume. Dans cet intervalle, ni la *Correspondance* ni les *Confessions* ne présentent trace d'une anomalie intellectuelle. Rousseau écrit la *Lettre à Christophe de Beaumont*, et les *Lettres écrites de la Montagne*, les trois premiers livres et la moitié du quatrième livre des *Confessions* (1765) (1).

En Angleterre, au printemps de 1766, à la suite de ses expulsions successives de Môtiers, Saint-Pierre, Bienne, Paris, Rousseau gémit sur ses persécutions, y voit un complot dans lequel il implique le philosophe Hume, à qui il adresse sa fameuse lettre de rupture. A ce moment encore il a conscience de son état maladif et le signale en ces termes au général Conway :

« Lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscrètes « qui, dans le fort de ses peines lui sont quelquefois échappées, il les « rejettera sans mystère sur son humeur aigrie et portée à la *dé-* « *fiance et aux ombrages par des malheurs continuels*. Je pourrai par- « ler de la sorte avec vérité, n'ayant que trop d'injustes soupçons à « me reprocher par ce *malheureux penchant, ouvrage de mes désas-* « *tres*, et qui maintenant y met le comble (1767) (2). »

Le 28 mars 1768, Jean-Jacques reconnaît le déréglement de son imagination :

« Je ne me pardonnerais pas, mon ami, de vous laisser l'inquié- « tude qu'a pu vous donner ma précédente lettre sur les idées dont « j'étais frappé en l'écrivant. Je fis ma promenade agréablement ; « je revins heureusement ; je reçus des nouvelles qui me firent plai- « sir, et voyant que rien de tout ce que j'avais imaginé n'est arrivé, « je *recommence à craindre*, après tant de *malheurs réels*, d'en *voir*

1. Louis Ducros, *Jean-Jacques Rousseau*. De l'Ile de St-Pierre à Ermenonville. Boccard, 1918.

2. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 16.

« *quelquefois d'imaginaires* qui peuvent agir sur mon cerveau (1). »

La lettre du 26 février 1770, à M. de Saint-Germain, explique longuement le complot dont Choiseul est le chef. Et cependant la même année, Rousseau signalait de nouveau son affolement :

« Ma tête s'affecta de tant d'effrayants mystères, dont on s'efforçait d'augmenter l'horreur par l'obscurité. Quand on aurait formé le projet de me rendre tout à fait frénétique on n'aurait pas pu mieux s'y prendre (23 novembre 1770) (2). »

Dans les *Dialogues*, dans les *Rêveries*, on relève les mêmes alternatives d'excitation avec outrance des idées, et de dépression avec retour sur soi-même et conscience de ses propres aberrations.

Le *synchronisme* des troubles psychiques et des autres troubles morbides s'observe en comparant les dates des uns et des autres. La première crise mentale se manifeste à la fin de l'année 1761, où la maladie urinaire atteignit un tel paroxysme que le frère Côme fut consulté, et que Rousseau crut mourir ; alors commença l'usage de la sonde à demeure. La seconde crise de 1766, en Angleterre, survint après l'expulsion de Suisse, au milieu d'un hiver rigoureux et pendant une violente attaque de rétention. La lettre à Saint-Germain est écrite en pleine saison froide si préjudiciable au malade. Ensuite le contrôle chronologique devient impossible puisque Rousseau ne correspond plus que très rarement. Mais, pour les quatre dernières années de sa vie, intervient le témoignage de Corancez qui nota que chaque crise convulsive était suivie d'une phase d'aberration mentale. Enfin dans sa huitième *Rêverie*, Jean-Jacques constate que chaque poussée d'extravagance intellectuelle s'accompagnait de phénomènes circulatoires et congestifs, et que le calme renaissait dans l'esprit après l'apaisement du corps.

1. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 79.
2. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p 226.

De cette étude de la psychopathologie de Rousseau se dégage la conclusion qu'il présentait des crises d'interprétations erronées ou délirantes, séparées par des intervalles toujours plus courts de régression, et concordant avec des manifestations morbides somatiques simultanément aggravées.

CHAPITRE IX

DIAGNOSTIC DES TROUBLES MENTAUX

Dans quel cadre nosologique peut-on faire entrer les troubles mentaux dont J.-J. Rousseau fut incontestablement atteint durant les dix-sept dernières années de sa vie ?

Le délire d'interprétation. — Les Drs Sérieux et Capgras citent Rousseau comme un exemple de la *variété résignée* du *délire d'interprétation*, psychose chronique à base d'interprétations délirantes. Isolé par eux du groupe des délires systématisés, ce type nosographique se distingue par : la multiplicité et l'organisation d'interprétations délirantes ; l'absence ou la pénurie d'hallucinations, leur contingence ; la persistance de la lucidité et de l'activité psychique ; l'évolution par extension progressive des interprétations ; l'incurabilité sans démence terminale. Les *symptômes positifs* en sont : les conceptions et les interprétations délirantes ; les *symptômes négatifs* : l'absence des troubles graves de l'intelligence et de l'affectivité, l'absence ou la pénurie des troubles sensoriels (hallucinations), l'absence ou la pénurie de troubles physiques. La cause prépondérante en est une dégénérescence mentale congénitale, la *constitution paranoïaque.*

Durant toute son existence, Rousseau n'a pas eu une seule de ces idées délirantes pures, une seule de ces hallucinations psychiques, de ces conceptions fausses sans substratum réel, hors desquelles il n'y a pas de psychose véritable ; puisque la croyance en la réalité de ces conceptions origi-

nelles fausses, affirmées vraies par le malade, constitue l'essence même du délire. Au contraire, les idées délirantes typiques abondent chez les autres malades dont Sérieux et Capgras rapportent l'observation dans leur ouvrage. Ces malades partent d'une ou plusieurs idées fausses, absurdes, interprètent ensuite les faits et gestes les plus insignifiants pour renforcer la conception ou les conceptions délirantes initiales, et aussi en créer de nouvelles.

Par exemple, le sujet de l'observation princeps (obs. I) (1) commence par voir en des inconnues les maîtresses de son mari ; ensuite soupçonne celui-ci de vouloir l'empoisonner et ne s'alimente plus ; l'accuse d'avoir violé sa propre fille ; puis d'avoir fait disparaître un médecin qui s'intéressait à elle ; croit qu'on l'hypnotise et allègue souvent des *faits inexacts*. Une autre se croit la belle-sœur du roi d'Angleterre (2). La malade de l'observation VI assure être la fille de Bismarck et avoir été deux fois rendue mère par son médecin (3).

Rien d'analogue n'apparaît dans la mentalité profonde de Rousseau. Les persécutions réelles, nombreuses et concertées dirigées contre lui, font naître de toutes pièces des conceptions anormales par leur ampleur, non par leur absurdité.

Souvent difficiles à distinguer des interprétations erronées qui sont *fausses sans insanité*, les interprétations délirantes sont *fausses avec un fond d'absurdité* imposé par la préexistence de l'idée-base délirante, que les interprétations ultérieures viennent seulement consolider, enrichir et non créer.

Ainsi la malade de l'observation I (4) lit le titre suivant : « Un *capitaine* destitué » et comprend que le *capitaine* sur

1. Sérieux et Capgras, *loc. cit.*, p. 16.
2. Sérieux et Capgras, *loc. cit.*, p. 27.
3. Sérieux et Capgras, *loc. cit.*, p. 85.
4. Sérieux et Capgras, *loc. cit.*, p. 23-24.

qui elle comptait vient d'être *tué*. Son frère lui envoie une carte-postale illustrée de *vio*lettes : allusion au *viol* de sa fille, etc..., etc... Le processus de la naissance et de l'édification du délire se manifeste ici d'une façon très nette : il apparaît dans la conscience des conceptions absurdes, issues tout entières d'un déficit mental évident. En vertu du même déficit, la malade fait à propos de tout des interprétations *paralogiques*, c'est-à-dire non seulement erronées mais émanant d'un raisonnement absurde ; jamais, dans aucun cas, le titre « capitaine destitué » ne pourrait avoir la signification invoquée. Chez Rousseau le travail de cristallisation des idées et de leur systématisation est de qualité différente. Au départ, un fait vrai : la perception d'une persécution forte et extensive, idée-base exacte que le malade amplifie et généralise. A la suite, une série d'interprétations de faits vrais : attitude, geste, sourire, regard. Parmi ces interprétations les unes sont vraies et justes ; les autres fausses et *illogiques*, contraires à la vérité, mais non absurdes par impossibilité absolue.

Un passant regarde d'un mauvais œil ; Rousseau note à bon escient. Un autre regarde en souriant : ce regard et ce sourire peuvent également signifier : sympathie et apitoiement, ou moquerie déguisée. Jean-Jacques choisit presque toujours le sens péjoratif.

Les interprétations de Rousseau sont délirantes, non par leur absurdité, mais par leur justification passionnelle, leur exagération et leur systématisation. Et si, comme les interprétations délirantes par essence, les interprétations tendancieuses de l'auteur des *Dialogues* présentent les caractères de la *rigidité* et de l'*immutabilité*, c'est parce qu'elles étaient entretenues, reforgées par les attitudes hostiles, la publication des libelles, l'attribution calomnieuse d'ouvrages apocryphes, qui ne cessèrent pas de son vivant et continuèrent même après sa mort.

La *discontinuité dans l'évolution*, avec régression véritable

et prolongée, des troubles mentaux de Rousseau, a déjà été notée. Pendant les cinq années suivant la publication de l'*Emile*, il ne se produit ni interprétations erronées, ni interprétations délirantes. Les lettres à Malesherbes et à Moultou (1761-1762) prouvent que Jean-Jacques avait reconnu le caractère anormal de son égarement d'esprit et fait amende honorable à tous ceux qu'il avait plus ou moins injustement soupçonnés. A plusieurs reprises, pendant les dernières années, des réactions contre les fantasmagories et les chimères séparaient les crises de divagation. D'après Sérieux et Capgras, les rémissions constituent une *anomalie d'évolution* dans les véritables délires d'interprétation, et n'atteignent jamais la régression : « Elles ne vont pas jusqu'à l'abjuration totale des erreurs passées, jusqu'à la conscience d'un état maladif antérieur (1) ». C'est encore là un signe distinctif entre les délires d'interprétation issus des conceptions délirantes, et les interprétations passionnelles, plutôt tendancieuses que vraiment délirantes, greffées sur les conceptions justes mais amplifiées de J.-J. Rousseau.

Pendant toute la durée de ses troubles mentaux, Rousseau conserva sa lucidité, mais non son *activité psychique*. Dès leur début réel en 1766, en Angleterre, toute production littéraire cesse. Les dernières forces intellectuelles se concentrent dans l'élaboration des écrits relatifs à la persécution et au complot. Si Sérieux et Capgras regardent les années de 1758 à 1762 comme une période de délire avéré et en même temps de travail fécondé, c'est qu'ils ont suivi Rousseau dans une de ses *interprétations rétrogrades* qui fait remonter à l'année 1752 « l'origine de l'odieuse trame » (2). Or, ce livre VII fut rédigé à Monquin en 1770 (3), au moment où Rousseau écrivait sa lettre à M. de Saint-Germain. Dans les cinq premiers livres écrits avant cette date, on ne trouve

1. Sérieux et Capgras, *loc. cit.*, p. 144.
2. *Confessions*, t. II, p. 243.
3. Ducros, *Jean-Jacques Rousseau*, t. III, p. 254.

pas trace d'une interprétation rétrograde. Et précisément, le ton et la valeur littéraire des ouvrages servent à déterminer le moment où le jugement et le talent de Rousseau déclinent à la fois : avant 1761, les grandes œuvres, et avant 1766 les cinq premiers livres des *Confessions* ; après 1766, les six derniers livres des *Confessions* et les *Dialogues*, productions souvent pénibles par le fond et par la forme, malgré des éclairs de génie.

Lorsque, sous la suggestion de son libraire, Rey, désireux d'une biographie à mettre en tête d'une édition générale, Rousseau commença à songer à écrire sa vie, il y vit surtout un « document psychologique » unique à laisser à la postérité. Et en effet, les *Confessions* ne deviennent une *œuvre de défense* que dans la partie conçue et écrite en 1769-1770.

L'*affaiblissement de son activité intellectuelle* avait frappé Rousseau lui-même.

« D'ailleurs les disgrâces et les maux m'ont affecté le cœur et « affaibli la tête. Il ne me reste plus de vie que pour souffrir ; je n'en « ai plus pour penser (29 septembre 1763) (1).

« Dans l'état où je suis, je ne puis plus supporter aucune lecture « sérieuse, et tout ouvrage de raisonnement m'ennuie à mort. Des « romans, des voyages, voilà désormais tout ce que je puis souffrir « (12 février 1764) (2).

« Je souffre si cruellement que j'ai beaucoup de peine à écrire et « ne sais trop ce que je dis (21 avril 1765) (3). »

Cette date de 1765 montre bien que l'affaiblissement psychique avait nettement commencé avant les troubles mentaux :

« J'ai voulu vous montrer mon obéissance en vous montrant que « j'avais au moins parcouru votre ouvrage. Maintenant, illustre « ami des hommes et le mien, je me prosterne à vos pieds pour vous

1. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 87.
2. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 118.
3. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 246.

« conjurer d'avoir pitié de mon état et de mes malheurs, de laisser « en paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des idées presque « éteintes, et qui en peuvent renaître que pour m'abîmer dans de « nouveaux gouffres de maux (26 juillet 1767) (1). »

En connaisseur, Rousseau avait apprécié à leur juste valeur « le verbiage et le désordre » de ses « *Dialogues*. Coïncidant avec la période d'extension des idées délirantes, cette diminution réelle des qualités professionnelles de l'écrivain atteste un ralentissement très grand de l'activité psychique. Or dans le vrai délire d'interprétation, la conservation des fonctions intellectuelles générales contraste avec le déficit mental partiel.

Parmi les signes négatifs du délire d'interprétation, Sérieux et Capgras notent encore « *l'absence des symptômes physiques* que l'on retrouve dans un grand nombre d'autres maladies mentales : ni insomnie, ni céphalalgies, ni *troubles somatiques* indiquant une *auto-intoxication* : point d'amaigrissement, de tremblement, des troubles pupillaires » (2).

Chez Rousseau les troubles somatiques par auto-intoxication commencèrent à la naissance et se perpétuèrent, en s'aggravant, jusqu'à la mort : rétention chronique, infection urinaire et générale, azotémie avec hypertension, prostatite, péritonite arthrite, etc... Plus particulièrement, les troubles cérébro-spinaux par auto-intoxication frappent par leur multiplicité : névrite-sciatique, angoisses, tachycardie paroxystique, vomissements, maux de tête fréquents et augmentés par le travail cérébral, insomnie permanente, maigreur, tremblement. En 1768, à 56 *ans*, Rousseau décrivant son ascite, remarque « qu'il n'engraisse que de l'estomac et que le reste est tout aussi maigre qu'à l'ordinaire ». Le 28 novembre 1768, il écrit.

« Je ne fais que chanter des strophes du *Tasse* ; il est étonnant

1. *Correspondance*. Hachette, t. XII, p. 26.
2. Sérieux et Capgras, *loc. cit.*, p. 47.

« quel charme je trouve à ce chant avec ma pauvre voix cassée et « déjà tremblotante (1). »

Plus tard, il eut du vertige épileptique, état crépusculaire avec fugue, des crises d'épilepsie bravais-jacksonnienne, de l'éclampsie urémique et mourut d'un œdème cérébral. Rousseau présenta non une absence ou une pénurie de signes physiques, mais une richesse inouïe. Cette abondance symptomatique suffirait à elle seule pour infirmer le diagnostic de délire d'interprétation de Sérieux et Capgras.

* * *

La constitution paranoiaque. — Enfin, le délire d'interprétation étudié par Sérieux et Capgras représente l'épanouissement terminal d'une forme de dégénérescence mentale, la *constitution paranoiaque* dont les quatre éléments cardinaux sont : « la surestimation du moi, la fausseté du jugement, une méfiance hostile à l'égard de l'ambiance et l'inadaptabilité sociale » (2). Si ces tares originelles manquent, le diagnostic de délire d'interprétation pêche à la base.

Les *Confessions* représentent le document psychologique qui a conduit les psychiâtres à considérer Rousseau comme un paranoiaque constitutionnel : ils ont tenu compte de la place chronologique de ses souvenirs pour retrouver jusque dans sa jeunesse la justification de leur diagnostic. Mais les *Confessions* sont une autobiographie écrite entièrement à la maturité et non un journal rédigé au cours de l'existence ; entreprises en 1765, après les premières manifestations des troubles mentaux, pendant une phase de régression, elles furent continuées et achevées durant la période de délire confirmé. Elles sont, dès le début, l'œuvre d'un malade dominé par une auto-intoxication progressive, et dont la

1. *Correspondance*, Hachette, t. XII, p. 125.
2. Génil-Perrin, *Les Paranoïaques*. Maloine, Paris, 1926.

sensibilité habituelle, influencée par les persécutions subies, s'était exaspérée en un état passionnel morbide sous l'action de ces chocs émotionnels répétés. Elles portent, surtout dans les derniers livres, l'empreinte de l'égocentrisme, de quelques déviations mentales liées à une psychose en voie d'aggravation et déjà en évolution au moment où Rousseau entreprit de raconter sa vie passée. Elles ne sauraient donc prouver l'existence d'une constitution mentale congénitalement anormale.

Après cette mise au point et connaissant d'autre part l'imprécision nosologique des notions de dégénérescence et de constitution, on peut en discuter l'application au cas de Jean-Jacques Rousseau. Mais, ici, davantage encore qu'entre les interprétations erronées, passionnelles ou délirantes, la discrimination apparaît difficile entre les aspects normaux ou morbides d'une personnalité très marquée. En nul territoire de la psychopathologie les frontières ne se trouvent plus indécises. En pareille matière, chacun statue beaucoup moins d'après un critérium précis que d'après son origine, son tempérament, son éducation. On peut cependant tenter d'être impartial et de comprendre la personnalité de Rousseau à l'aide de sa correspondance, de certains faits objectifs et, parfois, des témoignages de ses contemporains.

Le désir de solitude, l'inaptabilité sociale, naquirent chez Rousseau le jour où il sentit s'ajouter à son goût de la campagne, le besoin de recueillement pour son génie naissant et la nécessité de la sonde à demeure pour sa vessie malade. Durant sa jeunesse, Jean-Jacques était très sociable, recherchait la compagnie, polissonnait avec ses camarades dans les alentours de Genève. Puis s'adaptant suivant les circonstances à des milieux nouveaux, à Montpellier, il fréquentait avec plaisir les étudiants en médecine, les suivait dans leurs parties de mail où cependant il ne jouait pas à cause de sa faiblesse physique (1). A Venise, il avait une gondole pour

1. *Confessions*, t. II, p. 54.

courir les fêtes et les réceptions patriciennes. A Paris, il recherchait l'élégance et même le luxe dans son habillement(1), allait au théâtre, fréquentait les salons, jouait la comédie à Chenonceaux et aux Charmettes, jusqu'au jour où les tourments continus de sa pollakiurie « l'obligent à se tenir écarté des cercles et l'empêchent d'aller s'enfermer chez les femmes » (2). C'est alors, en 1752, que Rousseau accomplit sa réforme matérielle et morale, et, entraîné par sa maladie, se retira du monde. Très humainement, il faisait de nécessité vertu :

« Mon obscurité me plaît trop pour me résoudre à en sortir, quand « même je perdrais les infirmités qui me la rendent nécessaire (lettre « à Lenieps, 22 octobre 1752) (3). »

Le refuge à l'Ermitage (1756) fut donc influencé par l'état de santé et aussi par une pointe d'amour-propre :

« J'aimerais la société comme un autre si je n'étais sûr de m'y « montrer non seulement à mon désavantage, mais tout autre que « je ne suis. Le parti que j'ai pris d'écrire et de me cacher est préci- « sément celui qui me convient (4). »

Mais la raison de santé domina toujours :

« Les fréquents dîners en ville et la fréquentation des femmes et « des gens du monde, à quoi je m'étais livré d'abord en retour de « leur bienveillance, m'imposaient une gêne qui a tellement pris sur « ma santé qu'il a fallu tout rompre et *redevenir ours par nécessité* « (15 novembre 1765) (5). »

Voici enfin la philosophie de la solitude :

« Le goût de Jean-Jacques en l'attachant à la solitude, atteste,

1. *Confessions*, t. II, p. 228.
2. *Confessions*, t II, p. 254.
3. *Correspondance*. Hachette, t X, p. 73.
4. *Confessions*, t. I, p. 187.
5. *Correspondance*. Hachette, t. XI, p. 295.

« par les productions dont il s'y est occupé, quelle espèce de charme « a pu l'y attirer et l'y retenir... Ce goût ne le tourmente ni ne le « ronge (1).

« Jean-Jacques n'a pas toujours fui les hommes mais il a toujours « aimé la solitude... L'intimité délicieuse qui fait la véritable jouis- « sance de l'amitié ne peut guère se former et se nourrir que dans la « retraite ; mais je sais aussi qu'une solitude absolue est un état « triste et contraire à la nature... Notre plus douce existence est rela- « tive et collective et notre vrai *moi* n'est pas tout entier en nous (2). »

D'ailleurs, retrouve-t-on chez Rousseau, avec leurs nuances et leur coïncidence spéciales les tares psychologiques qui rendent les paranoiaques inadaptables à la vie sociale ? Beaucoup ont sévèrement apprécié son orgueil. Il se reconnaissait certainement une grande valeur ; la surestimait-il ? Son œuvre répond pour lui. Tout y démontre l'impeccabilité de son auto-critique. Le document le plus terrible contre lui-même, ce sont ses *Confessions*, sans lesquelles nul n'eut bien connu ses tares, ses fautes, ses repentirs, ses luttes, ses chutes, ses relèvements. S'il fut coupable, il ne se montra pas impénitent. Ceux qui le condamnent, le jugent sur son propre réquisitoire.

C'est dans l'ordre professionnel et dans la difficulté à rendre justice à ses confrères que l'orgueil d'un homme se manifeste le mieux. En 1765 au moment de sa lutte la plus ardente avec Voltaire, Rousseau notait :

« Rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait. Le goût « que je pris à ces lectures m'inspira le désir d'apprendre à écrire « avec élégance, et de tâcher d'imiter le beau coloris de cet auteur « dont j'étais enchanté (3) . »

Qui fait preuve de tant d'équité n'est pas un vain orgueilleux.

1. *Dialogues*, p. 396.
2. *Dialogues*, p. 358-359.
3. *Confessions*, t. I, p. 347.

Le jugement de Rousseau surprend par sa netteté et sa profondeur. Personne ne se disséqua jamais soi-même avec plus de science et de dextérité. La postérité, amie ou adverse, admet les résultats de son expertise : de l'intelligence, de la sensibilité, pas de volonté. Mais si cette intelligence est spécieuse, le jugement vif mais faux ? En couronnant Rousseau, l'Académie de Dijon ne pensait pas consacrer le sophisme. Ses contemporains se passionnaient pour ses ouvrages, et personne n'enrichit autant ses libraires. L'erreur est souvent convaincante, mais si elle devient celle de toute une époque, elle ne peut servir à caractériser un individu. Rousseau expliquait à la comtesse de Boufflers :

« Vous dites qu'on me reproche des paradoxes. Eh ! madame, tant « mieux. Soyez sûre qu'on me reprocherait moins de paradoxes si « l'on pouvait me reprocher des erreurs. Quand on a prouvé que je « pense autrement que le peuple, ne me voilà-t-il pas bien réfuté ! « Un saint homme de moine appelé Cachot (1), vient en revanche « de faire un gros livre pour prouver qu'il n'y a rien de moi dans les « miens, et que je n'ai rien dit que d'après les autres. Je suis d'avis « de laisser, pour toute réponse, aux prises avec Sa Révérence ceux « qui me reprochent à si grands cris, de vouloir penser seul autre- « ment que tout le monde (Wootton, 5 avril 1766) (2). »

Rousseau se montrait très naïvement crédule lorsqu'il suivait, sur les routes de France, d'Italie et de Suisse, Bâcle Venture et le Père Athanasius Paulus. Plus tard, sans méfiance encore, il confia à Mme de Luxembourg les destinées de l'*Emile* « celui de tous ses ouvrages qui lui tenait le plus à cœur ». Se méfier d'autrui sans preuves, c'est témoigner un défaut de droiture personnelle. A propos de Jean-Jacques, Mme d'Epinay écrivait à de Sartines : « S'il donne sa parole, je crois qu'il la tiendra ». Après qu'il eut été trompé, Rousseau prit de la méfiance ; combien de fois amis, ennemis et

1. Dom Joseph Cajot, bénédictin, *Les plagiats de M. J. J. R. de Genève sur l'éducation.* La Haye, Paris, 1766.
2. *Correspondance.* Hachette, t. II, p. 326.

inconnus ne s'ingénièrent-ils pas à la faire grandir ?

Orgueilleux à juste titre, doué de facultés supérieures de jugement, confiant par nature et méfiant par expérience, solitaire par nécessité autant que par goût, J.-J. Rousseau ne présente aucun des quatre éléments cardinaux de la constitution paranoiaque.

Maintenant il est possible de conclure : Rousseau n'eut jamais aucune conception délirante réelle. Dans les dernières années de sa vie, il présenta des interprétations erronées, passionnelles, systématiques, souvent délirantes. Leur évolution fut discontinue avec des régressions complètes et conscientes, quoique de plus en plus rares et courtes. L'affaiblissement psychique les précéda et les accompagna. Des troubles somatiques graves d'origine congénitale les dominèrent. La constitution paranoiaque fait défaut.

La maladie mentale de J.-J. Rousseau n'entre donc pas dans le cadre de la psychose constitutionnelle systématisée appelée par Sérieux et Capgras « délire d'interprétation ».

* * *

La psychanalyse. — Rousseau constituait un sujet d'étude de premier ordre pour les psychanalystes. Ils n'ont pas manqué de s'y employer :

Au début d'une conférence sur J.-J. Rousseau, l'orateur, M. R. Laforgue, s'excuse de risquer de faire baisser Rousseau dans l'estime de ses admirateurs par l'exposé de faiblesses pires que celles révélées par les *Confessions*, car « la psychanalyse, dans sa mise à nu des complexes, est bien plus impitoyable que Rousseau lui-même » (1).

Après avoir cité les pages où Jean-Jacques raconte les effets de la fessée donnée par M^lle^ Lambercier, ses exhibitions de Turin, ses amours transies, le conférencier signale

1. R. Laforgue, *Etude sur J.-J. Rousseau* (*Revue Française de Psychanalyse*, n° 2, 1er novembre 1927. Doin, Paris).

que le thème de Mlle Lambercier, associé à l'exhibitionnisme, est bien plus fréquent qu'on ne croit, surtout chez les homosexuels qui s'ignorent (1). Et Rousseau s'avère un « homosexuel inconscient » en ce que, pour racheter son crime, d'avoir, en naissant, coûté la vie à sa mère, il cherche à remplacer sa mère auprès de son père, à devenir femme, à s'invertir. Cette castration morale inconsciente conditionne et explique l'impuissance virile constante de Rousseau, démontrée par sa rencontre négative avec la Zulietta à Venise. Privé de a virilité, Jean-Jacques est resté fatalement un arriéré affectif, un enfant toujours anxieux de trouver une mère charitable (2).

M. Laforgue conclut qu'il s'agissait d'un cas d' « homosexualité latente avec obsessions et réactions hystériformes ». En homo-sexuel inconscient, Rousseau chercha à remplacer sa mère auprès de son père sans y parvenir. Cette impuissance créa chez lui un état de souffrance qui se cristallisa, d'abord sous forme de perversions, ensuite de chefs-d'œuvres littéraires, enfin de délire de persécution (3).

A ces conclusions de la psychanalyse, on peut opposer que Rousseau ne présentait aucun des caractères de l'inverti-né. Son enfance n'eut rien d'efféminé. D'ailleurs il n'était pas impuissant : maints passages des *Confessions* en témoignent ; et malgré leur platonisme forcé, les amours avec la comtesse d'Houdetot révèlent un érotisme exagéré, morbide mais masculin.

Le plus grand grief que Jean-Jacques articule contre ses persécuteurs est de l' « avoir fait abhorrer du peuple dont il déplora la misère, des bons dont il honora les vertus, des *femmes dont il fut idolâtre*, de tous ceux dont la haine pouvait le plus l'affliger » (4).

1. R. Laforgue, *loc. cit.*, p. 377.
2. R. Laforgue, *loc. cit.*, p. 394.
3. R. Laforgue, *loc. cit.*, p. 398.
4. *Dialogues*, p. 453.

Les femmes tiennent une grande place dans sa vie, dans ses amitiés et dans ses œuvres. Sa dernière pensée fut pour Mme de Warens :

« J'ai besoin de me recueillir pour aimer. J'engageai maman à « vivre à la campagne. Une maison isolée au penchant d'un vallon, « fut notre asile ; et c'est là que, dans l'espace de quatre ou cinq ans « j'ai joui d'un siècle de vie et d'un bonheur pur et plein qui couvre « de son charme tout ce que mon sort présenta d'affreux. J'avais « besoin d'une amie selon mon cœur : Je la possédais (1) . »

Aucun homme ne fut moins homo-sexuel, conscient ou inconscient.

* * *

Neurasthénie et artério-sclérose. — De son étude médicale sur Rousseau, le professeur Régis tire cette conclusion que l'écrivain fut atteint de neurasthénie avec artério-sclérose. Après s'être demandé laquelle des ces deux affections a précédé et engendré l'autre, il les met sur le même plan ; leur reconnaît pour origine commune un trouble de nutrition ; leur attribue toute la pathologie du malade pendant et après sa grande crise aux Charmettes en 1736, et en particulier les manifestations psychiques. Régis écarte la folie, et regarde Jean-Jacques comme « un grand penseur hypersensitif et hyperalgésique » dont le cerveau subit les effets du neuroarthritisme, d'abord sous la forme d'excitation avec poussées délirantes, ensuite sous la forme de dépression sénile précoce avec apaisement de l'égarement cérébral et affaiblissement graduel de l'intelligence. Depuis l'époque où ce diagnostic a été porté, les idées sur la neurasthénie et l'artério-sclérose ont évolué ; la médecine moderne les considère, non comme des entités morbides, mais comme des syndromes communs à plusieurs affections essentielle-

1. *Rêveries, loc. cit.*, p. 337.

ment différentes. Rousseau présenta des crises de neurasthénie, avec sa fatigue motrice et générale, son hyperesthésie sensorielle et viscérale, son hypotrophie fonctionnelle organique. Il fit même des crises de psychasthénie avec sa fatigue rapide de l'attention, ses défaillances de la volonté et ses périodes de désespoir. Et il subit sans doute les atteintes de l'artério-sclérose durant un vieillissement un peu anticipé. Mais cette neuro-psychasthénie et cette artério-sclérose avaient seulement une valeur symptomatique, étaient fonction d'une cause déterminante sous-jacente. Régis disait : neurasthénie et artério-sclérose par trouble de la nutrition. Ce diagnostic un peu vague aurait demandé à être précisé.

* * *

Folies rénales. — Les rapports entre les maladies mentales et la néphrite chronique ont été traités dans un grand nombre de travaux qu'il est impossible de citer tous, mais parmi lesquels quelques-uns envisagent particulièrement la question *des délires toxiques chroniques d'origine urinaire.*

En 1882, dans une étude « Sur certains délires simulant la folie, survenus dans le cours de néphrites chroniques et paraissant se rattacher à l'urémie (1) », le Dr Raymond rapporte plusieurs observations : mélancolie avec agitation maniaque ; mélancolie et pratiques religieuses excessives : délire religieux et délire érotique alternant avec des crises dyspnéiques. Raymond conclut à la nécessité de penser toujours à un délire symptomatique, même en face d'accidents délirants de longue durée.

Dieulafoy (2) distingue, dans la folie urémique, les *folies aiguës* et les *folies chroniques.* Parmi celles-ci il a rencontré

1. Dr Raymond, *Sur certains délires*, etc. (*Archives générales de médecine*, mars 1882).

2. Dieulafoy, *De la folie brightique* (*Bull. et mém. Société médicale de hôpitaux de Paris*, 10 juillet 1885).

des formes avec lypémanie et d'autres avec délire de *persécution*. Sans nier une action hypothétique des causes prédisposantes, il note l'impossibilité de la retrouver dans ces cas.

Rappelant ses conclusions antérieures sur « le délire urémique simulant la folie et survenant indépendamment d'une prédisposition aux psychoses », le Dr Raymond rapporte un cas typique de *délire urémique systématisé de folie du doute* (1). Après chacun de ses actes les plus insignifiants, la malade doute de l'avoir réellement accompli. A-t-elle éteint le feu, fermé la porte, enlevé la clef? Elle se le demande chaque fois et revient sur ses pas pour contrôler, malgré les témoignages et les affirmations de tout son entourage. Elle fait même du *doute rétrograde* et l'étend aux choses du passé. Les crises de la maladie présentaient un synchronisme parfait avec l'albuminurie et s'aggravaient ou s'amendaient avec elle.

Joffroy (2) sépare : la vraie *folie brightique*, où l'intoxication générale engendre les symptômes mentaux par la production de lésions vasculaires ou parenchymateuses du cerveau ; et les *folies autonomes*, dont l'apparition est bien en rapport avec l'albuminurie mais où celle-ci fait uniquement révéler une disposition vésanique antérieure.

La thèse du Dr Florand sur « Les manifestations délirantes de l'urémie, folie brightique » (3), renferme plusieurs observations avec délire de persécution (obs. 18, 22, 24, 28, 30, 42, 45, 46, 55, 58, 59). Il adopte la classification de Joffroy.

Le Dr Spigaglia (4) distingue la *folie brightique* apparaissant dans la néphrite idiopathique, de la *folie urémique ou rénale* qui englobe les néphrites symptomatiques pouvant

1. Dr Raymond, *Relation de l'albuminurie avec les psychoses à propos d'un cas de folie du doute coïncidant avec une néphrite chronique. Un nouveau cas de folie brightique*. Société méd. des hôpitaux, 13 juin 1889.

2. Joffroy, *De la folie brightique* (*Bulletin médical*, 4 février 1891).

3. Dr Florand. Thèse de Paris, 1890-1891.

4. Dr Victor Spigaglia, *La folie urémique ou folie rénale*. Thèse de Genève, 1891).

relever de la pathologie externe. Notant l'influence des causes prédisposantes, il ne les juge cependant pas nécessaires, et, outre les vésanies bien connues, retrouve dans la folie urémique, toutes les variétés du délire : persécution, grandeur, érotique, religieux ; folie du doute ; folie à double forme. Le Dr Spigaglia incorpore dans les folies rénales, les folies toxiques, telle que la folie alcoolique ; le toxique agit sur l'économie en lésant d'abord et avant tout les reins. Il y a un parallélisme parfait dans la marche des troubles urinaires et des troubles mentaux. Souvent les symptômes psychiques et signes physiques apparaissent simultanément, et la folie rénale est évidente. Mais dans d'autres cas les troubles mentaux prédominent de beaucoup ou même existent seuls, réalisant ainsi *une forme latente de la folie urémique.*

Au « Congrès annuel de médecine mentale » (La Rochelle, août 1893), MM. Régis et Lavaure font une communication sur « Les intoxications dans les maladies mentales » et consacrent un chapitre aux *folies rénales* qu'ils divisent en *folie brightique* proprement dite sans physionomie spéciale et comportant tous les types morbides ; et en *délire urémique* ou *urémie délirante.* Cette dernière forme, moins polymorphe, se traduit surtout par des troubles du caractère, des idées de persécution, des hallucinations, de l'obtusion mentale. A ce même congrès, le Dr Séglas dit l'intérêt qu'il y aurait à rapprocher, beaucoup plus qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, l'étude des maladies mentales de celles des troubles somatiques par auto-intoxication, qui les déterminent si souvent.

Les *Archives de Neurologie* de l'année 1894 contiennent une note fort intéressante du Dr A. Cullere sur « Un cas de folie urémique consécutif à un rétrécissement traumatique de l'urèthre ». C'est l'observation d'un homme robuste, éthylique qui, dans une chute, se fit une rupture de l'urèthre suivie d'un rétrécissement cicatriciel progressif. Neuf ans après, au bout de quelques jours de malaise, éclate un délire violent simulant le délirium tremens ; puis se succèdent des

accès de mélancolie aiguë, des fugues, des crises de délire furieux avec hallucinations pantophobiques. La mise en observation du malade, ne buvant plus que de l'eau, permet de constater qu'il urine dans son pantalon et que la miction se fait par regorgement. Pendant plus d'un mois, on assiste à l'évolution d'une confusion mentale à forme mélancolique avec idées délirantes d'hypocondrie et de persécution, et à l'évolution concomitante de symptômes généraux d'urémie. L'uréthrotomie interne amène lentement la guérison de l'empoisonnement urinaire et du délire. Cullere observe que le terrain alcoolique a eu dans ce cas une importance secondaire ; dès la disparition de l'obstacle uréthral, tous les phénomènes ont rétrocédé malgré l'imprégnation alcoolique antérieure.

Un aliéniste, le Dr Ed. Toulouze, donne dans la *Gazette des Hôpitaux* du 16 juin 1894, une revue générale des « Troubles mentaux de l'urémie », et en différencie deux groupes. Le premier comprend les cas où les troubles psychiques ont une valeur symptomatique et une marche parallèle à celle des désordres somatiques ; ce sont surtout des *délires diffus*. Le second groupe englobe les cas qui paraissent plutôt occasionnés que produits par l'intoxication urinaire et semblent évoluer ensuite sans liaison étroite avec les signes physiques : ce sont principalement les *délires systématisés*. Ceux-ci se rencontrent d'ailleurs très rarement : « Il semble donc que les délires systématisés exigent une certaine lucidité d'esprit, un certain pouvoir de synthèse qui sont généralement absents ou diminués dans les états urémiques dans lesquels domine une psychasténie aiguë. Il est pourtant possible qu'une intoxication urinaire laisse, après l'ébranlement qu'il cause dans l'organisme un trouble dans le fonctionnement des facultés intellectuelles qui se manifestera par un ensemble de conceptions délirantes réunies en un système, auquel le sujet rapportera toutes ses sensations et toutes ses idées. »

M. le professeur Claude relate deux cas de « Fugues uré-

miques » dans le *Paris-médical* du 20 octobre 1923. Les malades firent leurs fugues en même temps que les signes azotémiques somatiques se manifestaient. Le traitement causal appliqué à l'un d'eux amenda tous ses troubles, aussi bien psychapathiques qu'urémiques.

Dans une communication intitulée « Azotémie et troubles psychiques » (1), M. le professeur Lemierre établit que l'azotémie seule peut engendrer toute une série de désordres intellectuels de caractère habituellement *dépressif* : *tristesse, apathie, inaptitude au travail* qui révèlent l'intoxication d'une façon parfois *très précoce.* L'hypertension seule peut aussi déterminer un état psychique spécial de nervosité et d'irritabilité qui sont considérés souvent comme d'origine névropathique. Le traitement de l'hypertension ou de l'urémie peut dissiper tous ces troubles. Le même auteur exposant « Les conceptions actuelles de l'urémie cérébrale » (2), conclut à l'importance des troubles psychiques dans cette forme d'urémie. Ils *peuvent dominer* la scène et entraîner l'*erreur de diagnostic* ; dans les cas de néphrites chroniques, où ils prennent souvent un type subaigu, on voit coexister généralement l'azotémie, la chlorurémie et l'hypertension artérielle.

Le Dr Abramovitz dans sa thèse sur : *L'insuffisance de la dépuration urinaire dans les maladies mentales* (3), remarque que l'oligurie peut suffire à elle seule pour créer de l'azotémie en dehors de toute insuffisance urinaire vraie, par exemple dans les troubles mécaniques de l'excrétion urinaire : « Le rein concentre bien l'urée, mais la diurèse est insuffisante et l'urée se trouve retenue dans la circulation ».

Dans son *Manuel de Psychiatrie,* le Dr Rogues de Fursac étudie le délire urémique, généralement caractérisé, comme tous les délires toxiques, par l'onirisme, l'obnubilation de

1. Lemierre, *Bull. et mém. de la Société médicale des Hôpitaux*, 26 octobre 1923.
2. Lemierre, *Bulletin médical*, 23 juillet 1924.
3. Abramowitz. Thèse de Paris, 1927.

la conscience, la désorientation et l'incohérence. Il distingue une *forme aiguë* avec agitation très vive ou au contraire stupeur accusée ; *une forme latente* avec des troubles moins intenses et des périodes alternantes de lucidité et de délire. « Dans quelques cas exceptionnels — très exceptionnels même — de délire urémique à forme lente, les idées délirantes et les hallucinations, au lieu d'avoir le caractère onirique qui vient d'être décrit, se systématisent et peuvent ainsi égarer le diagnostic. Les troubles mentaux de l'urémie délirante ne présentent rien de pathognomonique et traduisent simplement l'intoxication des cellules cérébrales. Le diagnostic doit se fonder sur les troubles somatiques qui leur sont associés : attaques convulsives, troubles cardio-vasculaires, accidents dyspnéiques » (1).

Or y a-t-il un cas plus exceptionnel que celui de Rousseau, où l'urémie est de forme très lente parce que d'origine vésico-urétérale, mécanique, excrétoire, d'abord ; d'origine rénale, lésionnelle, sécrétoire ensuite. Le poison s'y infiltre d'une façon lente et graduelle. Au début l'intoxication se produit non par insuffisance du métabolisme urinaire, mais par insuffisance d'excrétion d'une urine normalement sécrétée. A ce stade, une compensation relative s'établit par la suractivité des fonctions vicariantes, respiration, perspiration, sudation. A une période plus tardive, l'organisme fatigué se défend moins efficacement. La synergie physiologique perd sa puissance de remplacement. La décompensation entraîne son cortège symptomatique : troubles somatiques, troubles nerveux, troubles psychiques ; sénilité précoce, épilepsie symptomatique, délire interprétatif.

La conclusion de cette revue de quelques travaux sur la folie rénale se dégage des deux citations suivantes prises, l'une à M. le Professeur Claude, l'autre au Dr Toulouze : « L'extrême difficulté offerte par l'analyse de ce groupement informe de troubles morbides (les délires), et aussi le pré-

1. Rogues de Fursac, *Manuel de Psychiatrie*. Alcan, Paris, 1923, p. 288.

jugé atavique de l'indépendance des fonctions psychiques, avaient poussé les aliénistes à délaisser les recherches séméiologiques, les seules utiles, les seules raisonnables, et à constituer des cadres nosologiques bien fermés contenant des espèces bien définies, qui représenteraient des troubles primitifs du cerveau n'ayant que très peu ou pas d'attaches pathogéniques avec les autres appareils (1) ». A tort, car « chaque jour se resserrent les liens qui unissent la psychiâtrie à la médecine générale. De plus en plus fréquente apparaissent les syndromes mentaux qui sont la conséquence directe d'un trouble organique, et sur lesquels la thérapeutique se montre efficace puisqu'elle agit sur la cause organique elle-même, et peut la modifier ou la supprimer (2) ».

* * *

Délire toxique à forme interprétative. — Il semble maintenant possible de tenter un diagnostic.

Avec quelques modalités particulières, l'existence d'une affection des voies urinaires est admise implicitement ou explicitement par tous les biographes, littérateurs ou médecins. D'autre part, les troubles mentaux des dix-sept dernières années n'offrent de doute pour personne. Les divergences s'accusent au sujet des rapports entre les deux maladies.

Quelques aliénistes, et, parmi eux, Sérieux, Capgras et Génil-Perin y voient une pure coïncidence et ne s'en occupent pas. Pour eux les deux affections ont évolué en toute indépendance. La maladie mentale possède une complète autonomie, et n'emprunte rien qu'à la constitution névropathique. Cependant le cas de Rousseau n'entre pas dans le cadre du délire d'interprétation. Il y manque le déficit mental originel, la lacune cérébrale irrémédiable, qui sont à la base des folies et qui donnent aux perversions, au dé-

1. Toulouse, *loc. cit.*
2. Claude H., *loc. cit.*

viations morales et aux délires un caractère fatal d'irréductibilité. Durant toute sa jeunesse, avec sa vigueur intellectuelle, Rousseau combat et triomphe contre des tendances érotiques issues d'une excitation génitale par lésion locale, contre des tendances aux mensonges et aux larcins, produits d'une éducation incohérente et d'une enfance abandonnée. Pendant une vieillesse faite prématurée par son affection générale, avec ses forces physiques et psychiques défaillantes, il lutte et succombe aux tendances délirantes alimentées par une persécution acharnée, causées et aggravées par une déficience cérébrale secondaire à l'intoxication urinaire. Déficience cérébrale démontrée par la cessation de l'activité littéraire et professionnelle ; intoxication nerveuse permanente prouvée par l'épilepsie symptomatique et l'ictus apoplectique terminal « Qu'aurait été Rousseau s'il n'eut été persécuté ? » (1). Il serait devenu, non pas l'auteur exaspéré des *Dialogues*, mais d'emblée l'exquis songeur des *Rêveries*.

Puisque la psychopathie constitutionnelle n'existait pas, elle ne pouvait mettre à Jean-Jacques « sa vessie dans sa tête » (2) et la conception d'une névrose spasmodique, créatrice de la localisation uréthrale, ne résiste pas à l'exposé complet d'une vie pathologique où la séméiotique urinaire positive entre pour une si grande part. Le Dr Mercier ne s'y était pas trompé : « Rousseau nous aurait assurément fourni encore bien d'autres traits moraux, s'il eut compris lui-même à quel point le mal qui lui ruinait le corps, altérait l'état naturel de son âme. Car cette influence insensible de tous les jours et de tous les instants, cette modification lente, intime, profonde, que subit toute âme tourmentée, devait échapper surtout à celui-là même qui en était l'objet, et il faut la demander à l'expérience universelle du cœur humain » (3).

1. Génil-Périn, *loc. cit.*, p. 60.
2. Cité par Poncet et Leriche, *loc. cit.*
3. Mercier, *loc. cit.*, p. 77.

Le professeur Régis attribuait à un trouble profond la neurasthénie et l'artério-sclérose qu'il trouvait en J.-J. Rousseau. Ce trouble organique, général et continu, existait bien et la cause en est actuellement connue. La vie organique et psychique de l'écrivain furent dominées, perturbées et terminées par l'empoisonnement urinaire. C'est l'avis des professeurs Poncet et Leriche et la conclusion de leur travail : « Nous disons que sa maladie urinaire fut la plus importante de ses maladies ; non point seulement parce qu'elle fut celle dont il souffrit le plus et dont il parle le plus souvent, mais encore parce qu'elle fut probablement la cause de toutes les autres... Elle aggrava ce que l'on a appelé sa « folie », si tant est qu'elle ne fut pas à elle seule le motif de son hypocondrie. Elle seule suffirait à expliquer bien des défaillances. A cause d'elle nous devons l'excuser beaucoup ; car, par elle ou malgré elle, il nous a légué une œuvre géniale dont le retentissement fut si profond » (1).

En résumé, le médecin se trouve en face de caractéristiques cliniques précises. Absence d'une constitution névropathique ou psychopathique, de déficit mental primitif même partiel, d'anomalie vraie idéo-affective. Présence d'une *malformation congénitale de l'urèthre*, ayant créé par infection consécutive immédiate une *prédisposition* à *tous* les troubles somatiques et psychiques. Développement lent et progressif d'une néphrite chronique, par rétention permanente incomplète, avec tous ses désordres. Réactions initiales, vives et efficientes, contre les tendances morbides engendrées par la maladie. Défaillance terminale par affaiblissement du corps et de l'esprit. Impuissance à lutter contre des tendances délirantes déterminées par les chocs émotifs répétés d'une vie torturée par les douleurs physiques et morales.

Né et mort urinaire, Jean-Jacques devint délirant à la fin de sa vie. Devant les persécutions de ses ennemis de tous

1. Poncet et Leriche, *loc. cit.*

ordres, son discernement lui fit pénétrer leurs desseins ; sa vive imagination, les amplifier ; sa sensibilité exaspérée par la maladie, les déformer.

Dans la troisième partie de son existence, Jean-Jacques Rousseau ajouta aux autres manifestations morbides d'origine rénale, des crises de *délire toxique à forme interprétative.*

CONCLUSIONS

I. — Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, J.-J. Rousseau fut atteint d'une affection des voies urinaires causée par une malformation congénitale dans la région prostatique de l'urèthre.

II. — Cette malformation entraîna une rétention permanente d'urine, complète les premiers jours, incomplète ensuite.

III. — La rétention permanente d'urine amena la distension, l'inflammation et l'infection successives et progressives de la prostate, de la vessie, des uretères et des reins, puis leur dégénérescence consécutive.

IV. — L'infection et la dégénérescence du rein engendrèrent une néphrite chronique avec évolution syndromatique complète : urinaire, chlorurémique, aoztémique, cardio-vasculaire.

V. — La néphrite chronique créa une insuffisance urinaire ou grande urémie, qui se manifesta par de l'éclampsie, de l'épilepsie de type bravais-jacksonnien, du délire à forme interprétative, la mort par œdème cérébral.

Vu : le Président de la thèse,
H. CLAUDE.

Pour le Doyen,
L'ASSESSEUR
BALTHAZARD.

Vu et permis d'imprimer.
Le Recteur de l'Académie de Paris
S. CHARLÉTY.

BIBLIOGRAPHIE

I. — Œuvres de J.-J. Rousseau.

Confessions et *Rêveries*, 3 vol. Crès, Paris, 1913.
Correspondance Générale, collationnée par Théophile Dufour. A. Colin, 1924-1928, 9 vol. parus.
La Nouvelle Héloïse. Didot, Paris, 1845, 1 vol.
Œuvres complètes. Correspondance, 3 vol., t. X, XI, XII. Hachette, Paris, 1910, 1912.
Œuvres. Dialogues, 1 vol. Garnier, Paris.

II. — Documentation littéraire.

Barthélémy (Ch.). — *Voltaire et Rousseau*. Blériot, Paris, 1878.
Bernardin de Saint-Pierre. — *Essai sur J.-J. Rousseau*. Œuvres posthumes publiées par Aimé Martin, Paris, 1834.
Cabanès. — *Le cabinet secret de l'histoire*, 3e série. Charles, Paris, 1828.
— *Les Indiscrétions de l'Histoire*, série VI. Albin Michel, Paris, 1909.
Corancez. — *Journal de Paris*, an VI, nos 251 à 261.
Courtois (L.). — *Le séjour de J.-J. Rousseau en Angleterre*. Jullien, Genève, 1911.
Ducros (L.). — *Jean-Jacques Rousseau*, 3 vol. Fontemoing de Boccard, Paris, 1908-1918.
Dufour (Th.). — *Le testament de J.-J. Rousseau* (février 1763). Jullien, Genève, 1907.
d'Epinay (Mme). — *Mémoires et Correspondance de Madame d'Epinay*. Brunet, Paris, 1918.
— *Mémoires de Madame d'Epinay*, édités par Paul Boiteau. Charpentier, 1878.

Joly (H.). — *La folie de J.-J. Rousseau.* Revue philosophique de la France et de l'étranger, juillet 1890.

— *Génies sains et Génies malades.* Ed. Spes, Paris.

Le Bègue du Presle. — *Relation ou Notice des derniers jours de M. J.-J. Rousseau.* Londres, 1778.

Mac-Donald (Frédérika). — *La légende de J.-J. Rousseau.* Hachette, 1909.

Musset-Pathay. — *Histoire de la Vie et des Œuvres de J.-J. Rousseau*, 2 vol. Pélicier, Paris, 1821.

Plan (P.-P.). — *J.-J. Rousseau raconté par les Gazettes de son temps.* Mercure de France, 1912.

— *J.-J. Rousseau et Malesherbes.* Fischbacher, 1912.

Ritter (Eug.). — *La Jeunesse et la famille de J.-J. Rousseau.* Hachette, Paris, 1896.

— *Le Conseil de Genève jugeant les œuvres de Rousseau*, in Revue des Deux-Mondes, t. XXXIX, 1927.

Rod (Edouard). — *Nouveaux aperçus sur J.-J. Rousseau* in Revue des Deux-Mondes, t. XXXIX, 1907.

Seillière (Ernest). — *Jean-Jacques Rousseau.* Garnier, Paris, 1921.

Streckhesen Moultou. — *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, 2 vol. Calmann-Lévy, Paris.

Tournier (H.). — *Jean-Jacques Rousseau à Motiers-Travers.* Cornély, Paris, 1912.

Tronchin (Henry). — *Théodore Tronchin.* Plon-Nourrit, Paris et Kundiig. Genève, 1906.

Variot (G.). — *L'abandon des enfants de Rousseau.* Bulletin de la Soc. d'Hist. de la Médecine, t. XIX, nos 2, 3.

Voltaire. — *Œuvres complètes.* Edition du Journal « Le Siècle », Paris, 1858.

III. — Documentation médicale.

Abramovitz. — *L'insuffisance de la dépuration urinaire dans les maladies mentales.* Thèse de Paris, 1927. Arnette.

Bourgeois (H.). — *Otologie*, in *Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée*, par Sergent, Ribadeau-Dumas, Babonneix, t. XXVI. Maloine, Paris, 1922.

Chatelain. — *La folie de Rousseau.* Fischbacher, Paris, 1890.

Claude et Ceillier. — *Les fugues urémiques.* Paris médical, 20 octobre 1923.

Courtade. — *La surdité de J.-J. Rousseau.* Chronique médicale, 1900, nº 3.

Cullère. — *Note sur un cas de folie urémique consécutif à un rétrécissement traumatique de l'urèthre.* Archives de Neurologie, 1894.

Dieulafoy. — *De la folie brightique.* Bull. et Mém. de la Soc. méd. des Hôp. de Paris, 10 juillet 1885.

Florant. — *Manifestations délirantes de l'urémie ; folie brightique.* Thèse de Paris, 1890-1891.

Foisy. — *Le rétrécissement congénital de l'urèthre.* Thèse de Paris 1905.

Génil-Perrin. — *Les Paranoiaques.* Maloine, Paris, 1926.

— *Histoire des origines et de l'évolution de l'idée de dégénérescence en médecine mentale.* Thèse de Paris, 1913.

Girardet. — *La mort de J.-J. Rousseau.* Thèse Lyon, 1909.

Guyon (F.). — *Leçons cliniques sur les maladies des voies urinaires.* Baillière, 1903.

Héresco (P.). — *Etude sur les rétrécissements congénitaux de l'urèthre, à propos de la maladie urinaire de J.-J. Rousseau.* Annales des mal. des organes génit urin., 1908, nº 9.

Joffroy. — *De la folie brightique.* Bulletin médical, 4 février 1891.

Krafft-Ebing. — *Psychopathia sexualis*, traduction par E. Laurent et Sigismond Csapo. Masson, 1895.

Laforgue (R.). — *Etude sur J.-J. Rousseau.* Revue française de psychanalyse, 1er novembre 1927.

Legueu. — *Traité chirurgical d'urologie*, 9e édition. F. Alcan, 1921

— *Cliniques de Necker*, 2e série. Maloine, Paris, 1922.

Lemierre (A.). — *Conception actuelle de l'urémie cérébrale.* Bulletin médical, 23 juillet 1924.

— *Azotémie et troubles psychiques.* Bull. et Mém. de la Soc. Hôp. de Paris, 26 octobre 1923.

Martin (J.). — *Les grands psychopathes, encore quelques mots sur la maladie de J.-J. Rousseau.* Chronique médicale, 1er mars 1923.

Mercier (L.-Aug.). — *Explication de la Maladie de J.-J. Rousseau.* Labé, Le Normand, Paris, 1859.

Montassut. — *La constitution paranoiaque.* Thèse Paris, 1924.

Pillet. — *Guide clinique d'urologie médico-chirurgicale.* Maloine, Paris, 1916.

Poncet et Leriche. — *La maladie de J.-J. Rousseau.* Bull. de l'Acad. de Médecine, 31 décembre 1907.

Raymond (F.). — *Sur certains délires simulant la folie, survenus dans le cours de néphrites chroniques et paraissant se rattacher à l'urémie.* Archives générales de Médecine, mars 1882.

— *Relations de l'albuminurie avec les psychoses.* Bull. et Mém. Soc. méd. Hôp. de Paris, 13 juin 1889.

Régis et Chevalier-Lavaure. — Des auto-intoxicationsdans les maladies mentales.

Régis et Chevalier-Lavaure, — *Des auto-intoxications dans les maladies mentales.* Congrès annuel de Médcine mentale. La Rochelle, 1893.

Régis, — *Etude médicale sur J.-J. Rousseau.* Chroniques médicales, 1900, nos 1, 3, 5, 7, 12, 13.

— *La neurasthénie de Rousseau.* Revue philomatique de Bordeaux 1er juillet 1900.

— *Le testament de Rousseau.* Chronique médicale, décembre 1907.

— *La phase de présénilité chez J.-J. Rousseau.* Encéphale, août 1907.

— *La dromomanie de Rousseau.* Société française d'imprimerie et d'édition. Paris, 1910.

Rogues de Fursac (J.). — Manuel de Psychiatrie, Alcan, 1923.

Sérieux et Capgras. — *Les folies raisonnantes. Le délire d'interprétation.* F. Alcan, Paris, 1909.

Sibiril (G.-M.-J.). — *Histoire médicale de J.-J. Rousseau.* Thèse de Bordeaux, 1900.

Spigaglia. — *La folie urémique ou folie rénale.* Thèse Genève, 1891.

Thoinot. — *Attentats aux mœurs et perversions du sens génital.* Doin, Paris, 1898.

Toulouze (Ed.). — *Les troubles mentaux de l'urémie.* Gazette des Hôpitaux, 16 juin 1894.

Valence (R.). — *Contribution à l'étude des états interprétatifs.* Thèse Paris, 1927. Arnette.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction	9
Chapitre premier. — Antécédents héréditaires	18
Chapitre II. — La rétention d'urine	22
Chapitre III. — Causes de la rétention	41
Chapitre IV. — Conséquences de la rétention : l'infection générale	53
Chapitre V. — Conséquences de la rétention : la néphrite chronique, la mort	56
Chapitre VI. — Conséquences de la rétention : les échecs thérapeutiques	73
Chapitre VII. — Conséquences de la rétention : les perversions	79
Chapitre VIII. — Conséquences de la rétention : les troubles mentaux	93
Chapitre IX. — Diagnostic des troubles mentaux	131
Conclusions	155
Bibliographie	157